Nations Unies A/77/624

Assemblée générale

Distr. générale
1er décembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 162 de l'ordre du jour
Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

Exécution du budget de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali pour l'exercice allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

Page

I. Introduction 5
II. Exécution du mandat 5
A. Considérations générales 5
B. Utilisation des crédits 6
C. Activités d'appui de la mission 13
D. Coopération au niveau régional 14
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées 14
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats 14
III. Exécution du budget 79
A. Ressources financières 79
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources 80
C. Évolution des dépenses mensuelles 81
D. Autres produits et ajustements, et avances internes 81
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome 82
F. Activités de fond et autres activités relatives aux programmes 83

22-27301 (F) 160123 140223

Merci de recycler

G. Contributions non budgétisées 83
IV. Analyse des écarts 83
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre 88
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée 89
A. Assemblée générale 89
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 89

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 et l'objectif de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) est mise en évidence dans des cadres de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (engagement politique et application de l'accord de paix dans le nord et mise en œuvre de la stratégie axée sur les aspects politiques dans le centre ; protection des civils ; promotion et protection des droits de l'homme et réconciliation ; rétablissement de l'autorité de l'État, stabilisation et état de droit dans le centre et le nord du Mali ; appui).

L'exercice considéré a été marqué par des divergences entre les parties prenantes maliennes et entre le Gouvernement et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest au sujet du calendrier de la transition politique, prenant fin avec la tenue d'élections démocratiques. La Mission a continué de travailler à ses deux priorités stratégiques, à savoir : a) appuyer la mise en œuvre de l'Accord de 2015 pour la paix et la réconciliation au Mali ; b) faciliter l'application par les acteurs maliens d'une stratégie politique globale et inclusive visant à lutter contre les causes profondes et les facteurs des conflits violents, à protéger les civils, à réduire les violences intercommunautaires et à rétablir la présence et l'autorité de l'État ainsi que les services sociaux de base dans le centre du Mali. La situation de sécurité est restée complexe et une dégradation notable a été observée dans plusieurs endroits. En outre, d'importants changements ont été annoncés concernant l'architecture de la coopération internationale en matière de sécurité au Mali et dans la région du Sahel.

La Mission a engagé des dépenses d'un montant de 1 170,0 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,9 % (les dépenses de l'exercice 2020/21 s'étaient élevées quant à elles à 1 103,4 millions de dollars et le taux d'exécution à 93,2 %).

Le solde inutilisé de 1,6 million de dollars est le résultat net des facteurs suivants : a) des dépenses opérationnelles moins élevées que prévu, qui s'expliquent principalement comme suit : i) des aéronefs et des systèmes de drones aériens n'ont pas été déployés, certains pays fournisseurs de contingents n'ayant pas pu honorer les engagements qu'ils avaient pris de les livrer ; ii) il y a eu moins de dépenses que prévu au titre des travaux de construction, de transformation et de rénovation et des gros travaux d'entretien, les fournisseurs ayant subi des retards en raison de l'insécurité, de la hausse mondiale du coût des carburants, de l'insuffisance des infrastructures routières et des restrictions aux frontières liées à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) qui ont entravé la circulation des ressources ; iii) le rythme d'exécution des activités relatives aux programmes a été plus lent en raison des restrictions liées à la COVID-19, de la situation de sécurité et de l'environnement politique ; parallèlement, le montant des dépenses au titre des carburants et des lubrifiants pour les installations, des pièces de rechange et de l'acquisition de groupes électrogènes pour les installations et les infrastructures a dépassé les prévisions ; b) les dépenses au titre des militaires et du personnel de police ont été plus élevées que prévu, situation qui s'explique principalement comme suit : i) les voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement des contingents ont coûté plus cher que prévu, la relève ayant occasionné plus de frais que le montant inscrit au budget, en raison des restrictions d'atterrissage à Gao, d'une augmentation du coût des carburants et des frais d'atterrissage tenant à la pandémie de COVID-19 et du paiement, durant l'exercice considéré, de montants dus au titre de lettres d'attribution datant d'années précédentes qui ont été soumises tardivement par certains pays fournisseurs de contingents ; ii) le montant de l'indemnité de subsistance (missions)

pour les contingents a été plus élevé que prévu, le taux de l'indemnité ayant été revu à la hausse avec effet au 1er janvier 2022 ; ce dépassement de crédits a été partiellement compensé par une sous-utilisation des montants prévus au titre des rations pour les contingents : l'effectif rationnaire a été moins nombreux que prévu et en moyenne les frais de transport ont donc été inférieurs à ceux qui avaient été retenus aux fins de l'établissement du budget.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022.)

			Écart	
Catégorie	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	485 350,5	503 076,7	(17 726,2)	(3,7)
Personnel civil	223 648,5	223 690,5	(42,0)	(0,0)
Dépenses opérationnelles	462 613,5	443 264,1	19 349,4	4,2
Montant brut	**1 171 612,5**	**1 170 031,3**	**1 581,2**	**0,1**
Recettes provenant des contributions du personnel	17 968,6	20 092,5	(2 123,9)	(11,8)
Montant net	**1 153 643,9**	**1 149 938,8**	**3 705,1**	**0,3**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**1 171 612,5**	**1 170 031,3**	**1 581,2**	**0,1**

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	*Effectif approuvé*[a]	*Effectif réel (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[b]
Contingents	13 289	12 529	5,7
Police des Nations Unies	345	297	13,9
Unités de police constituées	1 575	1 445	8,3
Personnel recruté sur le plan international	827	764	7,6
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	150	137	8,7
Agents des services généraux	753	712	5,4
Volontaires des Nations Unies			
Volontaires recrutés sur le plan international	200	183	8,5
Volontaires recrutés sur le plan national	6	6	–
Personnel fourni par des gouvernements	19	16	15,8

[a] Niveau maximum de l'effectif autorisé.
[b] Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Dans son rapport du 19 février 2021 (A/75/767), le Secrétaire général a présenté le projet de budget de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) pour l'exercice allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 (exercice 2021/22), dont le montant brut s'élevait à 1 183 917 900 dollars (montant net : 1 165 937 500 dollars). Le budget couvrait le déploiement de 13 289 membres de contingents, 345 membres de la police des Nations Unies, 1 575 membres d'unités de police constituées, 827 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 905 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 206 Volontaires des Nations Unies et 19 membres du personnel fourni par des gouvernements.

2. Dans son rapport en date du 29 avril 2021, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre des crédits d'un montant brut de 1 175 162 500 dollars pour l'exercice 2021/22 (A/75/822/Add.8, par. 64).

3. Par sa résolution 75/302, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant brut de 1 171 612 500 (montant net : 1 153 643 900 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2021/22. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINUSMA dans sa résolution 2100 (2013) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a arrêté le mandat pour l'exercice considéré dans le présent rapport dans sa résolution 2584 (2021).

5. Conformément à la résolution, le mandat de la MINUSMA comprenait deux priorités stratégiques. La première demeurait l'appui à la mise en œuvre de l'Accord de 2015 pour la paix et la réconciliation au Mali par les parties maliennes ainsi que par d'autres parties prenantes maliennes, et à la transition politique. La seconde consistait à faciliter l'application par les acteurs maliens d'une stratégie politique globale et inclusive visant à lutter contre les causes profondes et les facteurs des conflits violents, à protéger les civils, à réduire les violences intercommunautaires et à rétablir la présence et l'autorité de l'État ainsi que les services sociaux de base dans le centre du Mali. Dans le cadre de ces priorités stratégiques, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations escomptées en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (appui à la transition politique et application de l'accord de paix ; protection des civils et appui en matière de sécurité ; protection et promotion des droits de l'homme ; extension de l'autorité de l'État et état de droit ; appui).

6. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2021/22, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

7. L'exercice considéré a été marqué par des divergences entre les parties prenantes maliennes et entre le Gouvernement et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au sujet du calendrier de la transition politique prenant fin avec la tenue d'élections démocratiques. La transition politique n'a guère progressé, et en décembre 2021 les autorités maliennes ont annoncé qu'elle se prolongerait au-delà de février 2022, date à laquelle elle était initialement censée s'achever. La CEDEAO, qui était en désaccord avec les autorités maliennes au sujet de cette prolongation, a imposé de nouvelles sanctions financières et économiques au Mali. Toutes les parties ont continué de faire tout leur possible pour convenir d'un nouveau calendrier. En étroite coordination avec d'autres partenaires, la MINUSMA a travaillé d'arrache-pied durant l'exercice, multipliant les contacts avec les principales parties prenantes du pays, de la société civile, de la région et de la communauté internationale, pour aider à trouver une issue à l'impasse politique et institutionnelle. Dans le même temps, la mise en œuvre de l'Accord de 2015 pour la paix et la réconciliation a été limitée, les parties prenantes nationales se concentrant principalement sur le processus de transition politique.

8. L'Accord de 2015 pour la paix et la réconciliation reste le seul cadre viable pour que le Mali connaisse une paix et une stabilité à long terme, et il est au cœur du mandat de la Mission. Malgré l'insécurité croissante et l'augmentation des tensions entre les principaux acteurs, le cessez-le-feu a tenu entre les parties signataires. Toutefois, en raison de la persistance de la méfiance entre les parties et de l'impasse dans laquelle se trouve la question de la transition, question qui a concentré l'attention et les efforts des parties prenantes, la mise en œuvre des principales dispositions de l'Accord, notamment les activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration, les réformes institutionnelles clés et le lancement de projets financés au moyen du fonds pour le développement durable, a encore été retardée et les progrès ont été entravés.

9. Les réformes institutionnelles ont cependant quelque peu progressé, par exemple avec la soumission du projet de loi électorale à l'organe législatif de transition pour adoption. Par ailleurs, le Gouvernement a organisé dans tout le pays des consultations politiques (les Assises nationales de la refondation) dont les résultats ont permis de formuler des recommandations sur des réformes visant à trouver des solutions aux causes profondes des crises récurrentes au Mali. Les consultations menées dans le cadre des Assises nationales visaient à remédier au manque d'inclusion sociale et politique qui avait, semble-t-il, précédemment marqué les processus de réforme, mais certaines parties prenantes se sont de nouveau dites préoccupées par le rétrécissement de l'espace politique et civique, et notamment par la persécution de personnalités politiques et de leaders d'opinion qui s'étaient montrés critiques et par la suspension de certains médias étrangers. Dans ce contexte, la désinformation et la mésinformation se sont intensifiées au cours de l'exercice considéré. Les changements survenus dans l'environnement politique ont également influencé les relations entre la Mission et les autorités maliennes.

10. Dans un contexte d'insécurité généralisée, l'extension et la restauration de l'autorité de l'État dans le centre du Mali sont demeurées problématiques. Les autorités étatiques continuant d'être largement absentes, des groupes extrémistes violents et des milices locales ont cherché à tirer parti du vide de pouvoir laissé localement, exacerbant souvent les tensions existantes entre les communautés et au sein de celles-ci. Certaines autorités étatiques ont été déployées au cours de l'exercice considéré, mais leur nombre a fluctué et leur efficacité est restée extrêmement limitée. La coordination et l'espacement des interventions militaires, la sécurisation des localités, le redéploiement des autorités et la fourniture de services de base sont autant

d'éléments qui ont de nouveau montré qu'il importait de disposer d'une stratégie politique globale et inclusive. Le Gouvernement a mené de vastes consultations au sujet de cette stratégie durant l'exercice considéré, mais la stabilisation du centre du Mali a continué de reposer sur des éléments complémentaires tels que les accords et initiatives de réconciliation locaux, les initiatives de lutte contre la violence de proximité, les actions visant à protéger les civils et la protection et la promotion des droits humains.

11. La Mission s'est également attachée à ce que la mise en œuvre globale des priorités retenues dans son mandat puisse tirer parti d'une stratégie politique révisée et d'une plus grande intégration stratégique et opérationnelle entre ses composantes. À cette fin, un nouveau plan axé sur les résultats a été établi pour 2021/22, dans le prolongement du cadre de budgétisation axée sur les résultats pour l'exercice budgétaire 2021/22. Le Système complet de planification et d'évaluation de la performance a été révisé pour permettre l'évaluation des résultats obtenus par la Mission en ce qui concerne le cadre de résultats du plan et faciliter l'établissement des priorités trimestrielles, et les rapports produits au moyen du Système ont également servi à l'établissement du rapport trimestriel du Secrétaire général sur le Mali et du présent rapport sur l'exécution du budget. En outre, la Mission se sert de divers outils pour évaluer les résultats et l'effet obtenus, en particulier de l'application de pilotage stratégique disponible dans Umoja, pour suivre l'exécution de ses activités.

12. La situation en matière de sécurité est demeurée complexe, les principaux moteurs du conflit n'ayant pas été traités de manière suffisante et systématique. Pendant l'exercice considéré, la situation s'est notablement détériorée à certains endroits, comme à Ménaka et dans la zone des trois frontières, et la menace que représentent les engins explosifs improvisés s'est étendue vers le sud. Dans le même temps, la région de Tombouctou a connu un calme relatif. Au centre du pays, les Forces de défense et de sécurité maliennes ont intensifié leurs opérations offensives de lutte antiterroriste, ce qui a suscité des préoccupations concernant la protection des civils et donné lieu à des allégations de violations graves du droit international des droits humains et du droit international humanitaire. Dans toute la zone d'opérations, les forces nationales et internationales et les forces de la MINUSMA ont été continuellement prises pour cible, notamment au moyen d'engins explosifs improvisés. Dans ce contexte, des changements majeurs ont été annoncés dans l'architecture globale de la coopération internationale en matière de sécurité au Mali et dans la région du Sahel, en particulier le retrait des forces de l'opération Barkhane et du groupement de forces Takuba et leur redéploiement dans la région, en dehors du Mali, ainsi que le retrait de celui-ci du Groupe de cinq pays du Sahel.

13. Durant la seconde moitié de l'exercice considéré, les autorités maliennes ont également imposé un nombre croissant de restrictions aux mouvements aériens et terrestres de la MINUSMA. Cela a notamment eu des répercussions sur les opérations de la Mission dans le centre du pays, où il est devenu impossible d'accéder à certains endroits dans lesquels des violations des droits humains et des atteintes à ces droits avaient été signalées. En outre, dans le contexte des sanctions imposées par la CEDEAO au Mali en janvier 2022, la relève du personnel en tenue provenant de sept pays d'Afrique occidentale a été entravée.

Pandémie de maladie à coronavirus

14. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a continué de peser sur l'exécution du mandat de la Mission. La MINUSMA s'est efforcée de préserver ses capacités opérationnelles en menant une campagne de vaccination continue dans toute sa structure, en procédant à des tests COVID-19 fréquents, en ne cessant d'utiliser

des équipements de protection individuelle et en isolant les membres du personnel civil et militaire à leur retour dans la zone de la Mission de manière à réduire les risques d'exposition et les risques sanitaires. Vers la fin de l'exercice considéré, le personnel a repris le travail en présentiel et les restrictions de santé publique touchant les réunions et les rassemblements ont été levées.

15. Cependant, en raison des restrictions des déplacements et d'importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, la Mission n'a pas pu compter sur certains membres du personnel (ceux-ci avaient un savoir-faire et exerçaient des fonctions de gestion jugés essentiels à l'exécution de divers projets et devaient donc être déployés dans la zone de la Mission de manière efficace et opportune), ce qui a pesé sur les activités de la MINUSMA. Au cours de l'exercice considéré, la livraison des marchandises a été retardée, notamment en raison de l'indisponibilité des conteneurs maritimes ; les prix des fournitures, et en particulier des produits de première nécessité comme le carburant et la nourriture, ont augmenté de manière notable. La pandémie de COVID-19 et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale ont considérablement retardé la livraison de fournitures essentielles sur les itinéraires principaux de ravitaillement, allongé les délais de livraison et diminué la productivité et l'efficacité des opérations de la Mission. Partant, celle-ci a eu des difficultés à faire parvenir les cargaisons à destination et à mener des opérations de transport. Pour répondre à certains besoins immédiats, elle a également été contrainte d'acheter certains articles localement.

Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

16. Les activités relatives aux programmes sont demeurées primordiales pour la mise en œuvre des objectifs stratégiques que le Conseil de sécurité a fixés à la Mission. Les fonds consacrés à ce type d'activités ont été essentiels pour soutenir l'exécution du mandat dans des domaines clés, tels que l'appui à la mise en œuvre de l'accord de paix, l'élaboration de la stratégie révisée pour le centre du pays, le soutien à l'inclusion et à la participation de la population aux processus politiques dans leur ensemble, les réformes institutionnelles, le rétablissement et l'extension de l'autorité de l'État, la promotion du dialogue entre les communautés, de la cohésion et de la réconciliation sociales, les droits humains, le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la lutte contre la violence de proximité, et le renforcement de la participation de la société civile, notamment au moyen d'activités de sensibilisation à la teneur et aux objectifs de l'accord de paix. Les activités relatives aux programmes ont permis de mener à bien des tâches clés tout en assurant la complémentarité et l'intégration des composantes de la Mission, notamment la composante Police et les composantes militaire et civile.

17. La planification intégrée a permis de tirer parti des avantages comparatifs de la MINUSMA et de l'équipe de pays des Nations Unies pour bien coordonner et répartir les tâches. Par l'intermédiaire de son groupe exécutif chargé de la gestion des ressources, la Mission a déterminé les priorités politiques et géographiques et donné des orientations pour que les comités et les sections alignent leurs projets et leurs ressources sur la vision stratégique globale. Elle a continué d'améliorer les dispositifs d'utilisation et de contrôle des fonds réservés au financement des activités relatives aux programmes et veillé à ce que toutes les activités soient complémentaires et conservent leur avantage comparatif, renforçant pour ce faire l'évaluation des performances et le recensement des besoins au niveau local. Pour que des comptes puissent être rendus, les responsables des piliers concernés ont également exercé un contrôle et approuvé chaque activité relative aux programmes. Globalement, l'alignement sur les priorités nationales et la prise en main au niveau national est systématisé et renforcé dans toutes les activités relatives aux programmes.

18. La Mission a également utilisé les activités relatives aux programmes de manière plus stratégique et systématique pour combler les lacunes et améliorer l'action menée pour faire progresser la mise en œuvre de l'accord de paix, appuyer l'élaboration de la stratégie révisée pour le centre du pays et accomplir d'importants progrès dans l'exécution de plans d'action visant à prévenir le recrutement d'enfants dans les groupes armés et les violences sexuelles liées aux conflits, et pour contribuer à la réduction de la violence au sein des communautés et entre les communautés et au rétablissement de l'autorité de l'État dans le centre et le nord du Mali. L'une des priorités absolues pour l'exercice budgétaire 2021/2022 était de renforcer les mécanismes internes de contrôle du financement des activités relatives aux programmes et de faire en sorte que l'utilisation des fonds cadre avec celle d'autres sources de financement, notamment le fonds d'affectation spéciale et les projets à effet rapide.

19. L'état d'avancement et la nature des activités sont décrits ci-après.

Appui électoral (15 projets)

20. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a fait de la tenue d'élections ouvertes à toutes et à tous, libres, équitables et crédibles dans un environnement pacifique l'une de ses grandes priorités. La publication d'un calendrier électoral ayant été retardée et les élections locales, législatives et présidentielle ayant été repoussées à février 2024, la plupart des initiatives menées dans ce domaine ont pris la forme d'activités visant à faciliter le processus de réforme électorale et à créer des conditions propices à la tenue d'élections.

21. La MINUSMA a apporté un soutien consultatif essentiel pour les préparatifs des prochaines élections, notamment pour l'établissement du calendrier électoral, qui a été publié en juin 2022. Avec le concours de la Mission, une organisation non gouvernementale locale a organisé à l'intention de jeunes étudiantes un projet de renforcement des capacités portant sur la participation politique et le processus électoral au Mali en vue d'accroître la participation aux élections. Deux autres projets portant sur l'intégrité du système électoral et sur la participation citoyenne et la transparence ont été mis en œuvre afin de faire en sorte que les citoyens aient confiance dans le processus électoral et s'y sentent pleinement associés.

Amélioration de l'appui fourni par le Gouvernement malien pour stabiliser le centre et le nord (9 projets)

22. L'élaboration de la stratégie pour le centre du pays a progressé de manière notable pendant l'exercice considéré, notamment grâce au soutien que la Mission a apporté à la consultation nationale facilitée au sein du secrétariat permanent du Cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali en vue de valider le projet de stratégie fin avril. À l'issue des consultations nationales, il a été demandé qu'il soit procédé à de nouvelles modifications. Il a donc fallu retarder l'adoption du projet pour que la stratégie soit inclusive et emporte l'adhésion avant d'être validée par le Conseil des ministres.

23. La Mission a collaboré étroitement avec le Secrétaire permanent, nommé en juin 2021, et fourni un soutien technique et logistique dans le cadre des consultations menées au niveau des cercles à Bankass, Koro, Bandiagara, Youwarou, Ténenkou et Djenné en mai 2022 afin de garantir la participation des autorités locales au projet final. L'atelier qui a suivi, organisé conjointement en juin par la MINUSMA et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), auquel ont participé diverses parties prenantes, notamment les autorités locales, l'appareil de sécurité et la société civile, a été essentiel pour faire progresser la stratégie et en renforcer l'appropriation. Le 15 juin 2022, le projet de stratégie a été examiné par le Conseil

des ministres, présidé par le Premier Ministre. Le soutien apporté par la MINUSMA aux consultations menées à grande échelle s'est révélé efficace et les autorités maliennes à différents niveaux se sont montrées disposées à adopter rapidement la stratégie, preuve d'une adhésion et d'une appropriation maliennes accrues. En outre, la MINUSMA a continué de soutenir la tenue d'une session de restitution publique de la gestion des collectivités territoriales visant à amener les autorités locales à rendre des comptes et à améliorer le dialogue et la confiance entre l'État et la société.

24. Après la session du Comité de suivi de l'Accord tenue en octobre 2021, la Mission a intensifié sa collaboration avec les parties signataires pour atténuer les tensions et la méfiance mutuelle, ce qui s'est révélé efficace, car cela a donné lieu à un dialogue constructif et conduit les parties signataires à s'engager de nouveau en faveur de l'accord de paix et de sa mise en œuvre.

Amélioration de la collaboration et instauration de la confiance entre la société civile et les autorités nationales et locales (8 projets)

25. Au cours de l'exercice considéré, la MINUSMA a accordé une place particulière au renforcement des capacités dans ses activités d'appui. Elle a apporté un soutien technique et financier au Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation pour la formation des préfets, sous-préfets, maires et assimilés déployés dans les régions de Ségou, San, Gao, Tombouctou, Taoudenni et Kidal sur des sujets fondamentaux concernant l'administration publique, notamment la passation des marchés publics, l'intégration des questions de genre dans la budgétisation locale, les contentieux administratifs et l'enregistrement des faits d'état civil.

26. En outre, la Mission et le PNUD ont lancé des projets avec des organisations de la société civile, des jeunes et des femmes en vue de dégager une position commune sur le plan d'action du Gouvernement, notamment le programme de réforme institutionnelle : les recommandations qui ont été formulées ont été transmises officiellement au Gouvernement par l'intermédiaire du Ministre de la refondation de l'État. Même si l'action menée par la Mission en vue d'assurer la participation et l'inclusivité a surtout porté sur la transition politique, le travail technique visant à renforcer les capacités des femmes et leur participation aux mécanismes de suivi de l'accord de paix s'est poursuivi, donnant lieu à la nomination de 15 femmes au Comité de suivi de l'Accord et à ses sous-comités.

Questions de genre et prévention et répression des violences sexuelles liées aux conflits (15 projets)

27. Des projets ont été mis en place afin d'accroître la participation des femmes et des jeunes membres d'organisations de la société civile et d'encourager le Gouvernement, les organisations de la société civile et les groupes armés signataires à apporter une réponse préventive, globale et institutionnelle à la violence sexuelle liée aux conflits et à la violence sexuelle et fondée sur le genre. Le plan d'action contenu dans le communiqué conjoint sur la prévention et la réponse aux violences sexuelles liées aux conflits a été validé par le Gouvernement. En outre, des activités, des conférences et des manifestations ouvertes au public ont été organisées dans tout le pays pour mieux faire connaître les questions de violence de genre et de violence sexuelle liée aux conflits et le droit réprimant ces formes de violence. Ainsi, des activités ont été menées pour faire connaître des événements clés ayant trait à la violence de genre et à la violence sexuelle liée aux conflits, pour mobiliser le public, pour favoriser l'adoption et la diffusion du projet de loi sur la violence de genre et pour encourager la production de supports de communication concernant ces questions.

Désarmement, démobilisation et réintégration et réforme du secteur de la sécurité (28 projets)

28. Des conseils techniques ont été donnés pour l'élaboration de la stratégie de réforme du secteur de la sécurité nationale, afin que celle-ci soit appliquée dans l'ensemble du pays. Des activités de renforcement des capacités et des réunions de haut niveau ont été organisées avec les homologues nationaux afin d'aider à la définition et à l'application de mesures de défense et de sécurité nationales de nature à favoriser le processus de paix. Ces activités ont facilité le redéploiement dans le nord et le centre de forces de défense et de sécurité reconstituées aux fins du renforcement de la sécurité dans ces zones et de la décentralisation de l'administration et des services civils. Dans le nord et le centre du Mali, des infrastructures vitales ont été remises en état, équipées et rendues opérationnelles et du personnel qualifié y a été affecté pour y fournir des services de prévention des maladies infectieuses, notamment la COVID-19 et le VIH, des soins et des services d'appui aux membres des Forces de défense et de sécurité maliennes et aux personnes à leur charge ainsi qu'aux communautés environnantes, dans le respect du principe de confidentialité.

29. Dans le même temps, 35 projets de lutte contre la violence de proximité, comprenant huit consortiums (dont le rôle était d'encourager, d'améliorer et de soutenir le travail de partenaires de réalisation locaux afin de maximiser les ressources fournies par la Mission), ont été exécutés à l'appui du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion visant à fournir des emplois temporaires aux membres des communautés touchées par la guerre et à prévenir le recrutement de jeunes à risque dans les groupes armés et criminels dans le nord et le centre du Mali. Des institutions chargées de la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, de la lutte contre le trafic transfrontalier, de la sécurité des communautés et de la protection de la vie sauvage ont également bénéficié d'un important soutien visant à améliorer leurs capacités.

Défense des droits humains et protection (14 projets)

30. La Mission a continué d'aider les autorités de l'État, la société civile et les défenseurs des droits humains à renforcer et à promouvoir le respect des droits humains, et notamment à œuvrer en faveur des droits de l'enfant et à sensibiliser à la violence de genre. Elle a donné aux participants et participantes à diverses formations des connaissances approfondies et des outils pratiques leur permettant de renforcer leurs capacités dans le domaine des droits humains (surveillance, enquêtes sur les violations des droits humains et les atteintes à ces droits et établissement de rapports et de déclarations) et dans celui de la gestion de projets. Les participants de quelques organisations regroupées au sein des Cadres de concertation ont aidé la MINUSMA à étendre ses activités relatives aux droits humains à tout le pays et ont mené un projet pilote financé par la Mission dans le district de Bamako et dans les régions de Mopti, Ségou et Sikasso portant sur plusieurs aspects relatifs aux droits humains, à savoir la surveillance, les enquêtes sur les allégations graves de violations de ces droits et d'atteintes à ces droits et la publication de rapports périodiques publics.

31. Avec le soutien de la Mission, les autorités de l'État ont jugé 47 affaires liées au terrorisme et ouvert 15 enquêtes sur des cas de violations des droits humains impliquant les Forces de défense et de sécurité maliennes, dont la MINUSMA a rendu compte dans ses différents rapports. Celle-ci a également poursuivi ses activités d'information et de sensibilisation relatives aux droits humains, notamment dans les domaines des droits de l'enfant et des droits des femmes, notamment en diffusant des reportages et des émissions radiophoniques.

Affaires judiciaires et pénitentiaires (7 projets)

32. Des progrès ont été faits dans la lutte contre l'impunité grâce à la poursuite d'activités d'assistance technique relatives à la protection des lieux de crime et à l'utilisation de techniques d'enquête spéciales, ainsi qu'au soutien continu en faveur de l'élaboration d'une politique en matière de criminalité portant sur les infractions liées au terrorisme et les infractions internationales. Cela a été rendu possible par un partenariat entre la MINUSMA et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ayant trait à la compétence du Pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Il en a résulté la finalisation d'un projet de circulaire portant sur une politique en matière de criminalité et une stratégie de poursuites concernant les infractions internationales et les infractions liées au terrorisme, soumis au Ministère de la justice et des droits de l'homme en mars 2022. La MINUSMA et le PNUD ont également continué de fournir un soutien technique pour la révision du Code de justice militaire, faisant ainsi progresser le projet de loi sur la question.

33. La rénovation des installations de sécurité concernant le bureau régional du Pôle judiciaire spécialisé et de sa brigade d'investigation spécialisée à Mopti a été officiellement confiée au Ministère de la justice et des droits de l'homme, préparant ainsi le terrain pour que le Pôle et sa brigade puissent travailler dans le centre du pays. La MINUSMA a continué d'aider l'administration pénitentiaire à renforcer la sécurité de ses installations et à améliorer sa gestion. Elle a transféré aux autorités maliennes du matériel destiné à créer une zone de sécurité renforcée à la prison de Dioïla. Par ailleurs, la MINUSMA et l'ONUDC ont collaboré pour aider la direction nationale de l'administration pénitentiaire à mettre au point des stratégies visant à atténuer les risques de corruption en milieu carcéral dans le pays, ce qui constitue un élément essentiel au bon fonctionnement de l'administration pénitentiaire et au respect des droits des détenus.

34. En collaboration avec le Ministère des affaires religieuses et du culte et la direction nationale de l'administration pénitentiaire, la Mission a organisé un atelier sur la politique nationale de prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme et de lutte contre ces phénomènes dans les établissements pénitentiaires maliens. En juin 2022, en collaboration avec l'ONUDC et les autorités nationales, elle a organisé une table ronde pour évaluer l'état d'application de la feuille de route sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et la lutte contre ces phénomènes en milieu carcéral, dans le cadre de la politique nationale du Gouvernement. La feuille de route sur les établissements pénitentiaires a été modifiée à la lumière du nouveau plan d'action national pour 2021-2025.

35. Deux missions ont été organisées en mai et en juin 2022 pour renforcer l'efficacité des institutions judiciaires et accroître la confiance dans le système judiciaire : d'une part, une mission a été envoyée à Ansongo, et, de l'autre, le juge de Gourma-Rharous s'est rendu dans sa circonscription judiciaire pour la première fois depuis sa nomination en 2019 (c'était également la première fois qu'un juge se rendait à cet endroit depuis 2016). L'appui technique fourni par la MINUSMA à Mopti et à Gao a facilité l'envoi de missions d'inspection ayant pour objet de superviser le fonctionnement des circonscriptions judiciaires et des institutions judiciaires et pénitentiaires.

Stabilisation et relèvement (3 projets)

36. La MINUSMA a apporté un concours stratégique à la Direction générale des collectivités territoriales et à 52 conseils communaux pour que leurs comités communaux d'orientation, de coordination et de suivi des actions de développement puissent se réunir. Les séances des Comités avaient pour but de soutenir les réformes

de décentralisation et de régionalisation et de redynamiser les mécanismes de consultation au niveau communal. Cela a permis aux collectivités territoriales de se doter de structures de consultation efficaces en faveur de la cohésion sociale, de la paix et de la réconciliation. Des séances ont été tenues dans les régions de San, Bandiagara, Douentza, Mopti et Kidal.

C. Activités d'appui de la mission

37. La hausse mondiale des cours du carburant a eu des répercussions sur la Mission, qui a réaffecté les ressources dont elle avait été dotée afin de tenir compte du dépassement de crédits au titre des carburants et lubrifiants aux rubriques Installations et infrastructures et Opérations aériennes. Le dépassement a été d'autant plus marqué que la Mission a consommé plus de carburant et de lubrifiant, du fait qu'un nombre croissant de groupes électrogènes arrivent en fin de vie utile et perdent en efficacité. Il a également fallu réaffecter des ressources à la rubrique Installations et infrastructures, car la Mission avait mené à bien des projets de renforcement de la sécurité et des travaux de remise en état et achevé les travaux dans les camps de Mopti et de Gao.

38. En outre, la Mission a réaffecté des ressources en raison du dépassement des crédits prévus pour le personnel recruté sur le plan national : de fait, elle est parvenue à recruter plus de fonctionnaires de cette manière, comme en témoignent les taux de vacance inférieurs à ceux prévus au budget, tant pour les agents des services généraux que pour les administrateurs recrutés sur le plan national. Le dépassement de crédits a été accentué par la revalorisation des barèmes de traitements qui a pris effet en mars 2022.

39. Le 9 janvier 2022, la CEDEAO a imposé des sanctions financières au Mali, en réponse à la révision du calendrier de la transition et des élections. En réaction aux sanctions, le Mali a fermé ses frontières terrestres et aériennes avec les pays membres de la CEDEAO. Les sanctions ont eu des conséquences sur les opérations financières et aériennes et les opérations de contrôle des mouvements de la Mission. Différentes solutions ont été mises en place pour pallier l'interruption des transactions financières, mais la Mission a reçu tardivement les fonds destinés à payer son personnel et ses fournisseurs. En raison de la fermeture des frontières et de l'espace aérien des pays membres de la CEDEAO ainsi que des délais tenant aux nouvelles autorisations qu'elle devait obtenir pour ses vols, la MINUSMA a eu du mal à procéder à des évacuations sanitaires par voie aérienne. La relève des équipages aériens et la livraison du matériel, des pièces de rechange et des fournitures ont également été perturbées.

40. Les opérations aériennes de la Mission, dont les crédits ont été largement sous-utilisés, ont pâti : a) du retard dans le déploiement de deux avions de renseignement, de reconnaissance et de surveillance et du non-déploiement de quatre appareils de ce type, le pays fournisseur de contingents qui s'était engagé à les mettre à la disposition de la MINUSMA n'ayant pas été en mesure de le faire ; b) du non-déploiement de six hélicoptères armés légers, aucun pays fournisseur de contingents n'ayant proposé d'en fournir à la Mission ; c) du non-déploiement de deux systèmes de drones aériens, l'infrastructure aéronautique n'étant pas complètement en place ; d) du non-déploiement de deux systèmes de drones aériens militaires, le pays fournisseur de contingents qui s'était engagé à les fournir n'ayant pas été en mesure de le faire.

D. Coopération au niveau régional

41. La coopération avec les partenaires régionaux est restée une stratégie cruciale pour faire progresser la paix et la stabilité au Mali et en particulier mettre fin à l'impasse dans laquelle se trouvait la transition politique et répondre aux menaces de sécurité transnationales, notamment les incursions transfrontalières de l'État islamique du Grand Sahara depuis le Niger. Sur le plan politique, la MINUSMA a continué de collaborer étroitement avec l'Union africaine et la CEDEAO, tant au niveau technique qu'au niveau politique, en vue de parvenir à un accord collectif avec les autorités maliennes sur le calendrier de la transition politique. Elle a également coordonné ses bons offices avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).

42. En ce qui concerne l'appui à des forces de sécurité non onusiennes, conformément à son mandat et à la politique de diligence voulue de l'ONU en matière de droits humains, la MINUSMA a fourni un appui logistique à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, jusqu'à ce que le Mali décide de quitter la Force. Elle a continué de se coordonner avec d'autres acteurs du domaine de la sécurité, tels que la mission de formation et la mission de renforcement des capacités de l'Union européenne, le groupement de forces Takuba, dirigé par l'Union européenne, et l'opération française Barkhane. Après l'annonce du retrait et du redéploiement des forces françaises, le 17 février 2022 et de la reconfiguration des forces du Groupe de cinq pays du Sahel, le 16 mai 2022, une étroite coordination s'est poursuivie entre les forces françaises, les autorités maliennes et la MINUSMA, le but étant de faire en sorte que la transition soit ordonnée et de faciliter le transfert des responsabilités, des bases et du matériel.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

43. La Mission a continué d'améliorer la coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, notamment pour garantir la cohérence collective de l'exécution du mandat face aux problèmes complexes qui caractérisent la situation au Mali. Le soutien au processus de transition politique est demeuré une priorité, comme le prévoit la phase I de la feuille de route de la Mission pour la mise en œuvre du mandat (S/2021/300, annexe). La MINUSMA et les organismes membres de l'équipe de pays des Nations Unies ont continué d'exécuter divers projets d'intégration ayant trait à la préparation des élections et aux réformes électorales, mettant notamment l'accent sur la participation accrue des femmes, l'état de droit et la lutte contre l'impunité.

44. Une fois que des élections auront été tenues et que la transition politique se sera achevée, la planification de la transition à long terme (phase II) débutera, en coordination avec le Gouvernement malien et l'équipe de pays des Nations Unies.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : appui à la transition politique et à l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali

45. Conformément aux objectifs stratégiques et aux tâches prioritaires définis par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2584 (2021), la Mission a continué d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, la transition politique et les élections, ainsi que de faciliter l'application par les acteurs maliens d'une stratégie globale axée sur les aspects politiques et visant à protéger les civils, à

réduire les violences intercommunautaires, à restaurer l'autorité et la présence de l'État et à rétablir les services sociaux de base dans le centre du Mali, en s'acquittant des tâches qui lui ont été confiées.

46. Au cours de l'exercice, la situation politique s'est de plus en plus tendue, les parties prenantes nationales adoptant des positions divergentes sur des aspects essentiels de la transition, notamment au sujet de la prolongation de la période de transition au-delà de février 2022 et du programme de réforme du Gouvernement. Du fait de l'impossibilité de parvenir à un accord sur la prolongation de la période de transition et de l'annonce que le Mali a faite par la suite, en décembre 2021, pour indiquer qu'il ne respecterait pas le calendrier de transition de 18 mois, la CEDEAO a imposé des sanctions économiques et financières supplémentaires le 9 janvier 2022. Pour faire avancer le processus de transition et sortir de l'impasse politique, la Mission a continué à collaborer activement avec les parties prenantes nationales, aux côtés d'autres représentants de la communauté internationale, notamment en présidant le comité local de suivi, composé de l'Union africaine, de la CEDEAO et de la MINUSMA elle-même.

47. Au cours de l'exercice, les réformes institutionnelles menées dans le cadre de la transition politique ont avancé, avec notamment la finalisation du calendrier électoral et le lancement du processus de révision de la Constitution. La stratégie flexible et proactive de la Mission, visant principalement à réunir les parties prenantes en coordination avec la CEDEAO et les partenaires régionaux et internationaux, a porté ses fruits. En participant activement aux activités du comité local de suivi, la Mission a en outre appuyé la finalisation d'un calendrier électoral révisé de 24 mois, qui a été présenté le 28 juin 2022 et qui détaille les étapes prévues pour achever la transition politique avec un référendum constitutionnel et des élections locales, législatives et présidentielles qui seront organisés avant le 4 février 2024. Le calendrier a été accepté, et les sanctions financières et économiques de la CEDEAO ont été progressivement levées à l'issue du sommet de l'organisation du 3 juillet 2022.

48. Les Assises nationales de la refondation, qui se sont terminées en décembre 2021, ont constitué une étape importante pour l'inclusion des principales parties prenantes dans des processus de réforme institutionnelle plus larges, et les consultations ont été bien accueillies au niveau régional et local. L'appui technique et les services de coordination que la Mission a fournis dans le cadre des consultations organisées dans trois régions centrales et pour les organisations de la société civile ont abouti à une prise de position commune et à l'élaboration d'une liste de recommandations issues des Assises nationales. Dans la Charte de la transition, qui a été révisée en février 2022, le nombre de membres du Conseil national de transition a été augmenté, comme recommandé par les Assises, dans le but d'améliorer la représentation au sein du Conseil. La Mission a également fourni un appui technique aux autorités nationales pour la mise en place d'un comité de suivi de l'application des recommandations issues des Assises, ainsi que d'une commission de suivi du calendrier des réformes politiques et institutionnelles. La commission a été créée pour suivre les progrès accomplis au regard des critères convenus et en rendre compte, afin de mieux orienter les décisions concernant la levée éventuelle des sanctions restantes de la CEDEAO à l'égard du Mali.

49. La Mission a continué à fournir un appui technique important pour la préparation d'élections libres, régulières, ouvertes et crédibles. L'adoption de la loi électorale, promulguée le 24 juin 2022, a représenté une avancée majeure dans la préparation des élections, notamment parce qu'elle fournit le cadre juridique nécessaire à la mise en place d'un organe indépendant de gestion des élections, détaille la restructuration territoriale des circonscriptions électorales et entérine un accord sur la rédaction d'une nouvelle constitution. La Mission a également appuyé

les autorités de transition en menant une opération spéciale d'inscription des électeurs dans tout le pays et dans les ambassades maliennes et a fourni un appui technique pour le processus annuel d'inscription des électeurs du 1er octobre au 31 décembre 2021.

50. La mise en œuvre de l'Accord de 2015 pour la paix et la réconciliation au Mali reste lente du fait de la transition politique et des tensions qui persistent entre ses signataires. Toutefois, la Mission a continué à dialoguer avec les signataires, le Ministre de la réconciliation et les interlocuteurs gouvernementaux, notamment en facilitant l'organisation de cinq réunions de l'équipe de médiation internationale. Pour sortir de l'impasse politique et convoquer à nouveau les réunions du Comité de suivi de l'Accord, elle a continué d'axer ses efforts sur la facilitation d'un dialogue inclusif et d'une participation effective des partis politiques, des mouvements signataires et des organisations de la société civile, en particulier des associations de femmes et de jeunes, des chefs religieux et des syndicats, ainsi que des autres parties prenantes sociopolitiques et économiques aux organes et aux processus de gouvernance transitoire. Ces réunions visaient à favoriser les échanges à propos de l'absence de progrès dans la mise en œuvre de l'Accord et à accélérer le partage d'informations entre les signataires, tout en incitant les parties à œuvrer de manière constructive à la tenue de la réunion de décision de haut niveau. Si le Comité de suivi de l'Accord et ses sous-comités ne se sont pas réunis depuis octobre 2021, la Mission a continué d'appuyer le comité technique de sécurité et ses activités connexes et ainsi de démontrer la coopération existant entre les parties au niveau technique, notamment en facilitant deux réunions.

51. L'appui technique et logistique de la Mission a permis d'enregistrer des avancées spécifiques en matière d'inclusion et de participation de la société civile, des femmes et des jeunes dans le processus de transition et de paix. Grâce aux bons offices et aux activités de sensibilisation de la Mission, en coordination avec des partenaires, le Gouvernement a accepté de faire participer 15 femmes supplémentaires aux mécanismes de suivi de l'Accord de paix. Parmi elles, 3 rejoindront le Comité de suivi de l'Accord et les 12 autres rejoindront les quatre sous-comités de suivi. La Mission a également aidé les autorités nationales à mettre en place l'observatoire des femmes, notamment en animant des ateliers avec des dirigeantes.

52. En outre, des progrès ont été accomplis en ce qui concerne le projet de loi sur la réorganisation territoriale, laquelle est essentielle pour améliorer la prestation de services à la population. Dans le projet de loi, qui est conforme à l'Accord de paix, a été définie une architecture institutionnelle pour les couches décentralisées de l'administration locale. Conformément à l'Accord de paix, la Mission a également aidé le Gouvernement à adopter la loi sur la politique nationale de réparation proposée par Commission vérité, justice et réconciliation, ce qui représente une avancée importante en matière de justice transitionnelle.

53. Au cours de l'exercice, la MINUSMA a notamment observé une intensification significative de la désinformation et de la mésinformation sur un large éventail de sujets, y compris la transition politique, le processus de paix et les partenaires internationaux en matière de sécurité au Mali. Les campagnes de désinformation, de plus en plus systématiques, sont synchronisées à grande échelle pour utiliser les réseaux locaux et panafricains ainsi que les médias sociaux. Pour y remédier, la Mission a continué d'explorer de nouveaux moyens de contrer la mésinformation et la désinformation au Mali, notamment par l'intermédiaire d'actions de sensibilisation, de la radio et des médias sociaux, ainsi que par des échanges directs avec les dirigeants de la société civile et la population malienne.

54. Au titre de sa deuxième priorité stratégique, la Mission a renforcé l'appui qu'elle fournit au secrétariat du Cadre politique de gestion de la crise au centre du

Mali et le dialogue qu'elle entretient avec lui. Elle a travaillé en étroite collaboration avec le Secrétaire permanent, nommé en juin 2021, pour organiser de vastes consultations au sein des cinq régions du centre du Mali et réviser la stratégie pour le centre du pays. Les efforts coordonnés visaient à garantir que la stratégie s'attaquerait aux causes profondes et aux moteurs des conflits violents, protégerait les civils, réduirait la violence intercommunautaire et rétablirait l'autorité de l'État ainsi que les services sociaux de base. Dans le cadre de son appui aux consultations, la Mission a réuni un vaste éventail de responsables régionaux et locaux, d'organisations de la société civile, de représentants syndicaux, de groupes de femmes, de jeunes et de membres de minorités, ainsi que d'autres parties prenantes. En outre, elle a apporté son soutien au secrétariat permanent en recrutant ses ressources humaines afin de renforcer son expertise technique spécifique tout au long de l'exercice.

55. Le soutien que la Mission a apporté au Cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali, qui a notamment consisté à faciliter les consultations au niveau national et la finalisation de la stratégie pour le centre, a été essentiel pour mettre en œuvre la stratégie. Celle-ci s'articule autour de quatre piliers : a) paix, sécurité et cohésion sociale ; b) gouvernance et justice ; c) action humanitaire et relèvement économique ; d) communication et coordination. Elle s'appuie toujours sur des mécanismes de gouvernance, avec le secrétariat permanent au niveau national et cinq comités de coordination régionaux, sous la direction des gouverneurs. Ces comités ont été créés par décision des gouverneurs dans les cinq régions mais seuls ceux des régions de Mopti et de Ségou sont actuellement opérationnels. Au 30 juin, le projet de stratégie de stabilisation (2022-2024) pour les régions du centre devait encore être approuvé par le Conseil des ministres. Le soutien que la MINUSMA a apporté à la consultation à grande échelle s'est révélé efficace et les autorités maliennes à différents niveaux se sont montrées disposées à adopter rapidement la stratégie, preuve d'une adhésion et d'une appropriation maliennes.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès accomplis dans la transition politique vers une gouvernance plus démocratique et inclusive dans le respect de l'ordre constitutionnel et de l'Accord de paix, y compris en ce qui concerne la tenue d'un référendum constitutionnel et d'élections présidentielles et législatives

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Fourniture de bons offices par le (la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général auprès des parties prenantes nationales, dans le but de consolider l'action menée en vue de l'application de la feuille de route pour la transition	Objectif atteint
Achèvement de la réforme constitutionnelle par la tenue d'un référendum constitutionnel	Le processus de réforme constitutionnelle n'a pas été achevé en raison de la décision des autorités de transition de prolonger la période de transition. À l'issue de consultations approfondies avec les autorités de transition, la CEDEAO et les partenaires, il a été décidé que le référendum constitutionnel aurait lieu le 19 mars 2023. Le 10 juin, le Président a publié un décret portant création d'un comité chargé de rédiger une nouvelle constitution. Les membres dudit comité ont ensuite été nommés le 29 juin
Amélioration de la représentation des femmes au Parlement (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 28 %)	26,44 % des parlementaires sont des femmes Le pourcentage a été inférieur aux prévisions à cause du retard pris dans le calendrier électoral

Le code électoral est en tous points conforme aux dispositions de l'Accord de paix et aux normes électorales internationales (2019/20 : partiellement conforme ; 2020/21 : partiellement conforme ; 2021/22 : 1)	Le code électoral, adopté le 17 juin 2022, est en partie conforme aux dispositions de l'Accord de paix et aux normes électorales internationales
Toutes les parties prenantes aux élections nationales disposent des outils techniques et des éléments d'information nécessaires à l'organisation d'élections pacifiques, libres, ouvertes à toutes et à tous et transparentes (2019/20 : 8 ; 2020/21 : 8 ; 2021/22 : 8)	Objectif atteint
Des femmes sont régulièrement candidates aux élections générales (pourcentage d'élues : 2019/20 : 27,9 % ; 2020/21 : objectif non atteint ; 2021/22 : 30 %)	L'objectif n'a pas été atteint car les élections générales n'ont pas eu lieu en raison de l'instabilité politique et de la transition, qui ont retardé les opérations électorales. Tout au long de la transition politique, la mission a soutenu 1 100 jeunes femmes dans le cadre d'ateliers visant à renforcer leurs capacités en matière d'opérations électorales
Nombre de communes bénéficiant d'un soutien technique et d'un appui en matière de sécurité (2019/20 : 703 sur 703 ; 2020/21 : 703 sur 703 ; 2021/22 : 703 sur 703)	Objectif atteint
Augmentation de la participation des organisations de femmes à la préparation des élections (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 2 ; 2021/22 : 2)	Objectif atteint
Organisation, par les organisations de la jeunesse, d'un nombre accru d'activités de prévention de la violence liée aux élections (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 2 ; 2021/22 : 2)	Objectif atteint
Achèvement de la restructuration territoriale redéfinissant la carte électorale et adoption par l'Assemblée nationale des lois connexes (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 1)	La loi sur la restructuration territoriale a été élaborée avec un appui important de la part de la Mission. Des mesures majeures ont été prises dans le projet de loi pour améliorer la prestation de services à la population en mettant en place une architecture institutionnelle plus cohérente dans les couches décentralisées pertinentes de l'administration locale. À la fin de l'exercice, le projet de loi était en cours d'examen par le bureau du Premier Ministre. Une fois approuvé par le Premier Ministre, il sera voté à l'Assemblée nationale Bien que l'adoption du projet de loi sur la restructuration territoriale ait été retardée, l'adoption de la loi électorale, le 17 juin 2022, a constitué un grand pas vers la restructuration de l'administration territoriale

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Fourniture de bons offices, notamment pour ce qui est de l'organisation de 2 réunions avec des partis politiques et de 2 réunions avec des représentants de	6	Réunions relatives aux bons offices ont été organisées avec le Représentant spécial du Secrétaire général, dont 2 réunions avec des

la société civile, y compris des jeunes, des femmes et des dirigeants religieux		représentants de la société civile et 4 réunions avec le comité local de suivi
Tenue de 2 ateliers de renforcement des capacités à l'intention d'organisations de femmes, en vue d'accroître leur participation aux processus électoraux	2	Le nombre d'activités de bons offices, plus élevé que prévu, s'explique par la transition politique en cours et par les efforts plus larges qui ont été déployés pour appuyer le dialogue autour du calendrier électoral
Tenue de 10 ateliers avec des partis politiques, des jeunes, des femmes et des organisations de la société civile, en vue d'instaurer des mécanismes de prévention de la violence liée aux élections	10	Ateliers de renforcement des capacités se sont tenus
Organisation de 2 ateliers à l'intention des femmes et des organisations de la société civile ; fourniture de bons offices en vue d'appuyer les réformes constitutionnelles et une participation représentative au référendum constitutionnel	Non	Les ateliers n'ont pas eu lieu, les autorités maliennes ayant reporté le référendum constitutionnel à mars 2023. La Mission a réorienté ses activités d'appui pour 2 tables rondes organisées à Gao et à Tombouctou avec des jeunes, des femmes et des groupes armés signataires sur les processus de réforme constitutionnelle
Tenue de 6 réunions avec le Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille en vue de rendre opérationnels les 5 mécanismes de coordination (équipe spéciale du Groupe de travail thématique des Nations Unies sur les questions de genre ; groupe de travail national sur les femmes et la paix et la sécurité ; Initiative Spotlight ; sous-groupe sur la violence fondée sur le genre ; #FemmesMali2020) pour favoriser et améliorer la participation et la représentation effectives des femmes dans le cadre du processus de paix et de la transition politique	27	Réunions se sont tenues Le nombre de réunions tenues avec le Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille a été plus élevé que prévu du fait des efforts accrus que la Mission a déployés pour soutenir la participation des femmes à la transition politique. La Mission a appuyé trois groupes de travail, y compris des réunions mensuelles régulières avec l'équipe spéciale du Groupe de travail thématique des Nations Unies sur les questions de genre, le Groupe de dialogue sur l'autonomisation des femmes et le groupe consacré au plan d'action relatif à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité
Tenue de réunions mensuelles et de 3 ateliers aux fins de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, en particulier par la fourniture d'un soutien logistique, la participation des femmes à l'organisation des Journées portes ouvertes sur les femmes et la paix et la sécurité, et l'examen du plan d'action national	5 12	Ateliers se sont tenus Réunions se sont tenues Le nombre d'ateliers a été plus élevé que prévu car la MINUSMA a organisé cinq ateliers sur la planification annuelle du plan d'action relatif à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité pour la période 2019-2023, sur la conférence des jeunes dirigeants de la société civile et des partis politiques concernant la résolution 2250 (2015) du Conseil et sur la participation et la mobilisation au service de l'autonomisation des femmes dans la mise en œuvre de l'Accord de paix
Tenue de 10 réunions régionales en vue d'appuyer la poursuite des Assises nationales, et de consolider	Non	Les réunions régionales n'ont pas eu lieu en raison du report du processus de révision

et de communiquer les recommandations des communautés locales en ce qui concerne la révision constitutionnelle		constitutionnelle à mars 2023. En outre, les recommandations issues des Assises nationales de la refondation n'ont pas été appliquées avant la fin du mois de juin 2022, ce qui était une condition préalable à l'organisation des réunions régionales. À la lumière de ces retards, la Mission a réorienté ses activités d'appui aux initiatives gouvernementales afin de promouvoir la sensibilisation des citoyens aux questions politiques et leur participation au processus de réforme. En lieu et place des réunions régionales, elle a organisé des réunions dans les régions de Gao, Mopti, Tombouctou/Taoudenni, Kidal et Ménaka avec les acteurs régionaux, y compris les autorités de l'État, les groupes armés et les organisations régionales de la société civile, afin de les sensibiliser à la Charte de la transition modifiée, au calendrier électoral et à l'utilité de leur participation effective aux réformes politiques et institutionnelles, et notamment à la prise de décisions relatives à la révision constitutionnelle
Fourniture d'un appui technique, logistique et opérationnel dans le cadre de la révision constitutionnelle et de l'organisation d'un référendum constitutionnel en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies ; impression de 5 millions d'exemplaires de la nouvelle Constitution	Non	Ce produit a été retardé parce que le référendum constitutionnel et la révision constitutionnelle ont été reportés, à la suite des deux coups d'état militaires. Le référendum constitutionnel est prévu pour mars 2023 et un comité de 25 membres a été nommé par le Président pour diriger la rédaction d'une nouvelle constitution
Tenue de 10 ateliers en vue de contribuer au renforcement des capacités techniques et opérationnelles pour que les nouvelles régions créées en 2012 soient opérationnelles sur le plan électoral	10	Ateliers se sont tenus
Tenue de 2 ateliers de consultation en vue de réviser la loi électorale et d'adopter un nouveau cadre juridique électoral prenant en compte les recommandations et suggestions des différentes parties prenantes	10	Ateliers ont été organisés à Mopti, Tombouctou, Taoudenni, Gao, Ségou et Kayes sur la sensibilisation à la nouvelle loi électorale Le nombre d'ateliers organisés a été plus élevé que prévu car la Mission a mené davantage d'activités pour élargir les consultations sur la loi électorale
Publication à 2 millions d'exemplaires des documents suivants : a) nouveau cadre juridique régissant les élections ; b) nouveau manuel d'instruction civique dans le domaine électoral ; c) manuel destiné au personnel des bureaux de vote institués lors des élections présidentielles, législatives et municipales	Non	Ce produit a été retardé en raison de l'adoption tardive de la loi électorale, le 17 juin 2022

Tenue de 2 tables rondes et de 2 séances de formation visant à permettre au Gouvernement malien de procéder à une réflexion collective et de mener les réformes législatives et électorales nécessaires	1 Table ronde de 3 jours réunissant plus de 750 participants s'est tenue 2 Séances de formation ayant compté avec la participation de 70 personnes se sont tenues Le nombre de tables rondes a été plus faible que prévu du fait du processus de transition politique plus large et des négociations autour de la prolongation du calendrier électoral
Tenue de 5 ateliers de renforcement des capacités et fourniture de conseils techniques en vue d'aider les organes électoraux, les organisations de la société civile et les médias à mener des programmes d'instruction civique, de sensibilisation des électeurs et de communication avant les prochaines grandes échéances électorales	7 Ateliers de renforcement des capacités visant à fournir des conseils techniques aux organes électoraux, aux organisations de la société civile et aux médias sur le processus électoral ont été organisés Le nombre d'ateliers organisés a été plus élevé que prévu en raison de l'appui technique que la MINUSMA a fourni dans le cadre du processus de réforme politique et institutionnelle
Organisation de réunions mensuelles et de 2 ateliers de haut niveau à l'intention des organes électoraux, des autorités locales, du Ministère de la justice et de la Cour constitutionnelle, consacrés au règlement des litiges électoraux	14 Objectif atteint
Organisation de 6 ateliers de prévention et d'atténuation des conflits liés aux élections à l'intention des organes électoraux, des organisations de la société civile, des associations de femmes, des autorités locales, des partis politiques, des forces de sécurité maliennes, des groupes signataires et des médias (1 atelier par site)	6 Ateliers ont été organisés
Organisation de 1 atelier à l'échelle nationale réunissant des organisations de la société civile, des groupes de femmes et de jeunes, des dirigeants communautaires et religieux et des acteurs politiques, en vue de recueillir auprès d'eux des enseignements à retenir et des bonnes pratiques sur les processus électoraux	1 Atelier a été organisé
Tenue de 6 ateliers à l'intention de membres du Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, d'organisations de la société civile malienne et de partis politiques à Bamako, Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal, aux fins du recensement des personnes susceptibles de se porter candidates aux élections et aux sièges à pourvoir dans les mécanismes de sensibilisation, l'objectif étant de garantir que les vues, les besoins, les préoccupations et les priorités des femmes et des jeunes sont pris en compte à tous les niveaux des opérations électorales et de veiller à ce que soit respectée la loi malienne n°°2015-052 du	65 Ateliers ont été organisés Le nombre d'ateliers organisés a été plus élevé que prévu en raison de la facilitation de 65 ateliers dans le cadre du projet Vestibule de veille des femmes et des filles dans 6 régions, y compris le district de Bamako, pour favoriser des élections inclusives et la transition, ainsi que le processus politique et de paix au sens large

18 décembre 2015 établissant qu'au moins 30 % des postes soumis à élection ou nomination doivent être occupés par des femmes	
Déploiement d'un minimum de 50 escortes armées et de 300 patrouilles en vue d'aider les forces de sécurité maliennes à faciliter le processus électoral	Non Ce produit a été retardé en raison du report des différents processus électoraux à 2023 et 2024
Élaboration de 4 produits multimédias, organisation de 2 séances d'information et de 2 visites à l'intention des journalistes dans les régions et réalisation d'au moins 10 produits radiophoniques, y compris des débats, des entretiens et des émissions, ainsi que de 60 messages radio (annonces d'intérêt public) en vue d'informer les citoyens et les électeurs maliens des procédures électorales et ainsi d'éviter que les opérations électorales ne donnent lieu à des conflits	5 Produits multimédias ont été élaborés 2 Séances d'information ont été organisées 10 Visites ont été organisées à l'intention des journalistes dans 10 régions 146 Produits radiophoniques ont été réalisés 0 Message radio Le nombre de produits a été plus élevé que prévu en raison des efforts accrus que la Mission a déployés pour sensibiliser les citoyens maliens à la transition politique et au règlement pacifique des litiges Aucun message radio sur les procédures électorales n'a été diffusé en raison du report des élections

Réalisation escomptée 1.2 : L'application de l'Accord de paix fait l'objet d'un appui et d'un suivi, notamment par l'entremise du secrétariat du Comité de suivi de l'Accord

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Tenue par les 4 sous-comités thématiques du Comité de suivi de l'Accord de réunions plénières mensuelles et établissement de rapports (2019/20 : retardé ; 2020/21 : 4 ; 2021/22 : 12)	Les 4 sous-comités du Comité de suivi de l'Accord ont organisé 1 réunion plénière en octobre 2021 Le nombre de réunions plénières est plus faible que prévu car les autorités de transition ont interrompu les réunions jusqu'à la tenue de la réunion de décision de haut niveau. Au cours de l'exercice, la mise en œuvre de l'Accord de paix a globalement stagné, également en raison de l'évolution de la situation politique et sécuritaire du fait de la transition politique en cours
Établissement de rapports réguliers par l'Observateur indépendant dont le mandat, défini dans l'Accord de paix, consiste à analyser l'avancement de l'application de celui-ci et contribution de l'Observateur à la mobilisation sans relâche des parties signataires (2019/20 : 3 ; 2020/21 : 1 ; 2021/22 : 3)	5 rapports ont été présentés Le nombre de rapports a été plus élevé que prévu parce que l'Observateur indépendant a produit, le 15 novembre, 1 note supplémentaire à l'attention de l'équipe de médiation internationale sur les risques de blocages dans la mise en œuvre de l'Accord de paix. En outre, l'Observateur indépendant a produit un deuxième rapport supplémentaire en juin 2022 sur la mise en œuvre de l'Accord
Coordination de l'appui international assurée par le Haut Représentant du Président pour la mise en œuvre de l'Accord, le Ministère de la réconciliation, de la paix et de la cohésion nationale et d'autres institutions gouvernementales chargées de la mise en œuvre de l'Accord de paix (2019/20 :	2 réunions se sont tenues à Rome et à Gao, le 31 août 2021 et le 17 mars 2022 Le nombre de réunions de coordination a été moins élevé que prévu du fait des nouveaux retards pris dans la mise en œuvre de l'Accord de paix au cours de l'exercice, notamment parce que les autorités de transition se sont

6 réunions de coordination ; 2020/21 : objectif partiellement atteint ; 2021/22 : 12)	employées en priorité à négocier avec la CEDEAO la levée des sanctions à l'égard du Mali, dans le contexte du calendrier électoral révisé
Fourniture de bons offices par le (la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général auprès des parties prenantes nationales pendant la transition politique en vue de régler les points de désaccord (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 12 ; 2021/22 : 7)	12 réunions de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général ont été organisées avec des parties prenantes nationales au cours de l'exercice. En participant activement aux activités du comité local de suivi, la Mission a en outre appuyé la finalisation d'un calendrier électoral révisé de 24 mois, publié le 30 juin, qui prévoit l'achèvement de la transition politique avec des élections locales, législatives et présidentielles organisées avant le 4 février 2024 Le produit a été supérieur aux prévisions en raison de la situation politique et sécuritaire qui a suivi les sanctions de la CEDEAO contre le Mali et de la nécessité d'un soutien accru de la Mission pour régler les points de désaccord
Poursuite du travail de coordination avec divers partenaires et parties prenantes en vue de faciliter le processus de paix, en particulier dans le cadre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (2019/20 : 2 initiatives ; 2020/21 : 4 ; 2021/22 : 5)	Objectif atteint
Amélioration de la participation des femmes au Comité de suivi de l'Accord (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 31 %)	44 % Le pourcentage est plus élevé que prévu grâce à l'appui technique et logistique de la Mission, qui a permis d'accomplir des avancées spécifiques en matière d'inclusion et de participation de la société civile, des femmes et des jeunes dans le processus de transition et de paix. Parmi les faits nouveaux d'importance, citons l'accord des autorités de transition de faire participer 15 femmes supplémentaires aux mécanismes de l'Accord de paix, dont 3 feront partie du Comité de suivi de l'Accord, portant ainsi le nombre total de femmes au sein du Comité à 12, sur un total de 27 membres

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Organisation par la Mission des réunions mensuelles du Comité de suivi de l'Accord et de celles de ses 4 sous-comités thématiques, et prestation par la Mission d'une assistance technique, y compris s'agissant de la coordination des réunions préparatoires, de la diffusion des rapports issus des réunions mensuelles et de la gestion des documents relatifs à l'application de l'Accord de paix	4	Réunions du Comité de suivi de l'Accord ont eu lieu le 27 juillet et le 5 octobre 2021, et 2 réunions ont été organisées par les sous-comités Le nombre de réunions a été plus faible que prévu car les autorités de transition ont interrompu les réunions du Comité de suivi de l'Accord et de ses sous-comités jusqu'à la tenue de la réunion de décision de haut niveau liée à la transition politique en cours
Organisation de 12 réunions de coordination avec le Haut Représentant du Président pour la mise en	24	Réunions de coordination se sont tenues Le nombre de réunions de coordination a été plus élevé que prévu grâce aux efforts que la

œuvre de l'Accord de paix et les autres parties prenantes chargées de l'application de cet accord		Mission a déployés pour maintenir la dynamique de l'Accord de paix tout au long de la transition, et aux efforts déployés pour faciliter la tenue d'une réunion de décision de haut niveau afin de mettre au point les modalités du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration et de s'entendre sur les modalités générales des réformes politiques et institutionnelles nécessaires à la pleine application de l'Accord de paix
Organisation de réunions de coordination mensuelles avec l'équipe de médiation internationale et la communauté internationale et établissement de rapports	5	Sessions de l'équipe de médiation internationale ont été organisées Le nombre de sessions plus faible que prévu s'explique par les tensions croissantes entre les mouvements signataires et le Gouvernement au sujet de la direction et des fonctions du Comité stratégique permanent. Dans l'intervalle, le Gouvernement a souhaité ne tenir une réunion du Comité de suivi de l'Accord qu'après l'accomplissement de progrès tangibles dans la mise en œuvre de l'Accord, notamment la tenue d'une réunion de décision de haut niveau
Organisation de 2 réunions avec les acteurs du Processus de Nouakchott et de 2 réunions avec la plateforme de coordination pour le Sahel, qui réunit des représentants des États membres du Sahel et d'organisations régionales, et des partenaires internationaux	4	Réunions ont été organisées
Organisation de 1 réunion sur la coopération intermissions entre la MINUSMA et l'UNOWAS, à l'appui du processus de paix et de la dynamique régionale qu'il suscite	1	Réunion du groupe de travail sur les dynamiques régionales entre la MINUSMA et l'UNOWAS en Afrique de l'Ouest et au Sahel a été organisée
Organisation de 6 réunions de coordination et de 3 ateliers visant à promouvoir les partenariats, à renforcer la capacité des Maliennes à contribuer pleinement et efficacement à l'application de l'Accord de paix et à sensibiliser à l'importance du rôle joué par les femmes dans le processus de paix	22	4 réunions de coordination visant à promouvoir les partenariats et à renforcer la capacité des Maliennes ont été organisées Le nombre de réunions de coordination a été plus faible que prévu car la priorité a été donnée à l'appui fourni aux ateliers visant à accroître la participation des femmes à l'Accord de paix 18 ateliers ont été organisés Le nombre d'ateliers a été plus élevé que prévu grâce aux efforts accrus que la Mission a déployés pour renforcer la participation des femmes au processus de paix, notamment par la nomination de femmes supplémentaires au Comité de suivi de l'Accord

Organisation de campagnes d'information et de campagnes radiophoniques et multimédias consacrées au mandat de la Mission et aux progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix, dont 80 séances de sensibilisation à l'intention des communautés locales et des principaux publics cibles à Bamako, ainsi que dans le centre et le nord du Mali, avec présentation de documents factuels appelant l'attention sur l'action menée par la Mission ; élaboration de 5 produits multimédias ; réalisation d'un total de 100 débats, émissions et entretiens radiophoniques ; célébration de la Journée de la paix et de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies	1 Célébration de la Journée de la paix et de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies 123 Produits radiophoniques ont été réalisés 196 Activités de sensibilisation ont été menées à Bamako et dans le centre et le nord du Mali Les produits ont été supérieurs aux prévisions car la Mission a accordé une plus grande priorité à la communication stratégique et à l'information du public, afin de mieux faire connaître son mandat

Réalisation escomptée 1.3 : Accélération de la mise en œuvre de la stratégie de stabilisation pour le centre du pays, parallèlement au renforcement de la participation et de la contribution des parties prenantes, notamment des partis politiques, des élus et des représentants de la société civile (y compris des groupes de femmes et de jeunes et des groupes religieux) à l'application de la stratégie axée sur les aspects politiques pour le centre du Mali

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Augmentation du nombre de réunions tenues entre les populations, les entités du secrétariat permanent du Cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali, les organes de l'État et les élus locaux en vue de l'instauration et du maintien de mécanismes d'échanges entre les communes dans le but de stabiliser le centre du pays (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 6 réunions)	Objectif atteint
Collaboration des organisations de la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) à des analyses, des déclarations et des activités communes afin d'assurer un suivi plus efficace de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de contribuer à l'amélioration de la stratégie nationale axée sur les aspects politiques pour le centre du Mali (2019/20 : 206 ; 2020/21 : 160 ; 2021/22 : 180)	50 associations de la société civile ont participé à des sessions de formation sur l'Accord de paix Le nombre a été plus faible que prévu du fait des contraintes de sécurité, qui ont limité la capacité de la Mission à communiquer avec des organisations de la société civile dans le nord et le centre du Mali
Accélération de la mise en place des mécanismes de stabilisation prévus dans le plan d'action du secrétariat permanent du Cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali, l'accent étant mis sur les piliers relatifs à la gouvernance et à la communication, ainsi que sur la poursuite de la collaboration entre les structures concernées (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 2 initiatives)	Objectif atteint
Fonctionnement effectif du cadre de concertation du secrétariat permanent du Cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali et tenue de réunions régulières aux niveaux central et local (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ;	Objectif atteint

2021/22 : 48 réunions tenues au niveau central et 12 au niveau local)

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Organisation de 4 réunions entre les populations et les différentes structures du Cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali, y compris les nouveaux élus locaux	4	Réunions ont été organisées à Mopti et Ségou
Organisation par les élus locaux de 2 réunions avec des organisations de la société civile, y compris des jeunes, des femmes et des chefs traditionnels et religieux, aux fins du développement d'un partenariat durable pour la mise en œuvre de la stratégie de stabilisation, l'objectif étant de promouvoir la prise d'initiatives et l'appropriation des processus sociopolitiques de réconciliation par le pays	8	4 réunions ont été organisées avec les organisations de jeunes de Mopti, notamment le Conseil régional de Mopti et les responsables du Cadre politique de gestion de la crise au centre du pays 4 sessions ont été organisées avec des personnalités influentes, des femmes et des jeunes dans le cadre de la mise en œuvre de la charte communautaire inclusive pour la paix, la sécurité et le développement dans la région de Mopti Le nombre de produits a été plus élevé que prévu en raison des progrès accomplis par les autorités nationales dans l'élaboration de la stratégie de stabilisation, ainsi que du renforcement de l'appui de la Mission aux vastes consultations qui ont été menées
Mise en œuvre d'initiatives trimestrielles de renforcement de la confiance visant à mieux faire connaître l'Accord de paix et la stratégie de stabilisation pour le centre du pays auprès de toutes les couches de la population et des parties prenantes locales afin de prévenir et de gérer les conflits locaux, en améliorant les relations entre civils et militaires	Oui	
Organisation de 10 activités visant à accompagner les organisations de la société civile, y compris les groupes de femmes et de jeunes, et les autorités locales dans la mise en œuvre de la stratégie de stabilisation pour le centre du pays	7	Activités visant à soutenir les organisations de la société civile ont été organisées Ce nombre, inférieur aux prévisions, s'explique par le report des activités restantes à juillet 2022, en raison de l'indisponibilité des acteurs concernés
Organisation de 3 réunions au niveau national et de 81 séances de sensibilisation avec des organisations de la société civile, notamment des groupes de femmes et de jeunes, en vue de consolider leurs réseaux et de les doter des capacités voulues pour œuvrer en faveur de la transparence, de l'application du principe de responsabilité et de la participation citoyenne dans les régions de Bamako, Mopti, Ménaka, Gao, Kidal, Taoudenni et Tombouctou	3 50	Réunions ont été organisées Séances de sensibilisation ont été organisées Le nombre de produits a été plus faible que prévu en raison des contraintes de sécurité ainsi que de l'indisponibilité des acteurs concernés, qui ont été invités aux sessions politiques organisées dans les régions au cours de la même période par le Gouvernement

Tenue de 12 sessions thématiques par visioconférence pour les femmes et les jeunes du Groupe de travail sur les femmes, les jeunes et la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, consacrées aux progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et à l'inclusion des femmes et des jeunes dans le processus de paix et de réconciliation	1	Visioconférence Le nombre de visioconférences a été plus faible que prévu car l'activité n'a pas été menée à bien en raison de changements survenus dans le plan de travail de l'UNOWAS
Organisation de 3 ateliers aux fins de la promotion des partenariats et du renforcement de la capacité des Maliennes à contribuer pleinement et efficacement à la mise en œuvre de la stratégie de stabilisation pour le centre du Mali, dans le but de promouvoir la prise d'initiatives et l'appropriation des processus sociopolitiques par le pays	3	Ateliers ont été organisés
Organisation de réunions mensuelles de réconciliation avec les parties concernées pour aider le Gouvernement à résoudre les conflits dans le centre du Mali	11	Réunions de réconciliation ont été organisées et ont permis d'appuyer la préparation d'ateliers régionaux sur l'examen, la validation et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réconciliation nationale Le nombre de réunions organisées a été plus faible que prévu en raison des contraintes de sécurité, la dernière réunion ayant été reportée à l'exercice 2023/24
Organisation de campagnes de sensibilisation à la violence fondée sur le genre et à la violence sexuelle liée aux conflits en partenariat avec le Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille et les réseaux de femmes dans la région de Mopti	8	Campagnes de sensibilisation à la violence fondée sur le genre et à la violence sexuelle liée aux conflits ont été organisées dans 6 régions (Bamako, Gao, Kidal, Mopti, Tombouctou et Ménaka) auprès de plus de 10 000 participants

Composante 2 : protection des civils et appui en matière de sécurité

56. Les conditions de sécurité se sont encore détériorées au cours de l'exercice considéré, en particulier aux alentours des régions de Ménaka, de Gao, d'Ansongo et des régions de Mopti et de Douentza. Face à des menaces de plus en plus asymétriques au Mali, la MINUSMA a maintenu son dispositif efficace pour aider les autorités maliennes à sécuriser et à stabiliser les zones exposées ou en proie à un conflit armé, et a promu les efforts visant à protéger les civils, l'appui à la restauration et à l'extension de l'autorité de l'État, et l'opérationnalisation des Forces de défense et de sécurité maliennes, en accordant une attention particulière aux unités reconstituées de celles-ci. La MINUSMA a continué d'aider les autorités maliennes à mettre en œuvre les mesures de défense et de sécurité prévues par l'accord de paix. Toutefois, des blocages politiques ont entravé l'exécution de mesures prioritaires essentielles, notamment celles ayant trait aux opérations de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

57. Après que la France a annoncé, le 17 février 2022, qu'elle entamerait le retrait coordonné de ses forces déployées sur le territoire malien dans le cadre de l'opération Barkhane, un accord tripartite a été conclu entre la MINUSMA, Barkhane et les Forces de défense et de sécurité maliennes en vue d'améliorer la coordination et la communication pour favoriser un transfert progressif des responsabilités. Le 1er mai,

le Gouvernement a annoncé qu'il se retirait du Groupe de cinq pays du Sahel, y compris de la Force conjointe. Par la suite, le quartier général du Groupe a été transféré de Bamako à N'Djamena le 30 juin. Ces évènements ont eu une incidence sur la fourniture d'un appui opérationnel et logistique de la Mission à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. La Mission a continué à apporter son concours, en coordination avec les partenaires en matière de sécurité du Mali et le Gouvernement malien, et à se concerter avec ceux-ci à toutes les étapes du transfert de responsabilités, en assurant un appui constant en faveur de la sécurité et de la protection des civils.

58. La MINUSMA a continué d'aider les autorités maliennes à réformer et à renforcer la gouvernance des institutions en charge de la sécurité, en mettant l'accent sur le soutien au déploiement des unités reconstituées des Forces de défense et de sécurité maliennes dans le nord, conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits humains de l'ONU. L'appui apporté par la Mission aux Forces de défense et de sécurité maliennes sous forme de soutien aux unités reconstituées a immédiatement rendu possible la présence durable de quatre bataillons reconstitués à Kidal, à Gao, à Tombouctou et à Ménaka. Bien que des éléments supplémentaires n'aient pas été déployés au cours de l'exercice considéré dans le contexte des négociations politiques plus larges, les bataillons de Gao, de Tombouctou et de Ménaka ont participé aux opérations de sécurité. Pour accompagner les efforts plus larges déployés aux fins de la réforme du secteur de la sécurité, la Mission a également apporté son concours à l'opérationnalisation des comités locaux de sécurité dans 11 régions et à l'adoption officielle de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité et du plan d'action de celle-ci.

59. La Mission a continué d'exécuter son plan d'adaptation de manière à pouvoir épauler efficacement l'application de l'accord de paix, faire face à l'intensification des agissements des groupes armés et faciliter l'application d'une stratégie globale pour le Mali axée sur les aspects politiques afin de protéger les civils, tout en assurant la sûreté et la sécurité de ses soldats de la paix. L'équipe spéciale mobile a mené sa première opération dans les environs de Ménaka et d'Ansongo, de juin à novembre 2021. L'équipe spéciale a donné la priorité aux opérations de protection et de sécurité durables à la suite des attentats dirigés contre la commune de Ouattagouna le 8 août 2021, qui ont tué plus de 55 civils. La présence prolongée de l'équipe dans cette zone a permis de stabiliser la situation, notamment grâce à la conduite d'enquêtes et à la fourniture d'une assistance aux populations touchées. Bien que des progrès aient été réalisés dans l'exécution du plan d'adaptation au cours de l'exercice considéré, certains équipements clefs n'ont toujours pas été acquis, notamment des hélicoptères dotés de capacités aériennes améliorées permettant de mener des opérations de nuit. Les acteurs pertinents sont en train de déployer des efforts en vue de la mise en œuvre complète du plan d'adaptation de la MINUSMA, particulièrement pour doter celle-ci des moyens dont elle manque aux fins de leur déploiement. Ces efforts restent encore plus essentiels dans le contexte du retrait progressif des forces de l'opération Barkhane, qui entraîne un changement significatif de l'architecture de sécurité globale du Mali, ainsi qu'une réduction du nombre de forces internationales présentes dans le secteur Est. Bien que les conséquences du retrait aient été atténuées dans une certaine mesure par la mise en œuvre du plan d'adaptation, le retrait des moyens aériens d'attaque et de l'appui aérien rapproché de Barkhane a entraîné une perte de la force de dissuasion à l'égard des groupes armés terroristes. La réduction de ces capacités et la surexploitation de la présence de la force continueront d'avoir une incidence sur l'exécution des opérations de la Mission.

60. Malgré l'intensification des opérations des Forces de défense et de sécurité maliennes dans le centre du pays, les civils étaient exposés à de violentes attaques et à une recrudescence des violations des droits humains. Dans la zone des trois

frontières, le retrait des forces françaises du Mali a parfois réduit la pression exercée sur les groupes extrémistes violents, qui ont encore davantage exploité les rivalités intercommunautaires et étendu leur présence et leur contrôle. Les activités de la Mission relatives à la protection des civils étaient centrées sur les localités jugées les plus exposées à la violence dans le centre du pays, ainsi que sur les régions de Gao et de Ménaka, par le jeu de la mobilisation de la population, d'initiatives de dialogue et de déploiements ciblés.

61. Le système de suivi des alertes précoces de la Mission a continué de faciliter la prise de mesures intégrées visant à prévenir les menaces ou les attaques contre les civils. Au cours de l'exercice considéré, la MINUSMA a adapté ses dispositifs de déploiement en cas d'alerte précoce pour faire face aux menaces évolutives à Mopti, à Gao, à Kidal et à Tombouctou. En outre, la Mission s'est de plus en plus servie des bases opérationnelles temporaires comme points de départ avancés permettant à ses composantes civiles de participer aux opérations en cours et de passer la nuit dans des zones où elles ne sont pas normalement présentes. Les opérations ciblées, y compris dans le secteur Est, ont produit des effets positifs, la présence de la Mission dans le nord et le centre du Mali restant essentielle pour la protection des centres de population. Cet appui en matière de sécurité reste essentiel à la création de l'espace nécessaire au déroulement du processus de paix et contribue au rétablissement de l'administration publique dans ces zones. L'insuffisance des forces mobiles, des moyens aériens et des moyens d'alerte précoce a cependant empêché la Mission de parvenir à certains endroits suffisamment tôt pour éviter que des vies humaines ne soient perdues et des infrastructures endommagées, notamment à Djebok et à Tessalit. De plus, les restrictions à la liberté de circulation mises en place par le Gouvernement, dans le contexte des opérations de lutte antiterroriste régulièrement menées par les Forces de défense et de sécurité maliennes, ont fait que la Mission n'a pas assez utilisé les moyens de renseignement, de reconnaissance et de surveillance, et ont affecté les opérations de la force et de la police dans le centre du Mali. Ces contraintes ont eu une incidence sur la protection des civils.

62. La menace que représentent les engins explosifs improvisés a continué de gagner en complexité, 244 engins de ce type étant enregistrés au cours de l'exercice considéré. Bien que le nombre de victimes d'engins explosifs improvisés n'ait augmenté que de 6 % par rapport à l'année précédente, le nombre de décès qu'ils ont causés a augmenté de 32 %, ce qui montre une nette évolution de la menace, tant du point de vue tactique que sur celui de la létalité des engins. La majorité des victimes de ces engins sont recensées à Mopti, à Kidal et à Tombouctou. Dans le droit fil de l'initiative Action pour le maintien de la paix, la MINUSMA a continué d'apporter un appui essentiel en matière d'atténuation des menaces liées aux explosifs pour permettre aux soldats de la paix d'agir en toute sécurité, ainsi que pour assurer l'exécution de son mandat et la liberté de circulation. Elle a continué de s'employer à améliorer l'état de préparation, à accroître l'efficacité de son personnel en tenue en organisant des formations avant le déploiement et en cours de mission, et à inscrire ces efforts dans la durée grâce à des programmes de formation des formateurs et de mentorat. À cet égard, la MINUSMA a pris des mesures immédiates pour remédier au manque de matériel pouvant permettre d'atténuer les menaces les plus imminentes liées aux engins explosifs improvisés, en fournissant des contre-mesures électroniques dans le centre du Mali, et a amélioré la planification de l'atténuation des menaces liées aux explosifs ainsi que la formation spécialisée axée sur ces menaces et les services d'appui connexes reçus par les soldats de la paix dans le nord du pays.

63. Pour que les Forces de défense et de sécurité maliennes puissent être déployées dans le nord et le centre du pays à l'appui du rétablissement de l'autorité de l'État et de la protection des civils, la MINUSMA a continué de leur dispenser une formation

à l'atténuation des menaces liées aux engins explosifs improvisés adaptée au contexte afin qu'elles soient mieux à même d'intervenir dans ce domaine. Cinq autres équipes de neutralisation des explosifs et munitions improvisés des Forces de défense et de sécurité maliennes ont été formées au cours de l'exercice considéré, portant ainsi à 37 le nombre total d'équipes dotées de capacités renforcées en matière de gestion des risques liés aux explosifs depuis le début de la Mission, ce qui leur permet de se déployer dans les zones à haut risque et d'assurer la sécurité des populations civiles. Pour protéger les civils contre les menaces liées aux engins explosifs, la MINUSMA a continué à sensibiliser les populations à risque et mis en place un mécanisme d'intervention rapide pour aider les survivants d'explosions. En conséquence, quatre engins explosifs improvisés ont été détectés par des civils et signalés aux autorités locales, avant d'être neutralisés par les Forces de défense et de sécurité maliennes au début de 2022.

64. Les efforts visant à accélérer et achever le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration ne sont pas allés de l'avant au cours de l'exercice considéré, conformément aux décisions du Comité de suivi de l'Accord, en attendant la réunion de décision de haut niveau. Cette réunion devrait avoir pour objet : a) l'achèvement de l'intégration des 1 235 ex-combattants restants, sur un total de 3 000, dans le cadre du processus accéléré de désarmement, de démobilisation et de réintégration ; b) un consensus sur le processus national de désarmement, de démobilisation et de réintégration sur la base de la proposition du Gouvernement d'intégrer au total 26 000 ex-combattants en deux phases ; c) le redémarrage de la réintégration socioéconomique de catégories particulières d'ex-combattants et de femmes désignés dans les cinq régions du nord ; d) un consensus sur les réformes politiques et institutionnelles en suspens ; e) le lancement des 16 projets approuvés au titre du fonds pour le développement durable.

65. Les menaces évoluant rapidement, la MINUSMA a continué à mener des activités de lutte contre la violence au sein de la collectivité, à l'appui de sa deuxième priorité stratégique, auxquelles ont pris part plus de 403 757 membres des populations du centre et du nord du Mali. Pour réduire les conflits au niveau local et favoriser la réconciliation, la Mission a également apporté une assistance technique aux autorités maliennes aux fins de l'adoption de la stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale et de son plan d'action. Grâce à l'appui qu'elle apporte aux mécanismes locaux de médiation, de réconciliation et de renforcement de la confiance, la Mission a contribué à la signature de six accords de paix locaux, notamment à Bankass, à Ogossogou, à Kalasiguida, à Korombana, à Konio et à Fakara. Cela s'est traduit par une meilleure protection des civils et une plus grande liberté de circulation pour la population, avec un meilleur accès aux champs, aux pâturages et aux marchés hebdomadaires.

Réalisation escomptée 2.1 : Renforcement de la capacité de garantir la sécurité dans le nord et d'assurer la protection des civils dans le centre

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Les Forces de défense et de sécurité maliennes sont reconstituées, réformées, opérationnelles et redéployées dans le nord du pays, et les forces réformées sont également déployées dans le centre.	1 765 éléments du bataillon reconstitué ont été redéployés. La Mission a aidé à la relève de 189 éléments sur un total de 340 éléments du bataillon reconstitué devant être relevés entre Kidal et Gao
Nombre de victimes civiles enregistrées (morts violentes et blessures graves) (2019/20 : 1 911 ;	1 153 La baisse du nombre de morts et de blessés civils enregistrés tient très probablement à une augmentation des

2020/21 : 913 civils ont été tués et 918 blessés ; 2021/22 : 1 500)	« pactes de survie », dans lesquels les populations locales sont contraintes d'obéir à des règles répressives fixées par des groupes extrémistes violents en échange de leur protection. En outre, la Mission s'est heurtée à des difficultés pour accéder à certaines zones, ce qui pourrait également avoir entraîné une sous-déclaration
Nombre de cas de violences directes ou de menaces de violences directes contre des civils (2019/20 : 1 324 ; 2020/21 : 1 190 ; 2021/22 : 1 000)	265 La baisse du nombre de cas de violence directe ou de menaces de violence directe contre des civils tient très probablement à une sous-déclaration due aux difficultés rencontrées par la Mission pour accéder à certaines zones, dans un contexte de menaces de plus en plus asymétriques dans le pays. En outre, les pactes de survie imposés aux populations civiles par des groupes extrémistes violents ont peut-être joué sur les chiffres
Augmentation du nombre d'équipes des Forces de défense et de sécurité maliennes formées et dotées des capacités nécessaires pour faire face aux risques que présentent les explosifs dans le centre et le nord du pays (2019/20 : 29 ; 2020/21 : 32 ; 2021/22 : 34)	37 L'augmentation du nombre d'équipes formées tient au fait que les Forces de défense et de sécurité maliennes ont demandé de former davantage d'équipes d'intervention en matière de neutralisation des explosifs et munitions
Augmentation du nombre de comités consultatifs sur la sécurité créés et intensification des échanges avec ces derniers dans les régions du nord et du centre (2019/20 : sans objet ; 2020/21 26 : comités régionaux ; 2021/22 : 18 comités, dont 4 comités régionaux et 14 comités locaux)	3 comités régionaux, pour 99 réunions tenues à Mopti, à Tombouctou et à Ménaka La baisse du nombre de comités consultatifs sur la sécurité dans les secteurs du nord et du centre tient à la situation de sécurité dans les régions où les Forces de sécurité maliennes ne sont pas présentes

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Réunion mensuelle de coordination avec pour objectifs de renforcer la capacité de la Commission technique de sécurité de surveiller l'application du cessez-le-feu et d'enquêter sur les violations, d'adapter les arrangements en matière de sécurité en fonction de l'évolution des besoins, et de suivre et d'appuyer les processus de cantonnement ainsi que de désarmement, de démobilisation et de réintégration	7	Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison principalement des relations difficiles entre les signataires et en raison de l'arrêt des réunions du Comité de suivi de l'Accord
1 100 patrouilles militaires à pied dans les zones d'influence et protection des zones sensibles pour les civils	2 278	Patrouilles Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de la complexité de la situation de sécurité, en particulier le retrait de certains partenaires en matière de sécurité de la MINUSMA, ce qui a poussé la Mission à augmenter le nombre de patrouilles pour combler le vide sécuritaire

8 opérations conduites par la force et au moins 20 opérations conjointes, en coordination avec les Forces armées maliennes et les partenaires internationaux, selon que de besoin, en vue d'instaurer un environnement sûr et sécurisé	10	Opérations conduites par la force
	54	Opérations intégrées à la mission, coordonnées avec les forces armées maliennes et les partenaires internationaux. Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison du retrait de certains partenaires en matière de sécurité de la MINUSMA, ce qui a poussé la Mission à accroître ses activités dans certaines zones. Bien que la Mission ait dépassé son objectif, les zones couvertes sont restées limitées en raison d'un manque de ressources, notamment de moyens aériens et de forces plus mobiles
Conduite de 1 100 missions de surveillance aérienne avec ou sans pilote (missions de renseignement et d'escorte en fonction des capacités et des besoins opérationnels)	1 489	Missions de surveillance aérienne ont été assurées au moyen d'aéronefs avec ou sans pilote Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de l'intensification des efforts de collecte de renseignements, compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité. Toutefois, du fait de la détérioration de la situation de sécurité et de l'augmentation de la menace liée aux engins explosifs improvisés, un grand nombre de missions étaient destinées à préparer et à soutenir les opérations de protection des convois et des forces
6 480 jours de patrouilles de la police des Nations Unies dans le nord et le centre du Mali avec pour objectif d'appuyer les forces de sécurité maliennes (2 patrouilles par jour pendant 360 jours, à partir de 9 bases d'opérations)	4 904	Jours-personne de patrouille de la police des Nations Unies Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison de plusieurs facteurs : a) la période de quarantaine de 3 unités relevées entre octobre 2021 et février 2022 ; b) les restrictions accrues à la liberté de circulation mises en place par les autorités maliennes, qui ont eu une incidence sur la patrouille de la Mission dans certaines zones ; c) 2 unités basées à Bamako n'ont effectué qu'une seule patrouille par jour ; d) l'unité égyptienne n'est toujours pas opérationnelle en raison du blocage, à Dakar, du matériel appartenant au contingent. Le matériel a été libéré mais n'a pas encore été expédié à la Mission.
Tenue, à l'intention de 6 900 membres des forces de sécurité maliennes, de 242 séances de formation technique et pratique comprenant différents modules, l'objectif étant d'accroître leurs compétences dans les domaines suivants : police de proximité ; lutte contre la criminalité organisée et le	283	Séances de formation technique et pratique Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison des mesures prises pendant la pandémie de COVID-19, qui ont obligé la Mission à réduire le nombre de participants par séance et à planifier un plus grand nombre de séances afin de former un maximum de participants

terrorisme ; déontologie ; droits humains ; questions de genre	3 365	Membres des forces de sécurité maliennes formés Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison de l'application des mesures de protection liées à la COVID-19, qui imposait une réduction du nombre de participants par séance. En outre, certains cours de formation exigeaient des qualifications préalables ou un nombre déterminé de participants, ce qui entraînait souvent une réduction du nombre de participants ou l'annulation du cours
5 500 jours de patrouilles mixtes (Nations Unies et forces de sécurité maliennes) (2 patrouilles menées par chacune des 11 unités de police constituées, 5 jours par semaine, pendant 50 semaines)	688	Jours de patrouilles mixtes (Nations Unies et forces de sécurité maliennes) Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison des moyens limités des forces de sécurité maliennes
Conduite de 1 100 patrouilles de longue distance par le personnel de police des Nations Unies (2 patrouilles par semaine menées par chacune des 11 unités de police constituées pendant 50 semaines)	634	Patrouilles de longue distance Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison de la détérioration des conditions de sécurité, notamment de la menace croissante que représentent les engins explosifs improvisés, dont la neutralisation nécessite du matériel spécialisé
Fourniture de conseils et d'un appui technique aux centres d'instruction des Forces de défense et de sécurité maliennes et à la mission de formation de l'UE au Mali pour que la protection des civils soit systématiquement intégrée dans leurs séances de formation et qu'il y soit tenu compte des questions de genre	3	Séances de formation organisées
Organisation de 7 250 activités de conseil menées à l'intention des forces de sécurité maliennes (police, gendarmerie, garde nationale et protection civile), portant notamment sur le suivi et le renforcement des capacités et tenant compte des questions de genre (formation en cours d'emploi, partage de locaux, appui et projets opérationnels), grâce au partage de locaux dans les régions de Gao, de Tombouctou, de Mopti et de Ménaka, ainsi que dans les 2 centres nationaux d'instruction et avec les unités spéciales nationales de Bamako chargées de la lutte contre la grande criminalité organisée et le terrorisme	4 767	Activités de conseil organisées Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison des moyens limités et du manque de disponibilité des forces de sécurité maliennes
Tenue de 24 réunions avec pour objectif de fournir des avis d'ordre technique au Ministère de la sécurité et de la protection civile ainsi qu'aux directions générales et régionales des forces de sécurité maliennes sur les thèmes suivants : élaboration de programmes de formation et d'une stratégie concernant la lutte contre la criminalité transnationale et la grande criminalité organisée ;	45	Réunions Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison des efforts déployés par la police des Nations Unies pour remédier au manque de collaboration des forces de sécurité maliennes en établissant des contacts avec les chefs, et en raison de la volonté de certains membres

l'état de droit et la prise en compte des questions de genre ; la sensibilisation à la politique de diligence voulue en matière de droits humains ; l'assistance logistique en cas d'enquêtes portant sur des infractions graves, la criminalité organisée, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ;		du personnel de s'impliquer dans la collaboration
Assistance aux forces de sécurité maliennes en matière de coordination et de renseignement en ce qui concerne les informations relatives aux menaces imminentes pesant sur les civils, grâce à un partage rigoureux et rapide d'informations par le truchement du dispositif d'alerte rapide déjà en place, conformément à la politique relative au renseignement dans les opérations de maintien de la paix	Oui	
50 interviews radio, 10 programmes radio interactifs permettant aux auditeurs d'exprimer leurs préoccupations en direct à la radio et 5 débats radio réunissant une grande diversité de participants, de manière à encourager les auditeurs à discuter des problèmes de sécurité et à mieux faire connaître les problèmes de sécurité et les activités menées par la Mission pour y remédier	87 12 7	Interviews radio Programmes radio interactifs Débats radio Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de l'insécurité accrue et des efforts déployés par la Mission pour améliorer les dispositifs d'alerte rapide locaux
Aide à l'encadrement et à la formation avant et après le déploiement à 8 pays fournisseurs de contingents disposant de capacités de formation aux dangers des engins explosifs improvisés (formation de base aux engins explosifs improvisés et à la réduction des risques)	Oui	
Formation de 100 % des bataillons d'infanterie et des compagnies spécialisées en convois de combat, ainsi que de 9 unités de police constituées déployées dans le centre et le nord du Mali à la recherche et à la détection adaptées à la situation, y compris 20 cours de formation spécialisée sur l'atténuation des menaces liées aux engins explosifs improvisés à l'intention des commandants tactiques et des planificateurs de mission	100 5 30	Pourcentage de bataillons d'infanterie et de compagnies spécialisées en convois de combat formés Les unités de police constituées ont été formées à la recherche et à la détection Ce produit a été inférieur aux prévisions car tous les cours de formation prévus n'ont pas pu être dispensés à cause des relèves retardées Cours de formation spécialisée sur l'atténuation des menaces liées aux engins explosifs improvisés à l'intention des commandants tactiques et des planificateurs de mission Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison des efforts visant à répondre aux besoins recensés de la force en matière de renforcement des capacités de planification
Fourniture, avant déploiement, d'une formation et d'un encadrement adaptés à la situation et conformes aux normes des Nations Unies, à l'intention des compagnies chargées de la neutralisation des	Oui	

explosifs et munitions de 2 pays fournisseurs de contingents, et renforcement, après déploiement, de leurs compétences et de celles des équipes de neutralisation des explosifs et munitions de 4 compagnies spécialisées en convois de combat, afin qu'elles puissent accomplir des tâches simples liées à la prise en charge des engins explosifs improvisés		
Mise à disposition d'une équipe de neutralisation des engins explosifs improvisés à Tombouctou pour combler les lacunes opérationnelles, et fourniture de chiens détecteurs d'explosifs à 100 % des camps géants de la MINUSMA, dans le cadre des efforts déployés par la Mission pour protéger les biens et le personnel contre la menace que représentent les explosifs	Oui	
Fourniture à 18 pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police de cours de base sur l'atténuation des menaces liées aux engins explosifs improvisés et fourniture d'une formation de sensibilisation y relative à toutes les composantes (militaire, personnel civil et personnel de police) de la MINUSMA, notamment dans le cadre de l'ensemble des modules du programme de formation Sécurité et sûreté en mission	25	Les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ont reçu une formation de base à l'atténuation des menaces liées aux engins explosifs improvisés (soit 1 756 personnes formées). En outre, l'ensemble des modules du programme de formation Sécurité et sûreté en mission s'accompagnaient d'une formation de sensibilisation aux menaces liées aux engins explosifs Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison des besoins opérationnels et de la demande des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police
Mise à disposition de 65 dossiers d'information sur la menace que représentent les engins explosifs improvisés, et fourniture d'une réponse à 100 % des demandes de la direction de la Mission, ce qui a permis de fournir un soutien et des conseils techniques sur l'atténuation des menaces liées aux engins explosifs	Oui	
Organisation de 6 cours de formation sur l'atténuation des menaces liées aux engins explosifs improvisés adaptée à la situation, afin de former 2 équipes d'intervention supplémentaires des Forces de défense et de sécurité maliennes à la détection et à la neutralisation avancées d'engins explosifs, et fourniture de conseils techniques et d'un encadrement pour renforcer et soutenir la capacité de formation du Mali en matière d'atténuation des menaces liées aux engins explosifs et faire face aux menaces liées aux engins explosifs dans l'ensemble du pays	5	Cours de formation sur l'atténuation des menaces liées aux engins explosifs improvisés adaptée à la situation organisés Ce produit est inférieur aux prévisions en raison de l'annulation d'un cours de formation à cause des conséquences des sanctions imposées par la CEDEAO
	5	Équipes d'intervention supplémentaires des Forces de défense et de sécurité maliennes formées à la détection et à la neutralisation avancées d'engins explosifs Ce produit a été supérieur aux prévisions car les Forces de défense et de sécurité maliennes ont demandé de former davantage d'équipes d'intervention en matière de neutralisation des explosifs et munitions

Réalisation escomptée 2.2 : Renforcement de l'efficacité des mécanismes communautaires de gestion des conflits et de protection des civils

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Diminution du nombre de personnes déplacées et de réfugiés en raison de violences au cours de l'exercice considéré, qu'ils soient toujours déplacés ou retournés dans leur région d'origine (2019/20 : 50 000 ; 2020/21 : 386 454 ; 2021/22 : 40 000)	Au total, 423 231 personnes ont été enregistrées comme personnes déplacées ou comme réfugiés. Cela représente une augmentation de 36 777 personnes, par rapport aux 386 454 enregistrées en 2020/21 L'augmentation du nombre de personnes déplacées et de réfugiés tient à la détérioration de la situation de sécurité, en particulier dans le nord-est du Mali, à la suite de l'intensification des agissements de l'État islamique du Grand Sahara dans le cercle d'Ansongo et dans la région de Ménaka depuis mars 2022. C'était également le cas dans le centre du pays, notamment aux alentours de Douentza et de Bandiagara. Les opérations de lutte contre le terrorisme menées par les Forces de défense et de sécurité maliennes et leurs partenaires ont également entraîné, parfois, un déplacement accru de la population vers Niafunké et Tombouctou
Intensification de la participation de la population aux activités de sensibilisation au concept de police de proximité et de promotion de celui-ci (nombre de personnes sensibilisées : 2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 4 160 ; 2021/22 : 18 000)	106 séances de sensibilisation ont été organisées, auxquelles ont participé 1 430 personnes (932 femmes et 498 hommes) afin de soutenir la sensibilisation au concept de police de proximité et de promotion de celui-ci La baisse du nombre de personnes sensibilisées tient à la détérioration des conditions de sécurité
Augmentation du nombre de municipalités où des mécanismes communautaires d'alerte précoce et de protection des civils sont en place (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 56 ; 2021/22 : 70)	63 municipalités Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison de l'insécurité, en particulier à Douentza. En outre, les mécanismes communautaires d'alerte précoce n'ont pas pu fonctionner dans les régions où les groupes extrémistes violents ont imposé des « pactes de survie » aux populations locales
Augmentation du pourcentage d'interventions menées par la MINUSMA, après réception d'alertes précoces sur des menaces imminentes, durant lesquelles celle-ci est parvenue à empêcher que des violences n'éclatent ou à mettre fin à des violences (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 50 % ; 2021/22 : 75 %)	100 % Ce produit a été supérieur aux prévisions car le mécanisme d'alerte précoce et d'intervention rapide a été déclenché au moins 13 fois. La Mission a réagi à chaque fois, que ce soit en recueillant des informations supplémentaires sur la menace, en coordonnant ses efforts avec les autorités locales et les Forces de défense et de sécurité maliennes ou, lorsqu'elle était dans les environs et que des moyens étaient disponibles, en déployant des moyens terrestres ou aériens dans la zone en fonction des circonstances, des ressources disponibles et du terrain
Nombre d'équipes régionales d'appui à la réconciliation et de comités municipaux de réconciliation qui sont opérationnels (2019/20 : 32 ; 2020/21 : 45 ; 2021/22 : 42)	7 équipes d'appui à la réconciliation ont été créées au niveau régional et 45 équipes d'appui à la réconciliation ont été créées au niveau municipal Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de l'adhésion et de la motivation des acteurs concernés

	(comités de réconciliation aux niveaux régional et municipal), et de l'impérieuse nécessité d'étendre ces comités aux communes de Ménaka et de contribuer à la réduction des conflits intracommunautaires et intercommunautaires
Nombre de femmes et de filles sensibilisées et ayant bénéficié de services de consultation et de dépistage confidentiels, dans le cadre des efforts visant à réduire les infections à VIH dans les zones de conflit (2019/20 : 2 014 ; 2020/21 : 3 366 ; 2021/22 : 3 000)	3 182 femmes et filles sensibilisées et ayant bénéficié de services de consultation et de dépistage confidentiels Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de l'efficacité de la mobilisation suscitée par 100 dirigeantes d'organisations locales de la société civile dans le cadre d'actions d'éducation par les pairs
Augmentation du nombre de dialogues communautaires organisés au niveau infranational, à l'appui du Ministère de la réconciliation, de la paix et de la cohésion nationale, pour gérer les conflits locaux (2019/20 : 7 ; 2020/21 : 33 ; 2021/22 : 42)	30 dialogues communautaires organisés Ce produit a été inférieur aux provisions en raison de la situation de sécurité qui a prévalu à Kidal et à Ménaka, ce qui a empêché la tenue des séances aux dates prévues, lesquelles ont finalement été reportées et ne seront tenues qu'après le 30 juin 2022

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Tenue de 48 séances de sensibilisation et de mobilisation à l'intention des autorités locales, des personnes d'influence (telles que les responsables d'organismes religieux et les personnalités de premier plan) et de la société civile (notamment les associations de femmes et de jeunes), en guise d'appui à la police de proximité dans 5 régions (Bamako, Mopti, Gao, Tombouctou et Ménaka)	157	Séances de sensibilisation et de mobilisation en vue de promouvoir la police de proximité dans 5 régions Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de la diversité des acteurs, ce qui a conduit à une augmentation du nombre de séances
Tenue de 36 réunions de coordination avec le Gouvernement, axées sur le suivi, avec les forces de sécurité maliennes, de l'élaboration de plans stratégiques et opérationnels régionaux	41	Réunions de coordination Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de la poursuite de la coopération technique et des bonnes relations qui existent entre la Mission et les partenaires maliens
Coordination de 17 réunions du groupe de travail sur le déminage en vue de protéger la population civile contre les risques posés par les explosifs et fourniture de 12 supports d'information adaptés portant sur les menaces liées aux explosifs, en collaboration avec les partenaires, et tenue de 4 réunions de coordination destinées à fournir des conseils et un soutien techniques aux institutions maliennes afin de progresser sur la voie de l'opérationnalisation d'une structure de gouvernance nationale	17 12 4	Réunions du groupe de travail sur le déminage Fourniture de supports d'information adaptés portant sur les menaces liées aux explosifs Réunions de coordination
Appui au renforcement des capacités à l'intention de 4 organisations de la société civile malienne aux fins de la prévention et de la protection des populations exposées aux risques liés aux explosifs,	5	Organisations de la société civile malienne ayant bénéficié d'un appui au renforcement des capacités Ce produit a été supérieur aux prévisions car, au cours de l'exercice budgétaire, le Service

afin de pérenniser davantage les mesures de lutte antimines prises à l'échelle du pays		de la lutte antimines a noué des partenariats avec un plus grand nombre d'organisations de la société civile malienne que prévu initialement
Organisation d'activités de sensibilisation aux risques liés aux engins explosifs à l'intention de plus de 40 000 bénéficiaires ; orientation des victimes d'accidents liés aux explosifs et fourniture d'une assistance à ces personnes ; mise en place d'initiatives de lutte contre la violence au sein de la collectivité en vue de renforcer la résilience des populations locales face aux engins explosifs	66 800	Bénéficiaires sensibilisés aux risques liés aux engins explosifs Ce produit a été supérieur aux prévisions car, au cours de l'exercice budgétaire, le Service de la lutte antimines a noué des partenariats avec un plus grand nombre d'organisations de la société civile malienne, ce qui fait qu'il y a eu plus de bénéficiaires que prévu
Tenue de 42 dialogues à l'appui des efforts déployés par les équipes régionales d'appui à la réconciliation et les comités municipaux de réconciliation pour prévenir, gérer et traiter les conflits communautaires ou les violences liées aux élections dans les zones prioritaires des régions du centre et du nord	30	Ce produit a été inférieur aux provisions en raison de la situation de sécurité qui a prévalu à Kidal et à Ménaka, ce qui a empêché la tenue des séances aux dates prévues. Elles ont été reportées à l'exercice budgétaire 2022/23
Organisation de 10 séances de formation à l'intention des membres des équipes régionales d'appui à la réconciliation et des comités municipaux de réconciliation en vue de renforcer leur capacité de promouvoir la cohésion sociale et de réduire les conflits entre les communautés locales ou au sein de celles-ci et la violence liée aux élections dans les régions du centre et du nord	6	Séances de formation Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison du report des séances à l'exercice budgétaire 2022/23, à cause de la situation de sécurité qui prévalait à Kidal et à Ménaka et qui a empêché la tenue des séances aux dates prévues
Organisation de 10 séances de formation sur la protection des civils et les dispositifs d'alerte rapide à l'intention des coordonnateurs à Mopti, à Ségou, à Gao, à Ménaka, à Goundam, à Tombouctou, à Kidal, à Tessalit, à Aguelhok et à Ansongo	5	Séances de formation achevées, soit une formation par bureau régional Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison du report des séances à l'exercice 2022/23 à cause de la situation de sécurité
Tenue de 80 réunions de coordination avec des acteurs de la protection des civils et des représentants des mécanismes communautaires d'alerte précoce et de protection des civils existants afin de procéder à des évaluations des risques et des menaces et de déterminer les mesures à prendre pour y faire face à Mopti, à Ségou, à Gao, à Ménaka, à Tombouctou, à Kidal, à Tessalit, à Aguelhok, à Ansongo et à Goundam, et d'en assurer le suivi	60	Réunions de coordination avec les acteurs de la protection des civils Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison des contraintes de sécurité
Tenue de 70 réunions de coordination avec les équipes régionales d'appui à la réconciliation dans les régions de Mopti, de Ségou, de Gao, de Ménaka, de Taoudenni, de Tombouctou et de Kidal pour fournir des conseils opérationnels et superviser les activités des comités municipaux de réconciliation existants	35	Réunions de coordination Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison de la transformation de la réunion de coordination restante en séances de dialogue intracommunautaire et intercommunautaire qui ont eu lieu dans la région du centre afin de contribuer à la baisse des tensions communautaires dans le centre du Mali

Organisation de 8 campagnes de sensibilisation visant à faire connaître la ligne d'assistance téléphonique de la MINUSMA et à en promouvoir l'utilisation auprès des habitants des zones prioritaires de protection des civils	Non	Ce produit n'a pas été réalisé en raison de tous les retards accumulés dans l'opérationnalisation de la ligne d'assistance téléphonique gratuite. La Mission est actuellement en train d'achever l'élaboration de plans visant à embaucher six prestataires maîtrisant les langues locales afin de faire en sorte que toutes les populations bénéficient du centre d'appels. Les séances de sensibilisation seront organisées au cours de l'exercice 2022/23
Organisation de 6 activités de renforcement des capacités à l'intention d'acteurs publics locaux de Gao, de Ménaka, de Mopti, de Tombouctou, de Taoudenni et de Kidal, notamment les conseillers spéciaux des gouverneurs des régions en matière de réconciliation, de désarmement, de démobilisation et de réintégration et les directions régionales du ministère de transition chargé des questions liées aux femmes, en vue de mieux les sensibiliser aux questions de genre afin qu'ils s'attachent davantage à en tenir compte dans le cadre de l'ensemble des activités qu'ils mènent en lien avec la protection des civils	8	Activités de renforcement des capacités à l'intention d'acteurs publics locaux Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison des demandes des directions régionales
Organisation de campagnes d'information à l'appui de la stabilisation des conditions de sécurité et de la protection des civils, comprenant 20 séances de sensibilisation de la population, au moins 5 points de presse, 10 supports multimédias, 50 programmes radiophoniques et 1 couverture de l'action menée par la MINUSMA, avec pour objectif de développer la communication à l'intention de la population, en particulier dans le centre du pays, de manière à faciliter la protection des civils par la Mission ; participation directe au renforcement de la capacité d'un studio de production radiophonique situé dans le centre du pays de contribuer aux efforts déployés par la Mission en matière de protection des civils	20 11 9 230	Séances de sensibilisation de la population Points de presse Supports multimédias Émissions radiophoniques Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de l'insécurité croissante et de l'intensification des efforts déployés par la Mission pour lutter contre la mésinformation, en particulier en ce qui concerne la protection des civils
Tenue de 6 ateliers visant à aider la police malienne (4 ateliers) et la gendarmerie (2 ateliers) à concevoir des modules sur les violences sexuelles liées aux conflits et à les intégrer dans le programme de l'École nationale de police et de l'École nationale de gendarmerie	5	Ateliers Ce produit a été inférieur aux prévisions car une session qui devait être tenue avec les responsables de la gendarmerie a été reportée à l'exercice budgétaire 2022/23, en raison du manque de personnel disponible au sein du Groupe de la protection des femmes, auquel s'ajoute le calendrier de formation serré de l'École de gendarmerie
Fourniture de services de prévention du VIH à près de 3 500 combattants des groupes armés signataires participant au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans les camps de cantonnement et d'autres lieux désignés à l'avance	Non	Ce produit n'a pas été réalisé car les autorités nationales n'ont pas appliqué le processus général de désarmement, de démobilisation et de réintégration

Organisation de manifestations à l'occasion de la Journée mondiale du sida et de 2 campagnes d'information dans les zones de conflit auprès du personnel afin de le sensibiliser davantage à la lutte contre les préjugés et la discrimination liés au VIH	Oui

Réalisation escomptée 2.3 : Réduction de la présence des mouvements armés et des groupes d'autodéfense grâce à des mesures de réinsertion et de relèvement des communautés dans le centre du pays et à des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans le nord du pays

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Nombre d'ex-combattants des mouvements armés, y compris les femmes et les enfants, qui participent au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans le nord du pays et qui ont été identifiés, ont fait l'objet de vérifications, ont été enregistrés et ont reçu une carte de démobilisation et pour lesquels une fiche de renseignements a été établie (2019/20 : 2 171 ; 2020/21 : 2 300 ; 2021/22 : 3 500)	Les dossiers de 2 497 combattants ont été traités à ce jour dans le cadre du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration Ce produit a été inférieur aux prévisions car le Gouvernement s'efforce d'organiser une réunion de décision de haut niveau, conformément aux décisions prises par le Comité de suivi de l'Accord en octobre 2021. Sur la base des mesures énoncées dans le plan d'action adopté par le Comité à sa quarante-cinquième session, la réunion de haut niveau avait pour but de définir : a) le concept d'une armée reconstituée ; b) la question des grades, des fonctions et du commandement des éléments intégrés ; c) l'absorption d'éléments dans d'autres services de l'État. Cependant, la transition politique a retardé la tenue de la réunion de haut niveau et, par conséquent, les progrès du processus de paix global et le lancement des activités de désarmement et de démobilisation. Le processus accéléré de désarmement, de démobilisation et de réintégration n'a pas été relancé, en partie à cause de désaccords sur les quotas
Nombre d'ex-combattants de groupes armés, y compris les femmes, bénéficiant de projets de réinsertion socioéconomique à court terme (2019/20 : le programme n'avait pas été lancé ; 2020/21 : 1 800 ; 2021/22 : 3 500)	Aucun ex-combattant n'a bénéficié de projets de réinsertion socioéconomique à court terme Les projets de réinsertion socioéconomique à court terme n'ont pas progressé au cours de l'exercice considéré, en raison des négociations plus larges concernant le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Depuis les exercices précédents jusqu'à ce jour, 2 145 ex-combattants ont bénéficié d'un soutien socioéconomique
Nombre de bénéficiaires directs des projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité, y compris les membres des groupes d'autodéfense dans le centre du Mali (nombre de bénéficiaires directs : 2019/20 : 42 612 ; 2020/21 : 30 057 ; 2021/22 : 10 000)	6 835 bénéficiaires directs (3 591 femmes et 3 244 hommes) soutenus par les projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité dans le centre du Mali Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison de la décision de la Mission d'exécuter également des projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité au profit de 33 522 personnes dans le nord du Mali, ce qui porte à 40 357 le nombre total de bénéficiaires directs dans tout le pays

Nombre de projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité exécutés (2019/20 : 32 ; 2020/21 : 30 ; 2021/22 : 30)	33 projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité exécutés Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de la baisse du coût des projets et de la disponibilité de fonds supplémentaires pour la lutte contre la montée des tensions intercommunautaires à Tessalit
Nombre d'anciens éléments de groupes d'autodéfense, y compris les femmes et les enfants, qui participent au processus de désarmement et de démantèlement des groupes dans le centre du pays et qui ont été identifiés, ont fait l'objet de vérifications, ont été enregistrés et ont reçu une carte de démobilisation et pour lesquels une fiche de renseignements a été établie (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : élaboration du programme retardée ; 2021/22 : 1 000)	Aucune opération de désarmement et de démantèlement n'a eu lieu en raison des négociations politiques plus larges en cours À ce jour, 352 éléments des groupes d'autodéfense ont pris part au processus de désarmement et de démantèlement dans le centre du Mali
Nombre d'armes et de la quantité de munitions collectées auprès des groupes d'autodéfense ayant été enregistrées et stockées au cours du processus de désarmement et de démantèlement dans le centre du pays (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : pas d'armes ou de munitions collectées ; 2021/22 : 1 000)	275 armes, 16 161 munitions, 97 grenades à main, 2 lance-roquettes et 2 obus de mortier collectés, enregistrés et stockés à ce jour dans la région du centre Le nombre d'armes collectées est inférieur aux prévisions car le programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration n'a pas été mis en œuvre ou relancé au cours de l'exercice considéré, dans le contexte de la dynamique politique plus large autour de l'accord de paix
Nombre d'armes et de la quantité de munitions collectées dans le cadre du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans le nord du pays (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 2 300 ; 2021/22 : 4 000)	2 147 armes et 22 327 munitions collectées Le nombre d'armes collectées est inférieur aux prévisions car le programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration n'a pas été mis en œuvre ou relancé au cours de l'exercice considéré, dans le contexte de la dynamique politique plus large autour de l'accord de paix

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Fourniture, dans les camps de cantonnement et d'autres lieux désignés au préalable, d'articles alimentaires et non alimentaires, de soins médicaux, d'activités d'identification, de vérification, d'établissement de fiches de renseignement, d'enregistrement et de sensibilisation aux initiatives d'éducation psychosociale, de réconciliation civique et d'orientation à près de 3 500 combattants de groupes armés signataires participant au programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration et à 1 000 combattants des groupes d'autodéfense participant au processus de désarmement et de démantèlement	Non	Aucune opération de désarmement, de démobilisation et de réintégration n'a été menée pendant l'exercice 2021/22 en raison de la dynamique politique plus large autour de l'accord de paix
Réinsertion socioéconomique de près de 3 500 ex-combattants participant au programme de	Non	Aucune opération de désarmement, de démobilisation et de réintégration n'a été

désarmement, de démobilisation et de réintégration, y compris ceux participant au processus de désarmement et de démantèlement dans le centre du pays		menée pendant l'exercice 2021/22 en raison de la dynamique politique plus large autour de l'accord de paix
Tenue de 5 ateliers axés sur la sensibilisation et la fourniture d'avis de nature technique visant à renforcer la capacité des institutions nationales compétentes de mettre en œuvre le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration	5	Ateliers de renforcement des capacités
Tenue de 5 ateliers de renforcement des capacités visant à donner à la société civile, notamment les organisations de femmes et les responsables locaux, les moyens de faire campagne pour la mise en œuvre du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration	5	Ateliers de renforcement des capacités
Exécution de 30 projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité visant jusqu'à 10 000 bénéficiaires directs (jeunes vulnérables, femmes, groupes ayant des besoins particuliers, personnes associées à des ex-combattants, groupes d'autodéfense ou personnes faisant partie de la population locale)	33	Projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité
	40 357	Bénéficiaires directs (16 666 femmes et 16 856 hommes) dans le nord du pays et 6 835 bénéficiaires directs (3 591 femmes et 3 244 hommes) dans le centre du pays Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de la baisse du coût des projets et de la disponibilité de fonds supplémentaires pour la lutte contre la montée des tensions intercommunautaires à Tessalit
Tenue de 8 ateliers visant à sensibiliser les communautés d'accueil au retour ou à la présence d'ex-combattants, notamment les communautés d'accueil qui participent au programme de désarmement et de démantèlement mené dans le centre du pays	8	Ateliers
Tenue de 4 ateliers de renforcement des capacités en matière de lutte contre la violence au sein de la collectivité et de réinsertion au niveau local à l'intention des partenaires d'exécution et d'autres parties prenantes dans les régions	4	Ateliers de renforcement des capacités
Vérification de l'âge de tous les combattants des groupes armés signataires participant au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, en coopération avec des partenaires du Gouvernement et de l'ONU	Non	Aucune opération de désarmement, de démobilisation et de réintégration n'a été menée pendant l'exercice 2021/22 en raison du contexte politique plus large autour de l'accord de paix
Conduite de 8 visites dans les 12 zones de cantonnement ou de casernement pour procéder à des vérifications et encourager la libération des enfants associés à des groupes armés et la prise en compte des questions de genre, ainsi que pour sensibiliser les membres de mouvements armés aux violences sexuelles liées aux conflits et les former à la protection de l'enfance et aux droits de l'enfant, en	Non	Ce produit a été inférieur aux prévisions car le programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration n'a pas été mis en œuvre au cours de l'exercice considéré, et aucune zone de cantonnement ou de casernement n'a donc été rendue opérationnelle

coordination avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population		
Diffusion de 24 nouvelles émissions de radio sur des questions liées au cantonnement, au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, et aux projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité, en particulier sur le programme de désarmement et de démantèlement des groupes d'autodéfense mené dans le centre du pays	57	Nouvelles émissions de radio sur des questions liées à la lutte contre la violence au sein de la collectivité Ce produit a été supérieur aux prévisions en raison de l'accent mis sur l'appui à la lutte contre la violence au sein de la collectivité dans le contexte du processus plus large de désarmement et de démantèlement des groupes d'autodéfense dans le centre du Mali, qui a été retardé
Conduite de 30 enquêtes sur la perception du public, destinées à révéler les tendances relatives à la compréhension du mandat de la MINUSMA et des initiatives de paix et à l'adhésion de la population à cet égard, ainsi que sur l'opinion du public concernant les dispositifs de sécurité, la présence de l'État et les mesures de stabilisation	Non	L'activité n'a pas été réalisée car la Mission a donné la priorité à d'autres campagnes d'information plutôt qu'aux enquêtes sur la perception du public
Diffusion de plus de 30 interviews, débats ou programmes sur des questions liées au cantonnement, aux opérations de désarmement, de démobilisation et de réintégration et aux projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité	Oui	

Réalisation escomptée 2.4 : Réforme des institutions chargées de la sécurité et, notamment, application des dispositions de l'accord de paix relatives à la sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Appui au redéploiement des forces de défense et de sécurité reconstituées dans le nord et le centre du Mali afin de renforcer la sécurité dans ces zones, et au redéploiement de l'administration et des services civils (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 1 plan élaboré ; 2021/22 : 3 000 unités intégrées aux Forces de défense et de sécurité maliennes redéployées dans le nord)	1 765 éléments des unités reconstituées ont été redéployés dans le nord Le nombre d'éléments a été inférieur aux prévisions car les bataillons de Gao, de Tombouctou et de Ménaka ont participé activement à des opérations de sécurité nationale, notamment avec le soutien de la Mission, mais ont continué à faire face à des problèmes de moyens. En raison de l'insécurité due à la menace des groupes extrémistes violents, le bataillon basé à Kidal est resté dépendant des partenaires internationaux pour la sécurisation de cette région. Du personnel supplémentaire n'a pas été déployé dans les unités reconstituées en raison des négociations plus larges concernant les questions de réintégration
Mise en œuvre, par le Gouvernement, de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité, de la politique nationale relative aux frontières et de la stratégie nationale visant à prévenir et à combattre le terrorisme et l'extrémisme violent (2019/20 : en cours de mise en œuvre ; 2020/21 : 1 stratégie nationale sectorielle	Objectif atteint. 1 stratégie nationale sectorielle relative aux frontières élaborée. La mise en œuvre a consisté en l'installation de 11 comités locaux de sécurité et l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités

relative aux frontières est en cours d'élaboration 2021/22 : 1 stratégie)	
Exécution d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie relative au secteur de la sécurité et mise en œuvre de 2 stratégies complémentaires (frontières et défense) (2019/20 : 1 plan d'action et 2 stratégies complémentaires adoptés, et 1 politique de sécurité nationale élaborée ; 2020/21 : 1 plan d'action et 2 politiques pour la période 2018-2023 en cours d'élaboration ; 2021/22 : 1 plan d'action, 1 stratégie complémentaire et 1 politique de sécurité nationale mis en œuvre)	Objectif atteint
Appui au transport, à la formation et à l'intégration d'ex-combattants dans les Forces de défense et de sécurité maliennes (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 448 ; 2021/22 : 4 000)	La Mission a assuré le transport, la formation et l'intégration de 1 092 ex-combattants dans les Forces de défense et de sécurité maliennes, notamment en fournissant des moyens de transport pour les déploiements et les relèves Ce produit a été inférieur aux prévisions car aucune opération de désarmement, de démobilisation et de réintégration n'a été menée pendant l'exercice 2021/22 en raison du contexte politique plus large autour de l'accord de paix

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Tenue de 4 ateliers de formation et de 10 réunions consultatives avec le Conseil national pour la réforme du secteur de la sécurité et son commissariat en vue d'appuyer le processus de réforme du secteur de la sécurité, l'élaboration d'une politique nationale en matière de sécurité et la mise en place d'une police territoriale	4	Ateliers de formation
	10	Réunions consultatives sur l'élaboration d'une politique de sécurité nationale. Toutefois, la loi portant création de la police territoriale n'a pas été adoptée au cours de l'exercice considéré, en raison du caractère délicat du projet au vu de sa présentation initiale en juillet 2021
Tenue de 6 réunions bimensuelles de coordination internationale sur la réforme du secteur de la sécurité, en coordination avec la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, la CEDEAO, la délégation européenne, la mission de formation de l'UE au Mali, la mission de renforcement des capacités de l'Union européenne au Mali et les sections organiques de la MINUSMA, et organisation de 6 réunions sur la réforme du secteur de la sécurité en vue de faciliter la coordination de l'appui international à cette réforme	2	Réunions de coordination internationale sur la réforme du secteur de la sécurité Ce produit a été inférieur aux prévisions en raison des négociations politiques en cours avec les partenaires pour la transition politique
	Non	Aucune réunion sur la réforme du secteur de la sécurité n'a été organisée avec ces partenaires, en raison de la concentration des efforts internationaux sur les négociations concernant le calendrier électoral révisé et la levée des sanctions de la CEDEAO contre le Mali
Tenue de 1 atelier de formation à l'intention des parlementaires et des assistants parlementaires et de 3 ateliers à l'intention d'organisations de la société civile, notamment des associations de femmes et de	Oui	

jeunes, sur la gouvernance démocratique et la supervision des Forces de défense et de sécurité maliennes		
Tenue de 1 atelier de formation sur la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre celui-ci à l'intention du Ministère des affaires religieuses, du culte et des coutumes, et de 1 atelier de sensibilisation à l'intention des organisations de la société civile, notamment des groupes de femmes et de jeunes, des chefs religieux et des médias, à l'appui de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à prévenir et à combattre le terrorisme et l'extrémisme violent	Oui	
Sensibilisation de 3 000 membres des Forces de défense et de sécurité maliennes et des personnes à leur charge au VIH/sida et à la prévention des violences sexuelles liées aux conflits, et fourniture de traitements, de soins et de services d'appui	3 182	Membres des Forces de défense et de sécurité maliennes et personnes à leur charge sensibilisés au VIH/sida Ce nombre a été supérieur aux prévisions en raison de la forte mobilisation des bénéficiaires grâce à l'engagement des autorités militaires régionales et des associations locales de personnes que les militaires ont à charge
Organisation de 3 séances de travail visant à fournir un appui et des conseils techniques aux écoles et centres d'instruction des Forces de défense et de sécurité maliennes aux fins de la prise en compte des questions de genre dans les programmes d'enseignement et de formation	3	Séances de travail

Composante 3 : promotion et protection des droits de l'homme

66. Au cours de l'exercice, la situation des droits humains au Mali a continué de se détériorer dans un contexte d'insécurité croissante. Il est ressorti des activités de surveillance de la MINUSMA que le nombre de violations du droit international des droits de l'homme et d'atteintes à celui-ci et de violations du droit international humanitaire avait augmenté au cours de l'exercice. Au total, 1 883 violations et atteintes ont été recensées, dont 1 157 dans le centre du Mali. L'augmentation du nombre de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits s'explique par une hausse de l'insécurité ainsi que par les attaques menées par des groupes extrémistes violents en représailles aux opérations antiterroristes menées par les Forces de défense et de sécurité maliennes dans le centre du pays. Il s'agissait notamment d'exécutions extrajudiciaires, sommaires et arbitraires, de meurtres, d'enlèvements, de disparitions forcées, d'actes de torture et de mauvais traitements, de privations arbitraires de liberté, de la destruction de biens civils, de déplacements forcés de civils, de l'utilisation d'armes de nature à frapper sans discrimination, de violences sexuelles liées au conflit et de violations graves des droits de l'enfant. Dans certaines parties du Mali, la situation des femmes et des filles est demeurée épouvantable, notamment car celles-ci ont continué d'être les principales victimes de la violence sexuelle liée au conflit et des différentes formes d'atteintes aux droits humains commises par les groupes armés. Dans ce contexte, la Mission a continué de collaborer avec les autorités maliennes compétentes, en leur apportant des conseils et une assistance logistique et technique soutenue visant à amener les auteurs de ces

actes à en répondre, à enrayer le cycle de la violence et à favoriser la création d'un environnement protecteur.

67. Avec l'assistance technique importante de la Mission, la Coordination des mouvements de l'Azawad a continué à mettre en œuvre les activités prévues dans le cadre de son plan d'action de 2017 contre le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les groupes armés et les violences sexuelles contre les enfants. Au cours de l'exercice 2021/22, les deux factions de la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'Alger ont signé un plan d'action contre le recrutement et l'utilisation d'enfants et d'autres violations graves des droits de l'enfant. La MINUSMA a également aidé le Gouvernement à rédiger un plan de prévention contre les violations graves des droits de l'enfant et à établir un plan d'action visant à prévenir et à réprimer les violences sexuelles commises dans le cadre du conflit. Elle a continué d'apporter une assistance logistique et technique à la Commission vérité, justice et réconciliation en vue de favoriser la mise en œuvre de l'Accord de paix. Des progrès ont été accomplis en matière de justice transitionnelle, la politique de réparation ayant été adoptée avec succès et quatre chapitres du rapport final de la Commission ayant été rédigés avec le soutien technique et les conseils de la MINUSMA. À ce jour, la Commission a enregistré plus de 29 000 déclarations de victimes, grâce à l'assistance technique de la Mission. Conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits humains en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes, la MINUSMA a procédé à 11 évaluations des risques liées aux demandes d'appui formulées par les Forces de défense et de sécurité maliennes et la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel.

68. En outre, la MINUSMA a renforcé son appui aux enquêtes de la Commission nationale des droits de l'homme ainsi qu'aux activités de surveillance, d'enquête et d'établissement de rapports des organisations de la société civile sur les violations des droits humains et les atteintes à ces droits. L'appui que la Mission a fourni à ces organisations les a aidées à établir un espace de dialogue et à mener des échanges constructifs avec les autorités judiciaires et les forces de sécurité, ainsi qu'avec les chefs traditionnels et religieux et d'autres acteurs locaux pertinents, contribuant ainsi à favoriser l'appropriation au niveau local des processus de promotion et de protection des droits humains.

69. Toutefois, l'appui de la Mission aux défenseuses et défenseurs des droits humains et aux institutions maliennes a été entravé par les violations des droits humains et les atteintes à ces droits qu'ont commises des forces autres que celles des Nations Unies et par la présence de personnel militaire étranger. Le nombre de violations présumées recensées par les forces maliennes a augmenté de manière significative au cours de l'exercice. Malgré l'insécurité croissante et la propagation de l'extrémisme violent, la Mission a continué à surveiller et à documenter les violations et les atteintes dans tout le pays et à mener des enquêtes à cet égard, notamment en facilitant 115 missions d'enquête et de surveillance des droits humains. Les restrictions imposées par les autorités maliennes à sa liberté de circulation et à l'utilisation de moyens de renseignement et de reconnaissance ont affecté la capacité de la Mission à signaler et à surveiller systématiquement les violations des droits humains dans certains endroits. Pour y remédier, la Mission s'est appuyée sur sa stratégie globale pour exécuter des activités de surveillance à distance et mener des enquêtes sur les droits humains par l'intermédiaire de coordonnateurs et de coordonnatrices.

Réalisation escomptée 3.1 : Mise en place et renforcement de mécanismes et d'initiatives visant à prévenir et à combattre les violations des droits humains et les atteintes à ces droits, une attention particulière étant accordée aux violations graves commises contre des enfants et aux violences sexuelles liées au conflit

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Augmentation du nombre de rapports publiés sur la situation des droits humains au Mali (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 5 ; 2021/22 : 9)	3 rapports ont été publiés Le nombre de rapports a été plus faible que prévu du fait de la combinaison de deux notes trimestrielles en un seul rapport semestriel et de l'incorporation des conclusions de certaines enquêtes spécifiques sur les violations des droits humains et atteintes à ces droits dans les rapports trimestriels au lieu de publier les rapports d'enquêtes spéciales séparément
Augmentation du nombre de mesures prises par les autorités de l'État, y compris les enquêtes menées, les procédures disciplinaires ouvertes et les jugements rendus en ce qui concerne les cas présumés de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits signalés par la MINUSMA, notamment les cas de violences sexuelles liées au conflit et de violations graves des droits de l'enfant (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 12 ; 2021/22 : 15)	Objectif atteint
Diminution du nombre de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits recensées (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 262 ; 2021/22 : 100)	Augmentation de 81 cas (1 883 cas recensés) L'augmentation du nombre de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits s'explique par une hausse de l'insécurité ainsi que par les attaques menées par des groupes extrémistes violents en représailles aux opérations antiterroristes menées par les Forces de défense et de sécurité maliennes dans le centre du pays
Nombre de jeunes vulnérables du centre du pays bénéficiant d'un programme de formation professionnelle et de sensibilisation qui met l'accent sur les droits humains, la démocratie et le civisme (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 62 ; 2021/22 : 145)	182 jeunes vulnérables Le nombre de jeunes vulnérables bénéficiant d'un programme de formation professionnelle et de sensibilisation a été plus élevé que prévu parce que la Mission a mis en œuvre trois projets au lieu de deux
Évaluation et suivi systématiques des mesures d'atténuation prévues dans le prolongement de la politique de diligence voulue de l'ONU en matière de droits humains en cas d'appui de la Mission à des forces de sécurité non onusiennes (2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 70 % des projets évalués et 60 % des mesures d'atténuation suivies ; 2021/22 : 100 % des projets évalués et 80 % des mesures d'atténuation suivies)	100 % des projets soumis à l'examen de la politique de diligence voulue de l'ONU en matière de droits humains ont été évalués, et 41 % des mesures d'atténuation ont fait l'objet d'un suivi Le nombre de mesures d'atténuation suivies a été plus faible que prévu du fait des difficultés, liées au contexte sécuritaire, à collecter des données auprès des entités bénéficiaires et à évaluer correctement la mise en œuvre des mesures d'atténuation recommandées
Adoption de lois nationales et d'initiatives régionales visant à renforcer les mécanismes et initiatives nationaux de protection de l'enfance (2019/20 : différé ; 2020/21 : différé ; 2021/22 : 1 réforme législative adoptée)	1 projet de loi sur la protection de l'éducation contre les attaques, intitulé « Proposition de loi portant protection des écoles pendant les conflits armés en République du Mali », est actuellement examiné par le Conseil national de transition et est en attente d'adoption, grâce aux efforts de sensibilisation de la MINUSMA et de ses partenaires,

	notamment la Ministre de l'éducation, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et les organisations non gouvernementales internationales
Exécution de plans d'action signés par les groupes armés signataires de l'Accord (Coordination des mouvements de l'Azawad et Plateforme) pour mettre fin aux violations graves commises contre des enfants et pour prévenir et combattre les violences sexuelles liées au conflit (2019/20 : différé ; 2020/21 : différé et 2 plans d'action exécutés à hauteur de 50 % ; 2021/22 : 2 plans d'action exécutés à hauteur de 60 %)	3 plans d'action contre les violations graves commises contre des enfants ont été exécutés au lieu de 2, à hauteur de 60 % pour la Coordination des mouvements de l'Azawad et de 10 % pour la Plateforme Le nombre de plans d'action exécutés a été plus élevé que prévu en raison de la scission de la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'Alger en deux factions irréconciliables (pro-Fahad Ag Almahmoud et pro-Haballa Ag Hamzatta). Chacune des factions a signé le 26 août 2021 un plan de lutte contre le recrutement et l'utilisation d'enfants et d'autres violations graves des droits de l'enfant Toutes les activités prévues par la MINUSMA pour l'exercice dans le cadre des trois plans d'action ont été mises en œuvre avec succès, à l'exception de six visites prévues dans les camps militaires d'un signataire, qui ont été reportées à l'exercice 2022/23 pour des raisons de sécurité 2 plans de lutte contre les violences sexuelles liées au conflit ont été signés par la Coordination des mouvements de l'Azawad et la Plateforme. La Coordination a exécuté 2 activités sur les 16 prévues dans le plan d'action (12,5 %), tandis que la Plateforme en a exécuté 2 sur 15 (13 %)
Nombre d'acteurs travaillant sur les violences sexuelles liées au conflit ayant reçu une formation visant à renforcer leurs capacités en ce qui concerne les arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 90 ; 2021/22 : 140)	Objectif atteint

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Conduite de missions hebdomadaires d'évaluation de la situation des droits humains, notamment des missions de surveillance et des missions d'enquête, ainsi que de visites hebdomadaires dans les lieux de détention, en mettant l'accent sur la promotion et la protection des droits humains, en particulier sur le respect des procédures de détention légale et sur les conditions de détention	Oui	
Suivi de l'application d'au moins 80 % des mesures d'atténuation recommandées en vue de renforcer le contrôle de la conformité des autorités maliennes aux normes internationales en matière de droits humains	41	Pour cent des mesures d'atténuation recommandées ont été suivies Le nombre de mesures d'atténuation suivies a été plus faible que prévu du fait des difficultés, liées au contexte sécuritaire, à collecter des données auprès des entités bénéficiaires et à

		évaluer correctement la mise en œuvre des mesures d'atténuation recommandées
Dans le cadre du mécanisme conjoint établi en avril 2016, renvoi régulier au Ministère de la justice et au Ministère de la défense des cas de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits, y compris les violences sexuelles liées au conflit et les violations graves des droits de l'enfant	10	Cas de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits ont été renvoyés Le nombre de cas renvoyés a été plus faible que prévu en raison du contexte politique et sécuritaire qui a empêché la Mission d'engager le dialogue avec les autorités compétentes et de redynamiser le mécanisme établi
Mise en place de 1 programme de protection des victimes, des témoins, des sources, des défenseurs des droits humains et des autres acteurs qui contribuent aux enquêtes dirigées par la MINUSMA	Oui	
En collaboration avec l'Institut international des droits de l'homme, organisation de 1 séminaire d'une semaine sur le droit international humanitaire, le droit international des droits de l'homme et la protection de ces droits à l'intention des membres de la Cour constitutionnelle, des magistrats, des fonctionnaires et des représentants de la société civile, l'accent étant mis en particulier sur le centre du pays	Non	Le nombre de produits a été inférieur aux prévisions du fait du report de la session à l'exercice budgétaire 2022/23 pour des raisons de sécurité liées aux tensions politiques croissantes au Mali et à la fermeture des frontières en raison des sanctions internationales de la CEDEAO, étant donné que la majorité des experts se rendaient au Mali depuis l'étranger
À Koulikoro, à Mopti, à Ségou, à Gao, à Ménaka, à Kidal et à Tombouctou, organisation de 7 ateliers de formation et de sensibilisation aux droits humains à l'intention des Forces de défense et de sécurité maliennes et des groupes armés non étatiques	19	Ateliers de formation et de sensibilisation ont été organisés Le nombre de produits a été plus élevé que prévu en raison de la demande accrue des partenaires et de l'organisation conjointe de sessions
Organisation de 6 sessions de sensibilisation à l'application de la politique de diligence voulue en matière de droits humains à l'intention des interlocuteurs nationaux et internationaux, ainsi que des représentants de l'équipe de pays des Nations Unies	31	Sessions de sensibilisation ont été organisées Le nombre de sessions organisées a été plus élevé que prévu en raison de la hausse du nombre de violations présumées des droits humains et d'atteintes à ces droits, ainsi que de l'intensification des opérations antiterroristes facilitées par les Forces de défense et de sécurité maliennes. La Mission a multiplié les séances de sensibilisation à cet égard
Tenue de 9 ateliers de sensibilisation, de renforcement des capacités et d'appui technique visant à promouvoir le renforcement du cadre national de protection de l'enfance, à savoir : 4 à Bamako avec le Gouvernement (1), l'Assemblée nationale (1), les autorités judiciaires (1) et le réseau des jeunes unis pour la défense des droits des enfants (1) et 5 ateliers régionaux avec les acteurs locaux	9	Ateliers se sont tenus
Conduite de 15 missions sur le terrain (dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou, Ménaka et Mopti) afin de surveiller et de signaler les graves	15	Missions sur le terrain ont eu lieu

violations commises à l'égard des enfants dans les situations de conflit armé et de poursuivre le dialogue avec les chefs de groupes armés, d'organisations d'autodéfense et de milices		
Organisation, dans les régions, de 5 sessions de formation à l'intention des autorités publiques et des partenaires nationaux, notamment des organisations de la société civile et des organisations de défense des droits de l'enfant, l'objectif étant que ces intervenants puissent mieux surveiller les violations graves commises contre des enfants dans des situations de conflit armé et communiquer l'information y relative	5	Sessions de formation ont été organisées
Création de 3 234 produits (banderoles, annonces publicitaires diffusées à la radio, affiches, brochures, panneaux d'affichage et T-shirts) destinés à des campagnes de sensibilisation et d'information sur les journées des droits de l'enfant (Journée internationale contre l'utilisation d'enfants soldats, Journée de l'enfant africain, Journée internationale de la fille, Journée internationale de l'enfance) et sur la promotion et la protection de ces droits dans les situations de conflit armé	3 234	Produits ont été créés
Conduite de 5 ateliers avec les groupes armés signataires : 2 réunions du Groupe de travail technique conjoint Nations Unies-Gouvernement-Coordination des mouvements de l'Azawad, 2 réunions du Groupe de travail technique conjoint Nations Unies-Gouvernement-Plateforme et 5 campagnes régionales de sensibilisation visant à relancer les parties au conflit afin qu'elles négocient et exécutent des plans d'action assortis de délais visant à éliminer et à prévenir les six violations graves commises contre les enfants dans les situations de conflit armé, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les forces et groupes armés, et qu'elles surveillent cette exécution	5	Ateliers ont été organisés
Organisation de 12 ateliers (5 à l'intention des institutions nationales ; 5 à l'intention des associations de victimes de violence fondée sur le genre, des membres de la Commission vérité, justice et réconciliation et de ceux de la Coordination des mouvements de l'Azawad et de la Plateforme ; 2 destinés à aider les autorités nationales à mobiliser des ressources) en vue de sensibiliser et d'apporter une assistance technique dans le domaine de la lutte contre les violences sexuelles liées au conflit, notamment pour ce qui est d'intégrer dans le processus de réconciliation la question des réparations pour les victimes	11	Ateliers ont été organisés Le nombre d'ateliers organisés a été plus faible que prévu car une table ronde destinée à aider les autorités nationales à mobiliser des ressources a été reportée à la demande du Gouvernement
Organisation de 10 sessions de sensibilisation des populations dans 5 régions, afin de renforcer leurs	10	Séances de sensibilisation ont été organisées

moyens d'alerte rapide et les mécanismes consacrés aux violences sexuelles liées aux conflits	
Conduite de 8 visites sur le terrain visant à aider la Coordination des mouvements de l'Azawad et la Plateforme à exécuter les plans de lutte contre les violences sexuelles liées au conflit, et de 5 sessions de dialogue à l'intention des membres des Forces de défense et de sécurité maliennes afin de les rendre mieux à même de prévenir et de combattre ces violences	4 Visites ont été menées sur le terrain Le nombre de visites a été plus faible qu'escompté du fait du report des visites prévues par les chefs des groupes armés en raison d'agendas incompatibles 5 Sessions de dialogue ont été organisées
Organisation de 4 grandes campagnes pour les droits humains et actions de sensibilisation en soutien à ces campagnes (Journée mondiale de l'enfance, campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre », Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit et Journée internationale des femmes) au moyen de 50 produits radiophoniques, de 5 produits multimédias, de 2 points de presse consacrés expressément à ces questions et d'une couverture médiatique des activités et ateliers de la MINUSMA	62 Produits radiophoniques 5 Produits multimédias 6 Points de presse Le nombre de produits a été supérieur aux prévisions car la Mission a accordé une plus grande priorité à la communication stratégique et à l'information du public, afin de mieux faire connaître son mandat
Organisation de 4 ateliers avec des parties prenantes travaillant sur les violences sexuelles liées au conflit afin de renforcer leurs capacités dans le domaine des arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information	4 Ateliers ont été organisés

Réalisation escomptée 3.2 : Renforcement des capacités des institutions nationales, des organisations de la société civile et des défenseurs des droits humains en matière de promotion et de protection des droits humains, en particulier pour les jeunes vulnérables du centre du pays

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Au moins 1 rapport périodique soumis par l'État aux organes créés en vertu d'un instrument international relatif aux droits de l'homme (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : différé ; 2021/22 : 1)	Non Au cours de l'exercice, la présentation du rapport de l'État aux organes des Nations Unies a été différée. Toutefois, au premier trimestre de l'exercice 2022/23, le Gouvernement a présenté ses réponses au Comité des disparitions forcées. Il s'agissait d'une réponse au premier rapport envoyé le 5 novembre 2020. Le deuxième rapport sera présenté à la vingt-troisième session du Comité à la fin de l'année 2022
Rapport annuel de la Commission nationale des droits de l'homme établi (2019/20 : 1 ; 2020/21 : 1 ; 2021/22 : 1)	Non Le rapport annuel de la Commission nationale des droits de l'homme pour 2021 a été validé lors des séances plénières de juillet 2022 et publié en décembre 2022
Adoption de 1 plan stratégique (2022-2024) de la Commission nationale des droits de l'homme et obtention par la Commission du statut « A » en ce qui concerne les Principes de Paris (2019/20 : 1 ; 2020/21 : 80 % des activités du plan stratégique (2018-2021) exécutées ; 2021/22 : la Commission	Objectif atteint

nationale des droits de l'homme obtient le statut « A »)	
Publication par les organisations de la société civile, en particulier celles présentes dans le centre du pays, de rapports accessibles au public sur les questions relatives aux droits humains (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : différé ; 2021/22 : 4)	Non La publication des rapports a été reportée en raison de la situation politique et sécuritaire
Nombre de missions de surveillance de la situation des droits humains menées par les institutions nationales et les organisations de la société civile, dans le respect des normes internationales (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 2 ; 2021/22 : 4)	131 missions de surveillance de la situation des droits humains ont été menées par les 4 cadres de consultation des organisations de défense des droits humains dans les régions de Ségou et de Sikasso et dans le district de Bamako Le nombre de produits a été plus élevé que prévu en raison de l'augmentation du nombre d'incidents et de violations des droits humains dans les régions couvertes par les 4 cadres de consultation et de l'appui technique et logistique que la Mission a fourni aux organisations concernées, contribuant ainsi à renforcer leur capacité à effectuer davantage de missions que prévu initialement
Nombre de clubs des droits humains pleinement opérationnels au Mali (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : reporté à octobre 2021 ; 2021/22 : 15)	Non Aucun club des droits humains n'est actuellement pleinement opérationnel au Mali. Cette situation s'explique par la fragilité du contexte sécuritaire, notamment les attaques ciblées de groupes extrémistes violents contre des établissements d'enseignement. Ainsi, le projet d'appui à la création et à l'opérationnalisation de 20 clubs des droits humains a été reporté à l'exercice 2022/23
Application progressive de la loi nationale sur la violence fondée sur le genre (2019/20 : pas adoptée ; 2020/21 : poursuite du plaidoyer en faveur de la ratification de la loi et appui à la diffusion de la loi ratifiée ; 2021/22 : suivi et examen du degré d'application de la loi et rédaction d'un rapport public à ce sujet)	Non La loi doit encore être adoptée par le Conseil national de transition. Cette loi et ses activités connexes n'ont pas été considérées comme prioritaires par le Gouvernement, en particulier dans le contexte des négociations plus larges menées sur la levée des sanctions contre le Mali
Validation par le Gouvernement malien du projet de plan d'action relatif au communiqué conjoint sur les violences sexuelles liées au conflit et exécution progressive de ce plan (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : plan d'action validé et partiellement exécuté ; 2021/22 : exécution progressive)	Objectif atteint

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Organisation de 1 atelier visant à aider les autorités maliennes à élaborer au moins 1 rapport périodique et à le soumettre aux organes conventionnels concernés, l'objectif étant d'accroître la coopération avec les mécanismes des Nations Unies créés en	Non	Le Gouvernement ayant changé de priorités, cette activité sera exécutée au cours de l'exercice 2022/23

vertu d'un instrument international relatif aux droits de l'homme		
Renforcement, dans le cadre d'un programme de formation d'une semaine, des capacités des institutions nationales, des organisations de la société civile et des défenseurs des droits humains en matière de surveillance et de signalement des violations des droits humains et des atteintes à ces droits, conformément aux normes internationales applicables	1	Programme de formation d'une semaine a été organisé
Formation et appui logistique fournis à 5 clubs des droits humains, avec la coopération du Ministère de la justice et des droits de l'homme	Non	En raison du contexte sécuritaire fragile, notamment des attaques ciblées de groupes extrémistes violents contre des établissements d'enseignement, la fourniture d'une formation et d'un appui logistique aux clubs des droits humains interviendra au moment de la création des clubs au cours de l'exercice 2022/23
Tenue de 3 ateliers à l'intention du personnel des ministères clés et des membres du Conseil de transition en vue de faciliter la ratification et la diffusion de la loi sur la violence fondée sur le genre	Non	Le Gouvernement ayant changé de priorités, cette activité sera exécutée au cours de l'exercice 2022/23
Maintien d'une permanence téléphonique à l'intention des victimes et témoins de violences sexuelles et fondées sur le genre, et application d'instructions permanentes permettant de lutter efficacement contre les violences sexuelles liées au conflit	Non	Le Gouvernement ayant changé de priorités, cette activité sera exécutée au cours de l'exercice 2022/23
Organisation de 2 ateliers de validation du plan d'action relatif au communiqué conjoint sur les violences sexuelles liées au conflit (1 atelier consacré à la validation sur le plan technique et 1 autre sur le plan politique) et de 2 sessions visant à examiner l'exécution de ce plan afin de renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux	2 2	Ateliers ont été organisés Sessions ont été organisées
Tenue de 1 débat public avec toutes les parties prenantes (équipe de pays des Nations Unies, Gouvernement, société civile, organisations internationales et régionales) au sujet du communiqué conjoint afin d'évaluer le degré de prise en main et d'application du texte par l'État	1	Débat public s'est tenu

Réalisation escomptée 3.3 : Le mécanisme et le processus de justice transitionnelle du Mali fonctionnent conformément aux normes en matière de droits humains, et les autorités compétentes, y compris les autorités non judiciaires, sont mieux à même de lutter contre l'impunité des auteurs de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Nombre de cas ayant fait l'objet d'une audience publique organisée par la Commission vérité,	Objectif atteint

justice et réconciliation (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 2)	
Augmentation du nombre total de dépositions de témoins examinées par la Commission vérité, justice et réconciliation (2019/20 : 13 117 ; 2020/21 : 21 347 ; 2021/22 : 21 500)	29 901 dépositions ont été examinées Le nombre de dépositions a été plus élevé que prévu grâce à la nouvelle stratégie de communication mise en œuvre par la Commission, les activités de sensibilisation ayant permis de toucher un plus grand nombre de témoins et de victimes que prévu initialement
Augmentation du nombre total (ventilé par sexe) de victimes qui participent aux audiences publiques de la Commission vérité, justice et réconciliation (2019/20 : 13 ; 2020/21 : 26 ; 2021/22 : 45)	41 victimes (24 femmes, 13 hommes et 4 filles) ont participé à des audiences Le nombre a été inférieur aux prévisions du fait du report de la toute dernière audience publique à septembre 2022
Le rapport final de la Commission vérité, justice et réconciliation est présenté au public et est conforme aux normes internationales en matière de droits humains (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : rapport final disponible)	Non Le rapport final de la Commission vérité, justice et réconciliation est en cours d'examen et sera publié et présenté au public avant la fin du mandat de la Commission, le 31 décembre 2022
Nombre d'affaires concernant des violations des droits humains ouvertes et ayant fait l'objet d'une enquête (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 20 affaires)	26 affaires ont été ouvertes et ont fait l'objet d'une enquête Le nombre d'affaires a été plus élevé que prévu à cause d'une augmentation générale du nombre de violations présumées des droits humains et d'atteintes à ces droits

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Appui à 2 audiences publiques, sur les plans technique et logistique, aux fins de l'exécution du mandat de la Commission vérité, justice et réconciliation, notamment s'agissant de l'organisation des audiences publiques finales et de la collecte des dépositions des victimes et des témoins, conformément aux normes internationales en matière de droits humains	2	Audiences publiques
Organisation de 1 atelier destiné à fournir un appui et des conseils techniques, dont une analyse juridique, à la Commission vérité, justice et réconciliation, dans le respect des normes internationales en matière de droits humains, tenue de 30 réunions visant à donner des conseils techniques à la Commission pour les activités qu'elle mène à Bamako et sur le terrain en ce qui concerne les questions de genre, notamment la prise en compte de ces questions, et organisation de 1 atelier visant à faciliter la préparation des étapes suivantes à la fin du mandat de la Commission vérité, justice et réconciliation	1	Atelier a été organisé
Tenue de 2 sessions de formation et recrutement de 2 experts afin de fournir un appui et une expertise techniques et logistiques aux acteurs de l'appareil	Non	Constatant que le Pôle judiciaire spécialisé avait accompli peu de progrès s'agissant du respect de la période de détention avant

judiciaire, notamment au Pôle judiciaire spécialisé, et à la justice militaire sur la protection des lieux de crime, la criminalistique, la surveillance des violations des droits humains et les enquêtes criminelles y relatives		jugement, la MINUSMA a accepté, à la demande du Pôle, de modifier cette activité et d'appuyer l'exécution d'un projet consistant à construire 3 installations standards ainsi que des équipements pour améliorer les conditions de détention provisoire conformément aux normes des droits humains. Elle a organisé 21 sessions de formation et de sensibilisation sur plusieurs thèmes liés aux droits humains, y compris des modules sur les principes des droits humains, les normes internationales de respect du droit à l'intégrité physique et morale des prisonniers, le droit international humanitaire, les six violations graves commises contre les enfants dans les situations de conflit armé et les violences sexuelles liées aux conflits, ainsi que le rôle des jeunes dans la promotion de la paix et le règlement pacifique des conflits intercommunautaires
Organisation de 12 réunions avec les autorités nationales, à Bamako et au niveau régional, afin d'assurer le suivi des progrès accomplis dans les affaires liées à des violations des droits humains portées à leur attention	217 Réunions ont été organisées	Le nombre de réunions organisées a été plus élevé que prévu en raison de l'augmentation du nombre d'incidents relatifs aux droits humains et du nombre d'affaires soumises à l'attention des autorités compétentes, à la suite desquels la Mission a tenu plusieurs réunions de suivi avec ces autorités à Bamako et dans plusieurs régions

Composante 4 : extension de l'autorité de l'État et état de droit

70. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a redoublé d'efforts en vue de faciliter le rétablissement et l'extension des autorités nationales dans le contexte de la transition politique et conformément aux dispositions de l'accord de paix et aux réformes institutionnelles plus larges. Dans le nord du Mali, elle a appuyé les nombreuses activités de bons offices entre le Gouvernement et les groupes armés signataires pour favoriser le déploiement progressif des fonctionnaires, ce qui a entraîné une légère augmentation de la présence des préfets et le retour du Gouverneur à Kidal. En étroite coopération avec le Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation et le Ministère de la justice et des droits humains, la MINUSMA a mené des activités de réhabilitation, de formation et d'encadrement et lancé des programmes d'information et des actions de sensibilisation, notamment auprès des instances provisoires, au niveau des régions, des cercles administratifs et des municipalités afin de faciliter le rétablissement de l'autorité de l'État et de l'état de droit. Grâce à ces efforts, les déploiements de fonctionnaires ont légèrement augmenté : 41 % des préfets, 15 % des sous-préfets et 85 % des gouverneurs étaient déployés au 30 juin 2022. Le fait qu'il continue d'y avoir peu de sous-préfets et de personnel judiciaire montre que l'insécurité est très localisée et qu'il reste difficile de déployer des fonctionnaires en l'absence de bonnes conditions de sécurité.

71. Le Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation a pu, en grande partie grâce au soutien technique apporté par la Mission, pourvoir les postes vacants au sein du corps préfectoral et le dernier décret portant nomination de préfets et de sous-préfets a été publié par les autorités de transition le 22 juin 2022. Il importe

de noter que récemment, grâce aux bons offices et à l'assistance consultative fournis par la Mission, il y a eu davantage de membres des groupes armés signataires et de femmes parmi les candidats aux fonctions de préfet et sous-préfet. Bien que la participation des femmes et des groupes armés signataires reste en-deçà du quota de 30 %, une étape importante a été franchie pour ce qui est de donner à la population malienne une impression d'inclusion et de légitimité de l'autorité de l'État.

72. La Mission a également offert une assistance technique et logistique et des bons offices aux fins du renforcement des capacités, l'objectif étant de favoriser le déploiement de procureurs, de juges et d'agents pénitentiaires dans le centre et le nord du Mali afin de faire en sorte que les institutions judiciaires soient accessibles à l'ensemble de la population. Cependant, l'insécurité dans le centre du pays a entraîné une légère diminution du nombre de magistrats et de greffiers dans cette région (de 100, on est passé à 92 %). La présence de personnel judiciaire n'a guère évolué en raison de l'insécurité et de l'hésitation manifestée par le personnel car des décrets de réaffectation sont attendus dans les prochains mois.

73. Bien que l'insécurité ait continué de limiter la présence et les moyens d'action des autorités publiques, la Mission a appuyé le redéploiement de celles-ci à Kidal, Almoustarat (région de Gao), Ménaka et Rharous (région de Tombouctou). En outre, le Gouvernement s'est lancé dans l'élaboration de plans visant à améliorer la sécurité et les conditions de travail. Grâce aux bons offices et aux conseils techniques fournis par la Mission, les autorités maliennes prévoient de mettre en place un comité de coordination interministériel sur le déploiement de magistrats pour traiter les questions de sécurité, ainsi que de concevoir un programme de formation à l'intention des spécialistes de la sécurité. Ces personnes seront issues des rangs de la police et de la gendarmerie nationale.

74. Les missions conjointes intégrées menées avec les gouverneurs et les préfets, soutenues par la MINUSMA, se sont révélées utiles et ont permis à certains administrateurs civils de remplir leurs fonctions dans des endroits clefs. La Mission a également facilité et coordonné des missions ad hoc et des audiences foraines dans des endroits où l'insécurité faisait obstacle à l'établissement d'une présence judiciaire durable. Elle a aussi continué à faciliter une complémentarité constructive entre les systèmes de justice formel et informel, notamment en menant des activités de sensibilisation à l'article 46 de l'Accord de paix dans le nord et le centre.

75. S'appuyant sur les récentes nominations et sur l'appui au rétablissement de l'autorité de l'État, la réforme de la réorganisation territoriale a continué de jouer un rôle essentiel et d'importants progrès ont été faits. À cet égard, la MINUSMA a organisé des ateliers et fait appel à des consultants pour participer à la rédaction du projet de loi sur l'organisation administrative et territoriale. Celui-ci attend l'aval du Conseil des ministres, après quoi il sera soumis au Conseil national de transition pour approbation. À l'appui des efforts faits par le Gouvernement pour établir des cadres juridiques efficaces, la MINUSMA a également apporté un soutien technique et financier pour la révision du code de procédure pénale et la rédaction et la formulation d'une politique pénale inclusive et d'une stratégie de poursuite des crimes internationaux et liés au terrorisme, d'un plan intégré révisé pour la sécurité des prisons et d'une stratégie interne de protection et d'intervention dans les prisons. Dans le cadre d'une initiative conjointe, la MINUSMA et le PNUD ont également aidé les autorités maliennes à réviser le Code de justice militaire, contribuant ainsi à la lutte contre l'impunité.

76. La Mission a contribué à renforcer l'état de droit et la gouvernance des institutions chargées de la sécurité en aidant ces institutions à renforcer leurs capacités fonctionnelles dans les domaines judiciaire et pénitentiaire et notamment en leur fournissant des conseils techniques et des services spécialisés. Le renforcement des

capacités des forces de sécurité maliennes a continué de jouer un grand rôle dans la lutte contre l'impunité et le respect des droits humains. Dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités, la MINUSMA a aidé les forces de sécurité maliennes à améliorer leurs capacités d'enquête et de criminalistique, notamment la protection des lieux de crime, et a participé à la création d'une base de données automatisée d'empreintes digitales ; elle a aussi remis aux autorités maliennes des éléments de preuve recueillis sur divers lieux de crime et organisé des cours de formation des formateurs sur la protection des personnalités importantes, y compris les représentants des autorités de l'État. En plus d'aider le Gouvernement à élaborer un plan de déploiement des forces de sécurité maliennes dans le centre et le nord, la MINUSMA, en collaboration avec l'ONUDC, a continué de fournir un appui technique au Pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, notamment en assurant un suivi des enquêtes judiciaires et des poursuites et en dispensant une formation aux techniques d'enquête spéciales et à la gestion des lieux de crime.

77. Des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne la poursuite des infractions graves, la Cour d'assises de Bamako ayant, pour la première fois, avec l'aide de la MINUSMA, organisé avec succès deux sessions extraordinaires sur les crimes liés au terrorisme et les crimes économiques et financiers. Plus de 80 % des personnes mises en accusation dans des affaires liées au terrorisme ont été reconnues coupables ; 188 déclarations de culpabilité ont été prononcées (229 affaires au total ont été jugées) et la moitié des personnes accusées de crimes économiques et financiers ont été déclarées coupables. Cependant, sur les 23 tribunaux du nord et du centre, le nombre de tribunaux partiellement opérationnels dans le pays est descendu à 16, principalement en raison de l'absence de juges, qui craignent notamment pour leur sécurité. Certains magistrats ont pu continuer à fournir des services judiciaires à distance.

78. La Mission a également appuyé le renforcement des capacités des autorités nationales et locales, en formant et en encadrant le personnel pénitentiaire du pays afin de l'aider à intervenir plus efficacement en cas d'incident et d'améliorer les conditions de détention et le traitement des prisonniers, conformément aux normes internationales. Une zone de sécurité renforcée et équipée à la prison de Dioïla pour les prisonniers à haut risque, construite par la Mission, a été mise à la disposition des autorités maliennes.

79. En coordination avec les partenaires de l'équipe de pays des Nations Unies, la Mission a exécuté des projets à effet rapide relatifs aux dividendes de la paix visant à favoriser la prestation au niveau national de services publics de base et de moyens de subsistance, la création d'activités génératrices d'emplois, ainsi que la construction de petites infrastructures, en vue de contribuer à renforcer les institutions nationales. Ces projets financés au moyen de ressources budgétaires mises en recouvrement ont été exécutés en coordination avec des projets complémentaires relatifs aux dividendes de la paix qui sont financés par le Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la sécurité au Mali. Les projets ont permis de répondre aux besoins immédiats des communautés en matière de relèvement et continuent d'aider la Mission à instaurer la confiance avec les populations locales, ce qui contribue directement à la prévention des conflits et au rétablissement de l'autorité de l'État.

Réalisation escomptée 4.1 : Progrès accomplis en matière de redéploiement et d'acceptation de l'administration de l'État

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Nombre d'organisations de jeunesse de la société civile ayant participé au règlement pacifique des conflits, au processus électoral et au suivi de la gouvernance des autorités de transition (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 170)	70 Le nombre d'organisations, inférieur aux prévisions, tient aux contraintes de sécurité
Fonctionnement des administrations provisoires et des conseils nouvellement élus des régions, cercles et communes (2019/20 : 5 régions ; 21 cercles ; 2020/21 : 5 régions ; 24 cercles ; 49 communes ; 2021/22 : 5 régions ; 24 cercles ; 47 communes)	5 conseils au niveau des régions sur 5 sont opérationnels 24 conseils au niveau des cercles sur 24 sont opérationnels 50 des 51 conseils au niveau des communes sont opérationnels Le nombre de conseils de communes qui sont opérationnels, supérieur aux prévisions, s'explique par le renforcement de la collaboration avec les autorités locales et les progrès réalisés en faveur de la décentralisation
Pourcentage de l'allocation budgétaire nationale effectivement versé aux collectivités territoriales des régions du nord et du centre (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 26 % ; 2021/22 : 25 %)	21 % de l'allocation budgétaire nationale a été effectivement versé aux collectivités territoriales des régions du nord et du centre Ce pourcentage, inférieur aux prévisions, s'explique par les sanctions imposées par la CEDEAO, les conséquences économiques à long terme de la COVID-19 et les restrictions plus larges de l'économie mondiale
Pourcentage d'augmentation des recettes fiscales locales dans les régions du nord et du centre (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : pas d'augmentation sensible ; 2021/22 : 25 %)	28 % des recettes fiscales locales ont été perçues Ce chiffre, plus élevé que prévu, s'explique par une perception plus efficace des impôts directs
Nombre de comités ayant repris leurs activités (comités communal, local et régional d'orientation, de coordination, et de suivi des actions de développement) dans le nord et le centre du pays (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 46)	52 comités Le nombre de comités, supérieur aux prévisions, s'explique par le fait que davantage de communes ont sollicité l'aide de la MINUSMA

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Tenue de 54 réunions (dont 5 à l'échelle régionale et 47 à l'échelle municipale) ayant pour objectif de renforcer le dialogue entre l'État et la société sur les questions d'intérêt local et notamment d'encourager la collaboration avec le comité régional pilote établi par le cadre politique et stratégique de gestion de la crise dans le centre du pays	1	Réunion régionale s'est tenue à Mopti Ce chiffre, inférieur aux prévisions, tient aux conditions de sécurité, ainsi qu'aux mesures financières imposées aux autorités locales, liées aux sanctions adoptées par la CEDEAO
Organisation de 2 séances de formation à Ségou et Mopti à l'intention de 210 préfets, sous-préfets, maires et affiliés afin de renforcer leurs capacités en	2	séances de renforcement des capacités ont été organisées
	450	Préfets, sous-préfets, maires et affiliés

ce qui concerne la réconciliation, la gouvernance locale, la réglementation applicable à la passation des marchés publics, la prise en compte des questions de genre dans l'administration publique, la décentralisation (une fois que les lois sur la décentralisation auront été approuvées) et la gestion des services publics décentralisés		Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par le besoin pressant de renforcement des capacités et l'intérêt manifesté par les acteurs concernés. Les séances de renforcement des capacités ont été étendues à 450 préfets, sous-préfets, maires et affiliés, au lieu des 210 initialement prévus
Tenue d'1 séance à Bamako à l'intention de 100 préfets, sous-préfets, maires et affiliés, pour faire le point sur l'état d'avancement des réformes politiques et institutionnelles liées au début de l'application de l'accord de paix et de la Charte de la Transition et examiner les progrès accomplis s'agissant des politiques régissant la gouvernance locale et la police territoriale, de la Zone de développement des régions du nord du Mali et du transfert de certains services techniques déconcentrés de l'État sous l'autorité directe du Ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation et du conseil national de la décentralisation	Non	Une séance est en préparation sur l'état d'avancement des réformes politiques et institutionnelles liées au début de l'application de l'accord de paix et de la Charte de la Transition, notamment avec le Conseil national de transition ; les préparatifs se poursuivent avec la Direction générale des collectivités territoriales et la séance devrait se tenir avant novembre 2022
Tenue de 2 réunions visant à renforcer la participation effective et la capacité de contrôle des citoyens, ainsi que de 20 ateliers de renforcement des capacités organisés à Bamako, Mopti, Ségou, Tombouctou, Taoudénit, Gao, Ménaka et Kidal et devant permettre de fournir une assistance technique aux organisations de la société civile (notamment les organisations de femmes et de jeunes) pour les aider à consolider leurs réseaux, à créer des synergies et à renforcer leur capacité à jouer un rôle actif dans l'application de l'accord de paix	Oui	

Réalisation escomptée 4.2 : Rétablissement de l'autorité de l'État dans ses fonctions essentielles, stabilisation et services décentralisés dans le centre et le nord du Mali

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Nombre de représentants de l'État ayant regagné leurs lieux d'affectation respectifs dans les régions, les cercles et les arrondissements ainsi que dans les régions du nord (2019/20 : 20 % ; 2020/21 : 17 % ; 2021/22 : 40 %)	21 % Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par les conditions de sécurité, qui ont retardé le déploiement des représentants de l'État
Mise en œuvre de plans d'action prioritaires au niveau des régions, des cercles et des communes (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 5 au niveau des régions, 24 au niveau des cercles et 49 au niveau des communes ; 2021/22 : 5 au niveau des régions, 24 au niveau des cercles et 72 au niveau des communes)	5 sur 5 au niveau des régions 24 sur 24 au niveau des cercles 49 sur 72 au niveau des communes Le nombre de communes disposant d'un plan d'action prioritaire, moins élevé que prévu, s'explique par le mauvais fonctionnement des conseils des communes, puisque seulement 49 communes sur 72 disposent d'un plan de développement local

Nombre de projets relatifs aux dividendes de la paix mis en œuvre, notamment dans les domaines du renforcement de la confiance à l'égard de la Mission et des tâches qui lui sont confiées, de la cohésion sociale et du règlement des conflits inter/intracommunautaires, des institutions chargées de la sécurité, de l'état de droit, de la mise en place et de l'efficacité des autorités nationales ainsi que de l'appui au processus de paix (2019/20 : 113 ; 2020/21 : 132 ; 2021/22 : 126)	153 Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par un plus grand nombre que prévu de demandes de projets à effet rapide en deçà du plafond habituel de 50 000 dollars, ce qui a entraîné une augmentation du nombre de projets et leur meilleure répartition

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Lancement de 96 projets à effet rapide visant à concourir à l'application de l'accord de paix dans le nord du pays ou à répondre à des besoins particuliers dans le centre, sur la base d'une analyse approfondie du conflit, conformément aux priorités et plans nationaux et régionaux du Mali et au cadre stratégique intégré, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et en fonction de l'évolution du contexte	132	Le nombre de projets à effet rapide, plus élevé que prévu, s'explique par un plus grand nombre de demandes de projets de ce type en deçà du plafond habituel de 50 000 dollars, ce qui a augmenté le nombre de projets et permis une meilleure répartition
Tenue de réunions mensuelles de coordination avec les autorités nationales et régionales, l'équipe de pays des Nations Unies, les partenaires techniques et financiers et la société civile, aux fins de la mise en œuvre des projets relatifs aux dividendes de la paix qui appuient la stabilisation, y compris le renforcement des initiatives menées conjointement par la MINUSMA et l'équipe de pays des Nations Unies conformément au cadre stratégique intégré, en consultation avec les autorités du pays et en faisant preuve de sensibilité aux données des conflits ainsi qu'en tenant compte des préoccupations liées aux questions de genre et des avantages comparatifs des différents partenaires (capacités, spécialités, présence sur le terrain)	Oui	
Conduite de 12 séances de travail avec le Gouvernement aux niveaux central et régional et avec d'autres partenaires humanitaires et partenaires de développement, concernant l'application des dispositions socioéconomiques de l'accord de paix	15	Séances de travail Le nombre de séances de travail, plus élevé que prévu, s'explique par le fait que des réunions supplémentaires ont été organisées après l'adoption de sanctions contre le Mali et de projets d'ajustement des objectifs précédemment convenus avec les entités gouvernementales
Organisation de séances trimestrielles et de 30 activités de renforcement des capacités à l'intention des organisations de la société civile, menant à des analyses, à des déclarations communes et à l'application du principe de responsabilité aux autorités locales et nationales, de manière à	12	Activités de renforcement des capacités (8 séances trimestrielles et 4 activités de renforcement des capacités) Le nombre d'activités de renforcement des capacités, inférieur aux prévisions, s'explique par les conditions de sécurité prévalant dans la

améliorer les relations entre l'État et la société et à rétablir la confiance dans les institutions étatiques partout dans le pays	région du centre ainsi qu'à Kidal et Ménaka dans le nord, qui ont empêché la tenue des séances trimestrielles prévues. Les séances ont été reportées à l'exercice budgétaire 2022/23
Conduite de 2 activités d'information et de sensibilisation dans le dessein d'appuyer la stratégie de la Mission dans le centre et le nord du Mali et d'au moins 4 produits multimédia destinés à mieux faire connaître les projets de la MINUSMA en faveur de la stabilisation et du relèvement dans le centre et le nord du pays à un large éventail de parties prenantes, notamment les autorités nationales et régionales, les partenaires techniques et financiers et les populations et communautés locales, ainsi que de 40 émissions radiophoniques (débats, entretiens et reportages)	8 Séances d'information 6 Vidéos 107 Émissions radiophoniques Ce nombre, supérieur aux prévisions, s'explique par une meilleure définition des priorités de la Mission et par l'action menée pour développer les activités de communication et d'information
Organisation de 4 réunions de coordination avec les donateurs et d'1 réunion mondiale des donateurs afin de mobiliser des ressources supplémentaires pour le Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la sécurité au Mali, conformément au cadre stratégique intégré et en maintenant un contact régulier avec les donateurs pour continuer de soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix, le rétablissement de l'autorité de l'État et la consolidation d'une paix durable et de la cohésion sociale au moyen d'activités multidimensionnelles de stabilisation	10 Réunions de coordination avec les donateurs ont été organisées afin de mobiliser des ressources pour le Fonds d'affectation spéciale 4 Réunions trimestrielles mondiales des donateurs ont été organisées Le nombre de réunions organisées, plus élevé que prévu, s'explique par l'effet des sanctions de la CEDEAO sur le Mali ainsi que par la transition politique, au cours de laquelle la Mission a renforcé son engagement auprès des partenaires du Fonds d'affectation spéciale pour continuer d'appuyer le rétablissement de l'autorité de l'État
Tenue de 6 séances de renforcement des capacités en vue de l'élaboration et de la mise à jour coordonnée et sans exclusive, par les services techniques des administrations de Ménaka, Taoudénit, Kidal, Gao, Tombouctou et Mopti, de plans d'action prioritaire pour ces régions axés sur la sensibilité aux données des conflits et tenant compte des préoccupations liées aux questions de genre	6 Séances de renforcement des capacités ont eu lieu

Réalisation escomptée 4.3 : Renforcement des institutions judiciaires afin qu'elles puissent fournir des services judiciaires de base, faire respecter l'état de droit, augmenter la confiance de la population dans le système de justice et appliquer les normes internationales relatives aux droits humains

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Mise en œuvre, par le Ministère de la justice, d'une réforme du secteur de la justice passant par la révision du cadre juridique applicable et notamment par l'adoption d'un code de procédure pénale et d'un code pénal révisés (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : adoption de textes législatifs révisés)	Non Des projets de loi sont actuellement examinés par la Commission législative permanente du Ministère de la justice et des droits humains, notamment le code de procédure pénale, le code pénal et la loi sur l'aide juridique et judiciaire. Le retard est imputable à des raisons propres au programme et aux priorités du Gouvernement. Selon le calendrier actuel des autorités

	maliennes, l'adoption de ces textes est prévue dans les prochains mois
Progrès réalisés dans la réforme de la justice à l'échelle nationale (2019/20 : aucun progrès ; 2020/21 : des progrès ont été réalisés dans l'exécution des activités prévues par la loi d'orientation et de programmation du secteur de la justice ; 2021/22 : 50 % des activités relevant du programme de suivi du programme d'urgence exécutés)	Objectif atteint
Mise en place d'un cadre juridique décrivant les rôles respectifs des mécanismes de justice traditionnelle (système des cadis) et du système de justice formelle et leur complémentarité (2019/20 : aucun progrès ; 2020/21 : aucun progrès ; 2021/22 : poursuite de la mise en place du nouveau cadre législatif)	Non L'adoption du nouveau cadre législatif a été suspendue en raison de problèmes liés à sa constitutionnalité
Adoption d'une réforme portant sur le droit foncier et les entités judiciaires et autres chargées du traitement des litiges relatifs aux biens immobiliers et fonciers (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : sans objet ; 2021/22 : 1 réforme)	Non Aucune réforme n'a été adoptée, le Gouvernement ayant défini de nouvelles priorités en matière de réforme législative

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Fourniture de conseils et d'un appui technique au Ministère de la justice aux fins de la mise en œuvre de la réforme de la justice à l'échelle nationale	Oui	Objectif atteint Un appui technique a été fourni à la Commission législative permanente pour évaluer l'application de la loi de programmation et d'orientation du secteur de la justice et présenter les priorités et les plans concernant la réforme de la justice
Tenue de 15 séances de sensibilisation et de formation et de conférences destinées aux partenaires gouvernementaux, aux acteurs du système traditionnel et du système formel et aux représentants de la société civile, afin de faciliter une complémentarité constructive entre les mécanismes de justice formels et coutumiers	18	Séances de sensibilisation et de formation ont été organisées Le nombre de séances, supérieur aux prévisions, s'explique par le fait que les équipes régionales, en particulier à Kidal et à Gao, ont eu la possibilité de planifier des séances dans des endroits qui n'étaient pas prévus au départ
Organisation, à Bamako et dans le nord et le centre du pays, de 20 séances consultatives à l'intention des juges, des procureurs et d'autres fonctionnaires de l'appareil judiciaire et des tribunaux sur les normes, les techniques et les pratiques exemplaires en matière de justice pénale aux niveaux national et international	32	séances consultatives ont été organisées à l'intention des juges Le nombre de séances, plus élevé que prévu, s'explique par la reprise des activités régulières de la Mission et de l'Administration après la pandémie de COVID-19 et par la possibilité de rassembler beaucoup de gens et de relancer la coopération

Tenue de 2 séances de formation des formateurs ayant pour objectif d'apporter un appui à l'exécution du programme de formation des agents et des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, et portant notamment sur l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela) et les Règles des Nations Unies concernant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes (Règles de Bangkok)	Non	Il n'y a pas eu de séance de formation des formateurs car le programme n'a pas encore été adopté. Toutefois, deux activités ont été organisées à cet égard : a) 1 séance d'échange pour l'élaboration d'un programme unifié de formation des agents de l'administration pénitentiaire et la création d'une école nationale pour le personnel pénitentiaire ; b) 1 atelier de validation du programme conformément aux règles des Nations Unies et aux normes internationales En outre, de multiples séances d'encadrement ont été organisées concernant les dispositions des normes internationales minimales en matière de droits humains relatives aux prisons, à Gao, Mopti et Tombouctou, ainsi qu'à Kidal pour des raisons humanitaires, en plus d'une journée de sensibilisation, à Kidal, sur les meilleures pratiques dans les prisons
Organisation de 2 séances de sensibilisation à la mise en œuvre de la stratégie nationale de réforme de la justice, en vue de renforcer le cadre de coordination à l'intention des parties prenantes de l'appareil de justice pénale dans les régions de Gao, Mopti et Tombouctou	2	Séances de sensibilisation ont été organisées
Convocation d'1 conférence consacrée au rôle de l'Ordre des avocats dans la promotion de l'état de droit et tenue de 5 séances d'initiation visant à seconder le Ministère de la justice dans sa présentation de la nouvelle législation et des textes législatifs modifiés concernant le secteur de la justice, conformément aux normes relatives à l'état de droit	1	Conférence a eu lieu
Organisation de 10 activités de sensibilisation du public et émissions radio, y compris des débats et des entretiens avec des acteurs compétents en matière de législation nationale et de normes internationales relatives à la justice	33	Activités de sensibilisation du public ont été organisées Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient au fait qu'il a fallu sensibiliser davantage la population aux questions et aux normes de justice, compte tenu de la priorité accordée au rétablissement ou à l'extension de l'autorité de l'État
Suivi de 10 affaires pénales se rapportant à des infractions graves, notamment des affaires liées au décès de soldats de la paix	88	Affaires pénales ont fait l'objet d'un suivi Le nombre d'affaires, plus élevé que prévu, s'explique par l'augmentation du nombre d'incidents classés comme cas emblématiques et nécessitant un suivi étroit
Renforcement des mécanismes de contrôle interne pertinents en vue d'augmenter le nombre de décisions rendues et publiées concernant les plaintes formulées au sujet de l'intégrité des juges	Non	Une note de cadrage pour la création d'une plateforme sur l'intégrité judiciaire a été transmise au Ministère de la justice et des droits humains. Le lancement d'une consultation sur le renforcement des

	mécanismes de contrôle interne doit se poursuivre en 2022/23
Organisation d'au moins 10 séances de travail/ateliers ou séances de sensibilisation afin d'apporter une aide technique au Ministère de la justice et aux ministères d'exécution concernés qui s'emploient à élaborer une réforme du droit foncier et d'autres lois sur la propriété foncière ainsi que les règlements connexes pour limiter les conflits, notamment intercommunautaires	10 Séances ont été organisées

Réalisation escomptée 4.4 : Renforcement des acteurs de la justice pénale aux fins de lutter contre l'impunité et d'améliorer le fonctionnement des tribunaux et des prisons

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Progrès accomplis dans le renforcement de la sécurité des prisons, notamment celles où sont détenus des individus accusés ou déclarés coupables d'actes de terrorisme ou d'actes relevant de la criminalité organisée, grâce à l'amélioration des mesures de sécurité physique ainsi que des capacités et connaissances des autorités nationales et locales et des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire (2019/20 : en cours ; 2020/21 : 5 ; 2021/22 : 6)	La sécurité a été renforcée dans au moins 8 prisons (Mopti, Tombouctou, Diré, Niafunké, Gao, Bamako, Kéniéroba et Dioïla) Ce chiffre, supérieur aux prévisions, tient au fait que davantage d'activités ont été organisées pour répondre à la nécessité de renforcer la sécurité des prisons
Progrès réalisés dans la prestation de services de sécurité pour des tribunaux et leur personnel (2019/20 : 6 tribunaux ; 2020/21 : 2 tribunaux ; 2021/22 : 7 tribunaux)	4 (3 tribunaux et la résidence d'un juge) Ce chiffre, inférieur aux prévisions, tient au fait que selon les autorités, la prestation de services de sécurité pour les tribunaux et leur personnel n'était pas suffisante pour que ceux-ci soient effectivement déployés. Par exemple, il n'y avait pas suffisamment de forces de défense et de sécurité déployées pour assurer la protection rapprochée des autorités judiciaires et garantir la sécurité globale des tribunaux
Progrès accomplis dans la mise en service des tribunaux dans les régions de Gao, Tombouctou, Kidal et Mopti (2019/20 : 14 ; 2020/21 : 14 ; 2021/22 : 17)	14 tribunaux sont en service Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par l'augmentation de l'insécurité dans le nord et le centre du Mali. Au total, 7 tribunaux relocalisés, opérant à partir de Gao, de Tombouctou et de Mopti, sont aussi partiellement opérationnels si l'on considère la viabilité des infrastructures, le déploiement du personnel judiciaire et les audiences tenues
Progrès accomplis dans la mise en service des prisons dans les régions de Gao, Tombouctou, Kidal et Mopti et des prisons dans lesquelles sont incarcérés des détenus à haut risque à Bamako, Koulikoro et Dioïla (2019/20 : 11 ; 2020/21 : 11 ; 2021/22 : 11)	Objectif atteint
Augmentation du pourcentage de magistrats et d'autres représentants de l'autorité judiciaire nommés qui sont systématiquement présents dans le	74 %

nord et le centre du pays (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 84 % ; 2021/22 : 80 %)	Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par l'insécurité persistante dans les régions du nord et du centre
Nombre de juges formés et certifiés dans le nord et le centre (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 50 ; 2021/22 : 52)	Objectif atteint
Augmentation du nombre de procès pour infractions graves aboutissant à des jugements et à des condamnations (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 69 ; 2021/22 : 30)	59 procès pour infractions graves ont abouti à des jugements et à des condamnations Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par l'organisation de 2 assises ad hoc « spéciales » pour l'examen de cas emblématiques d'infractions liées au terrorisme et de crimes financiers
Élaboration, adoption et application d'une politique pénale exhaustive (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : retard ; 2021/22 : application de la politique pénale)	Objectif atteint partiellement Un projet de politique pénale et de stratégie en matière de poursuites a été formulé et envoyé au Ministère de la justice et des droits humains pour évaluation et validation
Nombre d'initiatives concernant la réforme du système de justice militaire (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : retard ; 2021/22 : les principales recommandations concernant la réforme font l'objet d'un accord avec les interlocuteurs nationaux	Objectif atteint

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Début des activités de 16 tribunaux et de 11 prisons grâce à l'organisation d'activités de conseil et de sensibilisation, à la mise à disposition de compétences spécialisées et d'un appui technique et à des mesures de renforcement des capacités au bénéfice du Ministère de la justice et des acteurs de la justice et de l'administration pénitentiaire (notamment la tenue de 12 tables rondes et ateliers dans le nord et le centre du pays pour renforcer les institutions garantes de l'état de droit, particulièrement les juges d'instruction, et de 3 séances de formation portant sur l'analyse des données de l'administration pénitentiaire sur les détenus)	Oui	Des ateliers ont été organisés dans le nord et le centre pour renforcer les institutions garantes de l'état de droit
Organisation d'au moins 10 séances de travail visant à apporter un soutien technique au Ministère de la justice dans l'application de la nouvelle politique pénale exhaustive	Oui	
Organisation d'au moins 3 séances de formation dans des prisons où sont incarcérés des prisonniers à haut risque, afin de fournir un appui technique à la direction nationale de l'administration pénitentiaire pour ce qui est de la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation en prison, et formulation de conseils sur l'application effective	4	Séances de formation ont été organisées Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par la mise en œuvre d'activités prévues au cours de l'exercice précédent en raison de l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 à la fin de la période considérée

du nouveau mécanisme de détection des signes d'extrémisme violent en prison		
Conduite de 6 audiences itinérantes et de 6 missions judiciaires dans le nord et le centre du pays, dans des zones d'où les autorités judiciaires ont été délocalisées pour des raisons de sécurité	1	Audiences itinérantes ont eu lieu
	3	Missions judiciaires ont été organisées Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par des facteurs extérieurs à la Mission, notamment des avis de sécurité occasionnels et l'inaccessibilité de certaines zones, ainsi que l'indisponibilité de magistrats et de greffiers aux dates proposées
Organisation, à l'intention de 63 enquêteurs et de 16 magistrats, d'activités mensuelles d'encadrement et de renforcement des capacités visant à améliorer la gestion des affaires, l'analyse criminelle et le déroulement des enquêtes	Non	Aucun enquêteur n'a participé à des activités de renforcement des capacités. Aucune antenne régionale n'est encore opérationnelle, et aucun enquêteur ou procureur n'y est déployé
	30	Magistrats Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par la nécessité d'élargir la formation, non seulement aux magistrats en charge du Pôle judiciaire spécialisé, mais aussi aux magistrats compétents territorialement pour lancer ce type de poursuite ou d'enquête spécialisée
Création et début des activités de 3 bureaux régionaux du Pôle judiciaire spécialisé et de sa brigade d'enquête à Mopti, à Gao et/ou à Tombouctou : mise à disposition d'infrastructures et de matériel et organisation, à l'intention des enquêteurs et des procureurs nouvellement déployés, d'activités d'encadrement et de renforcement des capacités visant à améliorer la collecte d'éléments de preuve et le déroulement des enquêtes	Non	Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par un changement de priorités du Gouvernement concernant le Pôle judiciaire spécialisé et par la nécessité de continuer à renforcer la mise en place des deux sites déjà en construction (un nouveau siège à Bamako et un bureau régional à Mopti) avant d'envisager la création d'autres bureaux. Le bureau de Mopti n'est pas encore opérationnel
Mise en place d'activités de sensibilisation trimestrielles et d'activités d'appui et de mobilisation en vue de l'adoption d'un cadre de coopération permettant de fournir une assistance technique, qui servira à améliorer la coopération entre les Forces de défense et de sécurité maliennes et le Pôle judiciaire spécialisé en ce qui concerne la collecte d'éléments de preuve sur le champ de bataille et la transmission de ces éléments	4	Activités de sensibilisation trimestrielles ont été organisées (3 ateliers et 1 réunion)

Composante 5 : appui

80. Durant l'exercice considéré, la composante Appui de la Mission a fourni des services efficaces et rationnels dans les domaines de la logistique, des finances, de l'administration et de la sécurité à un effectif moyen réel de 14 271 membres du personnel en tenue (12 529 militaires, 297 membres de la police des Nations Unies et 1 445 membres des unités de police constituées) et 1 818 membres du personnel civil

(764 agents recrutés sur le plan international, 849 agents recrutés sur le plan national, 189 Volontaires des Nations Unies et 16 membres du personnel fourni par des gouvernements) pour aider la Mission à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits correspondants.

81. L'appui fourni a couvert tous les domaines : administration des ressources humaines, questions financières et budgétaires, communication de l'information, soins de santé, informatique et communications, transports, suivi et gestion de l'approvisionnement en rations, en carburant et en fournitures générales, et services de sécurité destinés à l'ensemble du personnel de la MINUSMA.

Réalisation escomptée 5.1 : Fourniture à la Mission, dans les meilleurs délais, de services d'appui efficaces, rationnels et responsables

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (2019/20 : 63 % ; 2020/21 : 68 % ; 2021/22 : ≥90 %)	84 % Le pourcentage d'heures de vol utilisées est inférieur aux prévisions en raison du non-déploiement de 4 avions de renseignement, de surveillance et de reconnaissance à Mopti et de 6 hélicoptères armés légers (2 pour Gao, 2 pour Kidal et 2 pour Mopti), et du déploiement tardif de 2 avions de renseignement, de surveillance et de reconnaissance à Tombouctou
Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2019/20 : 8 % ; 2020/21 : 7,2 % ; 2021/22 : 8 % ± 3 %)	8 %
Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2019/20 : 27 % ; 2020/21 : 30 % ; 2021/22 : ≥35 %)	26 % Le pourcentage de femmes parmi les agents recrutés sur le plan international est inférieur aux prévisions en raison de la difficulté d'attirer des candidates, la Mission opérant dans des conditions difficiles et dangereuses
Nombre moyen de jours nécessaires au recrutement sur une liste de réserve jusqu'à la sélection des candidats, pour les postes soumis à recrutement international (2019/20 : 72 ; 2020/21 : 109 ; 2021/22 : ≤ 120 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7)	111 jours
Nombre moyen de jours nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2019/20 : 316 ; 2020/21 : 353 ; 2021/22 : ≤ 120 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7)	339 jours Le nombre de jours est supérieur aux prévisions parce que les avis de vacance concernant certains postes ont continué d'être affichés ; un travail de nettoyage est actuellement mené pour régler ce problème.

Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2019/20 : 69 points ; 2020/21 : 71 points ; 2021/22 : 100 points)	74 points La note est plus faible que prévu parce que des améliorations n'ont pas encore été faites concernant les énergies renouvelables, la mesure de la consommation d'énergie, la synchronisation et le confinement des groupes électrogènes (surtout ceux appartenant aux contingents), les stocks de matériel appartenant aux contingents, la préparation aux situations d'urgence, les besoins d'électricité et la consommation d'eau. La note environnementale de la Mission n'a toutefois pas cessé d'augmenter mais la Mission doit faire mieux, notamment mener sur place des études supplémentaires sur l'énergie, réduire les risques posés par les eaux usées, améliorer la gestion des déchets, prendre en compte les considérations environnementales dans l'analyse des conflits et faire faire un bilan environnemental par ses responsables
Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2019/20 : 97 % ; 2020/21 : 98 % ; 2021/22 : ≥ 95 %)	99 %
Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2019/20 : 70 % ; 2020/21 : 72,5 % ; 2021/22 : 100 %)	100 %
Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clefs de résultats (2019/20 : 1 614 ; 2020/21 : 1 668 ; 2021/22 : ≥ 1 800)	1 473 La note est plus faible que prévu en raison des stocks importants que détient la Mission. La Mission procède actuellement au rapprochement et à l'élimination des stocks, et elle a notamment lancé des projets visant l'établissement d'un état exact des stocks et l'optimisation des stocks, ainsi que la mise en place d'un outil de gestion par catégorie et de planification de la chaîne d'approvisionnement, le but étant d'obtenir durant l'exercice 2022/23 une note de 1 800 concernant l'indice de gestion du matériel
Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2019/20 : 6,7 % ; 2020/21 : 28,3 % ; 2021/22 : ≤ 3 %)	4,7 % L'écart est plus important que prévu en raison de la fluctuation des prix des carburants ; le Groupe des carburants ne pouvait pas prévoir la hausse des prix et il a donc fallu utiliser les crédits affectés à d'autres objets de dépense pour couvrir les dépenses de carburant En outre, les problèmes d'approvisionnement à l'échelle mondiale, comme l'allongement des délais de livraison, l'indisponibilité des canaux de distribution internes ou la non-disponibilité des produits, expliquent l'écart par rapport au plan en termes de prix et de produits de substitution
Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu	100 %

dans les mémorandums d'accord (2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 % ; 2021/22 : 100 %)	
Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2019/20 : 98 % ; 2020/21 : 97 % ; 2021/22 : ≥ 95 %)	97 %

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre*	*Observations*
Amélioration des services		
Exécution du plan d'action environnemental de la Mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration	Oui	
Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Administration	Oui	
Mise en place de logements normalisés dans la mission	Oui	
Mise en œuvre de l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix par l'amélioration des normes minimales d'hébergement, concernant notamment les kitchenettes, l'aménagement des camps et les installations de loisirs, tout en répondant aux besoins spécifiques du personnel civil et en tenue féminin	Oui	
Audit, contrôle des risques et conformité		
Suite donnée aux recommandations d'audit ayant été acceptées par la direction mais n'ayant pas été appliquées	31	Recommandations du Bureau des services de contrôle interne sur 50 ont été appliquées
	19	Recommandations du Bureau des services de contrôle interne sont en cours d'application
	32	Recommandations du Bureau des services de contrôle sur 33 ont été appliquées et la dernière est en cours d'application
Service des transports aériens		
Exploitation et entretien de 63 aéronefs (16 avions, dont 6 appareils de renseignement, de surveillance et de reconnaissance ; 28 hélicoptères ; 19 drones dans 7 systèmes de drones)	9	Avions, dont 2 appareils de renseignement, de surveillance et de reconnaissance Le produit exécuté est inférieur aux prévisions parce que 2 appareils de renseignement, de surveillance et de reconnaissance ont été déployés plus tard que prévu et que 4 autres appareils n'ont pas été déployés, un pays fournisseur de contingents n'ayant pas honoré son engagement
	28	Hélicoptères
	14	Drones

	3	Systèmes de drones Le produit exécuté est inférieur aux prévisions parce que des pays fournisseur de contingents n'ont pas honoré leur engagement durant l'exercice 2021/22
Autorisation d'un total prévisionnel de 17 499 heures de vol (soit 9 784 effectuées par des prestataires commerciaux et 7 715 par des prestataires militaires) pour tous les services (transport de passagers, fret, opérations de patrouille et d'observation, missions de recherche et de sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires)	14 756	Heures de vol
	10 436	Heures de vol effectuées par des prestataires commerciaux Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison du non-déploiement d'hélicoptères de transport militaires, qui ont été remplacés par des hélicoptères de transport civils
	4 320	Heures de vol effectuées par des prestataires militaires Le produit exécuté est inférieur aux prévision en raison de ce qui suit : a) le non-déploiement de 4 avions militaires de renseignement, de surveillance et de reconnaissance à Mopti ; b) le non-déploiement de 6 hélicoptères militaires armés légers (2 pour Gao, 2 pour Kidal et 2 pour Mopti) ; c) le non-déploiement de 4 hélicoptères de transport militaires à Kidal
Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 60 appareils, ainsi que pour 17 aérodromes et sites d'atterrissage	51	Appareils Le produit exécuté est inférieur aux prévisions : voir explications ci-dessus par type d'appareil
	17	Sites d'atterrissage
Budget, finances et communication de l'information		
Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 1,2 milliard de dollars	1,2	Milliard de dollars (budget approuvé)
Appui à l'établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Mission, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU	Oui	Les informations nécessaires à l'établissement des états financiers annuels ont été communiquées comme il se doit, en collaboration avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et le Siège de l'ONU
Services relatifs au personnel civil		
Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 1 938 civils (827 agents recrutés sur le plan international, 905 agents recrutés sur le plan national et 206 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations	1 802	Membres du personnel civil (effectif moyen), dont :
	764	Agents recrutés sur le plan international (effectif moyen)
	849	Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen)

et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance	189	Volontaires des Nations Unies (effectif moyen)
Organisation d'activités de formation dans la zone de la Mission (bénéficiaires : 2 934 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la Mission (bénéficiaires : 198 membres du personnel civil)	3 308	Participants à des cours organisés dans la zone de la Mission Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison du changement de méthodes de formation, les cours ayant été dispensés en ligne plutôt que dans une salle de classe
	274	Participants à des activités de formation à l'extérieur de la zone de la Mission Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison de l'augmentation du nombre de voyages à des fins de formation à la sécurité et à l'encadrement et de perfectionnement en matière de gestion et d'organisation
Appui au traitement de 3 621 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission et de 385 demandes d'autorisation de voyage en dehors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation et de 198 demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil	2 430	Voyages dans la zone de la Mission Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison du maintien des restrictions aux déplacements liées à la pandémie de COVID-19
	206	Voyages en dehors de la zone de la Mission Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison du maintien des restrictions aux déplacements liées à la pandémie de COVID-19
	274	Voyages à des fins de formation Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison de l'augmentation du nombre de voyages à des fins de formation à la sécurité et à l'encadrement et de perfectionnement en matière de gestion et d'organisation
Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures		
Services d'entretien et de réparation portant sur 24 installations de la Mission réparties entre 12 sites	24	Installations
	12	Sites
Exécution de 18 projets de construction, de rénovation et d'aménagement	9	Projets exécutés à l'aide des moyens internes
	9	Projets exécutés par des entreprises extérieures
Exploitation et entretien de 345 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, sur 11 sites, et de 2 transformateurs électriques sur 2 sites, en plus des contrats souscrits auprès de fournisseurs locaux d'électricité	345	Groupes électrogènes appartenant à l'ONU
	11	Sites
	2	Transformateurs électriques
	2	Sites
Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des	44	Points d'eau
	24	Stations d'épuration et de traitement des eaux

eaux appartenant à l'ONU (44 points d'eau et 24 stations d'épuration des eaux, et 70 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU dans 14 sites)	70	Stations de traitement des eaux usées appartenant à l'ONU
	13	Sites Le nombre de sites est supérieur aux prévisions en raison de la fermeture du camp de Diabaly
Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 12 sites	12	Sites
Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte contre les nuisibles et de blanchisserie dans 22 sites répartis dans 10 lieux différents, et de services de jardinage et de contrôle de la végétation dans 20 sites répartis dans 8 lieux différents	23	Sites dans 10 lieux Le nombre de sites est supérieur aux prévisions en raison de la mise en place d'un site supplémentaire à Bamako
	19	Sites dans 8 lieux (services de jardinage et de contrôle de la végétation) Le produit exécuté est inférieur aux prévisions parce que les services de jardinage dans un site à Bamako étaient assurés par l'État hôte
Services d'entretien et de réparation pour 3 pistes et aires de stationnement dans 3 sites, et pour 10 hélistations dans 8 sites	3	Pistes et aires de stationnement dans 3 sites
	10	Hélistations dans 8 sites
Services d'entretien et de réparation pour 3,8 km de routes internes, 700 m de routes périphériques et 25 000 m^2 d'aire de stationnement dans 1 lieu (Bamako)	3,8	Kilomètres de routes internes
	700	Mètres de routes périphériques
	25 000	Mètres carrés d'aire de stationnement
Gestion du carburant		
Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 48,9 millions de litres de carburant (11,7 millions de litres pour les opérations aériennes, 8,0 millions de litres pour les transports terrestres et 29,2 millions de litres pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage répartis dans 13 sites	60,4	Millions de litres de carburant et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage répartis dans 12 sites
	14,4	Millions de litres pour les opérations aériennes Le produit est supérieur aux prévisions en raison de l'utilisation intensive d'un C-130 à forte consommation de carburant pour le transport de produits alimentaires et d'autres marchandises vers les régions, la circulation des convois terrestres de la Mission étant entravée par des problèmes de sécurité
	7,2	Millions de litres pour les transports terrestres Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison des restrictions liées à la COVID-19 et de l'annulation de convois à cause de la situation instable dans les régions
	38,8	Millions de litres pour les groupes électrogènes et d'autres installations

		Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison du déploiement de matériel supplémentaire, notamment des groupes électrogènes, par les contingents existants
Services technologiques		
Fourniture de 3 683 radios portatives, de 1 385 radios mobiles pour véhicules et de 528 radios fixes, ainsi que de l'appui y afférent	4 220	Radios portatives
		Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison du remplacement des radios vétustes ou endommagées qui devaient être comptabilisées en pertes
	1 677	Radios mobiles pour véhicules
		Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison du remplacement des radios vétustes ou endommagées qui devaient être comptabilisées en pertes
	682	Radios fixes
		Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison de la mise en place non prévue de nouvelles stations fixes et du remplacement de radios fixes qui ont dépassé leur durée utile
Exploitation et maintenance de 1 station de radio FM et de 8 studios de production radiophonique	1	Station de radio FM, diffusant sur 11 sites émetteurs
	8	Studios de production radiophonique
Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de visioconférence et d'échange de données, y compris 38 microstations terriennes, 96 liaisons hertziennes et 20 centraux téléphoniques, ainsi qu'un réseau sécurisé, des communications radio air-sol et des enregistrements vocaux pour la flotte aérienne de la MINUSMA	38	Microstations terriennes
	77	Liaisons hertziennes
		Le produit exécuté est inférieur aux prévisions parce que les projets d'évolution à long terme à Mopti et à Kidal ont été mis en attente, les autorités maliennes n'ayant pas autorisé l'utilisation des fréquences demandées
	13	Centraux téléphoniques
		Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison du remplacement du système des standards téléphoniques, avec la mise en service de Cisco Unified Communications Manager
Fourniture de 3 851 ordinateurs et de 422 imprimantes, pour un effectif moyen de 2 856 utilisateurs civils et en tenue à Bamako et dans d'autres zones, et d'autres services communs	3 235	Ordinateurs
		Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison de la comptabilisation en pertes de matériel
	468	Imprimantes
		Le produit exécuté est supérieur aux prévisions parce que les imprimantes et ordinateurs attendus plus tôt n'ont été livrés qu'en mars et en mai 2022, et donc la comptabilisation de matériel en pertes s'est faite plus tard que prévu

	2 945	Utilisateurs civils et en tenue Le produit exécuté est supérieur aux prévisions parce que l'effectif moyen d'agents recrutés sur le plan national a été plus élevé que prévu
Exploitation et maintenance de 143 réseaux locaux et réseaux étendus dans 12 sites	143	Réseaux locaux et réseaux étendus
	12	Sites
Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 1,24 million de km^2, mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 6 000 cartes	1,24	Million de kilomètres carrés
	6 155	Cartes Le produit exécuté est supérieur aux prévisions parce qu'un autre bureau des systèmes d'information géospatiales a été mis en place à Ménaka
Services médicaux		
Exploitation et entretien d'installations médicales appartenant à l'ONU (5 unités médicales de niveau I) et services d'appui aux unités appartenant aux contingents (39 unités de niveau I dans 11 sites, 3 unités de niveau II dans 3 sites, 1 unité médicale privée de niveau I+ disposant de moyens d'intervention chirurgicale de sauvetage dans 1 site) et maintien de dispositions contractuelles avec 2 hôpitaux privés de niveaux II dans 1 site	5	Unités médicales de niveau I à Bamako, Gao, Tombouctou, Mopti et Kidal
	39	Unités médicales de niveau I dans 11 sites
	4	Hôpitaux de niveau II dans 4 sites (Gao, Tombouctou, Kidal et Mopti) Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison de la mise en place d'un hôpital de niveau II appartenant aux contingents à Mopti
	1	Unité chirurgicale de sauvetage privée à Ménaka (transférée de Mopti)
	2	Hôpitaux privés de niveau II à Bamako
Gestion de dispositifs d'évacuation sanitaire vers 3 centres de soins (1 établissement de niveau III et 2 de niveau IV) dans 3 sites à l'extérieur de la zone de la Mission (Dakar, Le Caire et Nairobi)	1	Lettre d'attribution pour des établissements de niveau III à Dakar
	2	Établissements de niveau IV (1 en Égypte et 1 à Nairobi)
	1	Hôpital pour les cas de COVID-19 très graves à Accra Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison de la mise en place à Accra d'un hôpital temporaire pour les cas de COVID-19 très graves
Maintien d'arrangements contractuels avec une équipe commerciale d'évacuation sanitaire aérienne dans 2 sites à Bamako et Mopti en vue d'évacuations sanitaires aériennes à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la Mission vers des installations médicales avancées capables d'effectuer des interventions chirurgicales vitales et orthopédiques	Oui	

Fourniture d'un soutien psychosocial au personnel de la Mission dans 4 sites	Oui	Des services de soutien psychosocial ont été fournis au personnel à Bamako, Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal, et des services ont été assurés au niveau sous régional par une équipe de l'avant à Ménaka et Tessalit
Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement		
Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à l'approvisionnement pour l'achat de biens et de produits de base d'une valeur estimée à 106,8 millions de dollars	189,4	Millions de dollars Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison de l'augmentation des achats de biens et de services et de la reprise des opérations normales après un ralentissement causé par les restrictions liées à la COVID-19 et les problèmes d'approvisionnement à l'échelle mondiale
Réception, gestion et distribution de 23 119 tonnes de marchandises au maximum dans la zone de la Mission	19 425	Tonnes Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison des restrictions liées à la pandémie (les mouvements de matériel appartenant aux contingents et la relève des troupes ont été moindres que prévu en raison des restrictions imposées par la CEDEAO) et des retards de livraison liés aux régimes de licences d'importation. Les conditions de sécurité au Mali ont également empêché la Mission d'utiliser la route Mopti-Douentza-Gao
Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 360 millions de dollars, et communication de l'information y relative	505	Millions de dollars Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison du nettoyage des données sur les stocks, de l'établissement d'un état exact des stocks et de l'optimisation des stocks, qui ont abouti à un coût supérieur au coût historique prévu
Services relatifs au personnel en tenue		
Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 15 209 militaires et policiers (486 officiers d'état-major, 12 803 membres des contingents, 345 membres de la police des Nations Unies, et 1 575 membres d'unités de police constituées) ainsi que 19 agents fournis par des gouvernements	500	Officiers d'état-major (effectif moyen)
	12 029	Membres des contingents (effectif moyen)
	297	Membres de la police des Nations Unies (effectif moyen)
	1 445	Membres d'unités de police constituées (effectif moyen)
	16	Agents fournis par des gouvernements (effectif moyen)
Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet,	55	Unités militaires et unités de police constituées dans 12 sites Le produit exécuté est inférieur aux prévisions parce que le déploiement des unités restantes était encore en cours de négociation

pour 63 unités militaires et unités de police constituées réparties dans 12 sites		
Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 13 937 membres des contingents et unités de police constituées	13 474	Membres des contingents (12 029) et des unités de police constituées (1 445) Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison du déploiement tardif et du rapatriement de personnel et des ajustements apportés à l'effectif autorisé
Appui au traitement des indemnités et prestations pour un effectif moyen de 14 248 militaires et policiers et de 16 membres du personnel fourni par des gouvernements	14 271	Militaires et policiers
	16	Membres du personnel fourni par des gouvernements
Appui au traitement de 984 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission, et de 79 autres en dehors de la zone de la Mission, à des fins autres que la formation, et de 27 demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation concernant le personnel en tenue	127	Voyages dans la zone de la Mission Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison des restrictions aux déplacements imposées dans le contexte de la pandémie
	94	Voyages en dehors de la zone de la Mission Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison des restrictions aux déplacements imposées dans le contexte de la pandémie
	25	Voyages à des fins de formation Le produit exécuté est supérieur aux prévisions, ce qui tient au nombre de participants aux cours de renseignement militaire dans le cadre du maintien de la paix
Gestion des véhicules et services de transport terrestre		
Exploitation et entretien de 1 032 véhicules appartenant à l'ONU (442 véhicules légers, 144 véhicules à usage spécial, 8 ambulances, 196 véhicules blindés ainsi que 242 autres véhicules spécialisés, remorques ou dispositifs d'accrochage), 4 439 véhicules appartenant aux contingents et 7 ateliers de réparation du matériel appartenant à l'ONU, et fourniture de services de transport et de navette	432	Véhicules légers Le produit exécuté est inférieur aux prévisions parce que 15 véhicules ont été comptabilisés en pertes durant l'exercice 2021/22 et 5 véhicules supplémentaires ont été reçus par transfert de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD)
	149	Véhicules à usage spécial Le produit exécuté est supérieur aux prévisions parce que 2 camions de vidange et une autopompe ont été transférés de la MINUAD et la comptabilisation en pertes de 2 véhicules a été reportée afin de pouvoir continuer à assurer un soutien opérationnel
	8	Ambulances
	180	Véhicules blindés
	6	Ambulances blindées
	10	Véhicules blindés de transport de troupes

	252 Autres véhicules spécialisés Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison de l'acquisition de 3 engins de manutention et de 5 engins de soutien aux opérations aériennes et du report de la comptabilisation en pertes de 2 remorques. La Mission avait besoin de ce matériel compte tenu de l'intensification des opérations aériennes à Douentza et Ménaka. Elle prévoit de comptabiliser en pertes du matériel détenu en quantité importante dans des sites éloignés qui a dépassé sa durée utile, qui n'est pas réparable ou qui n'est pas fiable
	4 543 Véhicules appartenant aux contingents Le produit exécuté est supérieur aux prévisions parce que le rapatriement des véhicules qui a été déclaré en juillet 2022 a été retardé
	7 Ateliers de réparation
	Oui Des services de transport et de navette ont été assurés
Sécurité	
Fourniture de services de protection rapprochée 24 heures sur 24 aux hauts responsables de la Mission et aux hautes personnalités en visite et de services de sécurité pour l'ensemble du personnel et les installations de la Mission	Oui
Évaluation des conditions de sécurité dans toute la zone de la Mission, y compris de la sécurité des logements	439 Évaluations de la sécurité des logements et des sites ont été effectuées dans toute la zone de la Mission
50 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de tout le personnel de la Mission	419 Séances d'information sur la sécurité ont été organisées pour l'ensemble du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies et d'autres séances ont été organisées pour l'ensemble du personnel de la Mission Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison de l'évolution des conditions de sécurité
197 cours de formations de base à la sécurité et 7 séances de prévention des incendies et exercices d'évacuation en cas d'incendie pour tous les nouveaux membres du personnel	1 374 Cours de formation à la sécurité dispensés à l'ensemble du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison de l'utilisation d'une plateforme en ligne pour la formation
	34 Séances de formation à la prévention des incendies

		Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison de l'utilisation d'une plateforme en ligne pour la formation et de l'évolution des conditions de sécurité
	Exercices d'incendie	Pour tous les nouveaux membres du personnel
1 500 enquêtes	1 576	Enquêtes Le produit exécuté est supérieur aux prévision, ce qui tient au fait que des enquêtes supplémentaires ont été menées afin de pouvoir rendre compte de la performance globale de la composante Sûreté et sécurité
Déontologie et discipline		
Application d'un programme de déontologie et de discipline s'adressant à l'ensemble du personnel militaire et civil (prévention, formation, suivi des enquêtes et des mesures disciplinaires, et mesures correctives)	402	Séances de formation organisées à l'intention du personnel de la MINUSMA
	76	Visites d'évaluation des risques
	59	Rapports d'enquête
	3	Nouveaux dossiers relatifs à des allégations de faute
	3	Activités de suivi des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles
	4	Mesures disciplinaires et autres mesures de réparation
VIH/sida		
Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation au VIH/sida, y compris l'éducation par les pairs, pour tous les nouveaux membres du personnel de la Mission, et prestation de services réguliers au personnel en poste	36	Séances de formation pour les nouveaux membres du personnel
	2	Séances de formation par les pairs
	99	Séances de formation à l'intention des responsables des traitements postexposition
	5	Séances de formation sur la consultation confidentielle
	2	Séances de formations sur le dépistage
	7	Cours de remise à niveau

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022.)

			Écart	
	Montant alloué	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
Catégorie	*(1)*	*(2)*	*(3) = (1) – (2)*	*(4) = (3)/(1)*
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	423 231,7	438 512,5	(15 280,8)	(3,6)
Police des Nations Unies	11 944,8	14 736,0	(2 791,2)	(23,4)
Unités de police constituées	50 174,0	49 828,2	345,8	0,7
Total partiel	**485 350,5**	**503 076,7**	**(17 726,2)**	**(3,7)**
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	183 292,2	173 482,6	9 809,6	5,4
Personnel recruté sur le plan national	27 912,7	36 595,7	(8 683,0)	(31,1)
Volontaires des Nations Unies	10 315,8	11 369,0	(1 053,2)	(10,2)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 384,7	1 401,2	(16,5)	(1,2)
Personnel fourni par des gouvernements	743,1	842,0	(98,9)	(13,3)
Total partiel	**223 648,5**	**223 690,5**	**(42,0)**	**(0,0)**
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	489,3	536,0	(46,7)	(9,5)
Voyages officiels	3 704,1	3 562,8	141,3	3,8
Installations et infrastructures	103 654,0	121 689,2	(18 035,2)	(17,4)
Transports terrestres	14 564,5	16 208,0	(1 643,5)	(11,3)
Opérations aériennes	169 554,1	140 344,5	29 209,6	17,2
Opérations maritimes ou fluviales	1 315,7	1 380,3	(64,6)	(4,9)
Communications et informatique	64 740,0	65 983,2	(1 243,2)	(1,9)
Santé	8 700,2	7 783,1	917,1	10,5
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	91 091,6	80 978,0	10 113,6	11,1
Projets à effet rapide	4 800,0	4 799,0	1,0	0,0
Total partiel	**462 613,5**	**443 264,1**	**19 349,4**	**4,2**
Montant brut	**1 171 612,5**	**1 170 031,3**	**1 581,2**	**0,1**
Recettes provenant des contributions du personnel	17 968,6	20 092,5	(2 123,9)	(11,8)
Montant net	**1 153 643,9**	**1 149 938,8**	**3 705,1**	**0,3**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**1 171 612,5**	**1 170 031,3**	**1 581,2**	**0,1**

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Répartition initiale du montant approuvé*	*Montants réaffectés*	*Répartition révisée*
I. Militaires et personnel de police	485 350,5	17 816,0	503 166,5
II. Personnel civil	223 648,5	88,0	223 736,5
III. Dépenses opérationnelles	462 613,5	(17 904,0)	444 709,5
Total	**1 171 612,5**	**–**	**1 171 612,5**
Pourcentage de réaffectations			1,5

82. Au cours de l'exercice considéré, des fonds ont été réaffectés à la catégorie I (Militaires et personnel de police) depuis la catégorie III (Dépenses opérationnelles). Les fonds réaffectés à la catégorie I l'ont été en raison de dépassements de crédits aux titres suivants : voyages (déploiement, relève et rapatriement) ; indemnité journalière de subsistance (missions) ; indemnisation en cas de décès ou d'invalidité ; fret et déploiement de matériel appartenant à des contingents ; indemnité journalière de subsistance (missions) au titre du personnel de la police des Nations Unies.

83. Pour ce qui est de la catégorie III, il a été possible de réaffecter des fonds principalement en raison d'une sous-utilisation des crédits prévus aux titres suivants : a) les opérations aériennes, du fait que quatre avions de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, trois avions militaires et quatre systèmes d'aéronef non habité (dont cinq véhicules) n'ont pas été déployés, et du fait que sept hélicoptères militaires n'ont pas été utilisés car il leur a été préféré une desserte par avions de ligne, moins coûteuse ; b) les travaux de construction, d'aménagement et de rénovation des locaux et les gros travaux d'entretien (rubrique Installations et infrastructures), en raison de la situation de sécurité, de l'augmentation des coûts des carburants, de la mauvaise qualité de l'infrastructure routière, des restrictions liées à la COVID-19 et des restrictions transfrontalières qui ont rendu difficile les mouvements de ressources ; c) la rubrique Fournitures, services et matériel divers, en raison du ralentissement du rythme de l'exécution des activités relatives aux programmes, du fait des restrictions liées à la COVID-19, de la situation de sécurité et du contexte politique.

C. Évolution des dépenses mensuelles

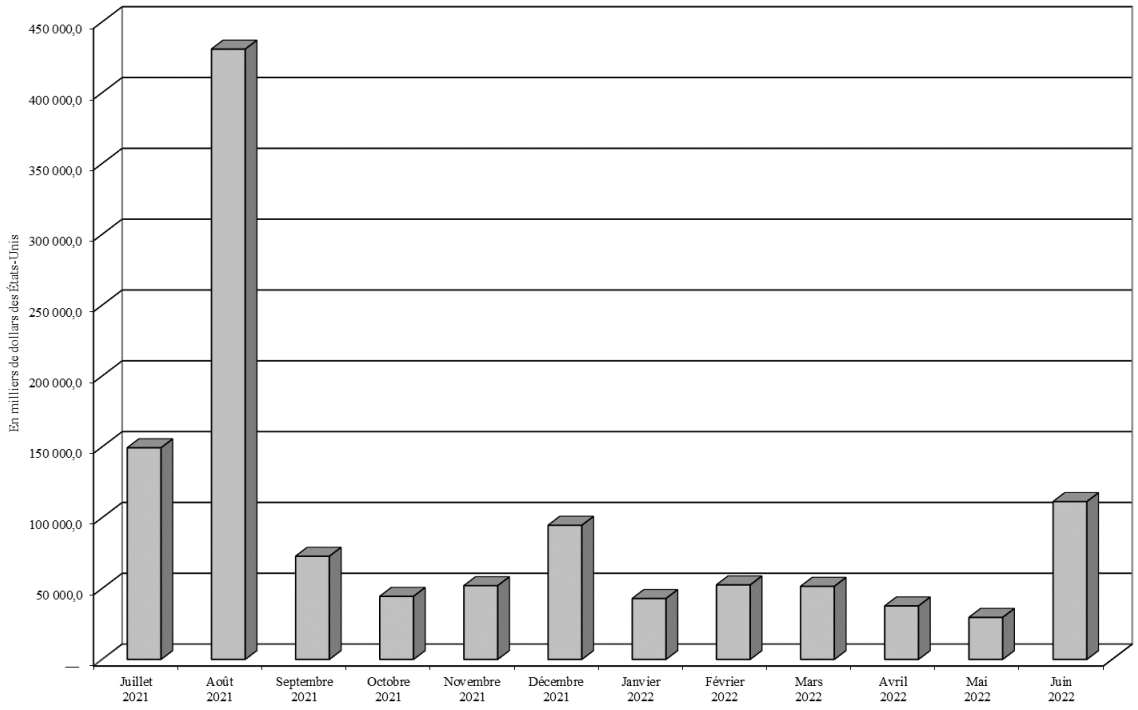

84. Le pic constaté en août 2021 s'explique principalement par la comptabilisation des engagements au titre des remboursements aux pays fournisseurs de contingents du coût des contingents aux taux standard et des dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome pour l'exercice 2021/22.

D. Autres produits et ajustements, et avances internes

1. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant*
Produit des placements	(913,8)
Produits divers ou accessoires	3 613,4
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	39 135,0
Total	**41 834,6**

2. Avances internes

85. En raison de sa situation de trésorerie, la Mission a versé des avances internes à d'autres missions de maintien de la paix actives au cours de l'exercice considéré, comme suit :

(En millions de dollars des États-Unis)

Au	*Mission emprunteuse*	*Montant*
31 juillet 2021	MINURSO (15,0), MINUK (32,5), BANUS (65,0)	112,5
31 août 2021	MINURSO (15,0), MINUK (32,5), BANUS (65,0)	112,5
30 septembre 2021	MINURSO (15,0), MINUK (32,5)	47,5
31 octobre 2021	MINURSO (15,0), MINUK (32,5)	47,5
30 novembre 2021	MINURSO (15,0), MINUK (32,5)	47,5
31 décembre 2021	MINURSO (15,0), MINUK (32,5)	47,5
31 janvier 2022	MINURSO (15,0), MINUK (32,5)	47,5
28 février 2022	MINURSO (15,0), MINUK (32,5)	47,5
31 mars 2022	MINURSO (15,0), MINUK (32,5)	47,5
30 avril 2022	MINURSO (15,0), MINUK (32,5)	47,5
31 mai 2022	MINURSO (15,0), MINUK (32,5)	47,5
30 juin 2022	MINURSO (15,0), FISNUA (40,0), MINUK (32,5), MINUSS (80,0), BANUS (25,0)	192,5

Abréviations : BANUS : Bureau des Nations Unies en Somalie ; FISNUA : Force intérimaire des Nations Unies pour Abyei ; MINUK : Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo ; MINURSO : Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental ; MINUSS : Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Dépenses*
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	92 921,0
Unités de police constituées	13 077,3
Total partiel	**105 998,3**
Soutien logistique autonome	
Contingents	52 483,8
Unités de police constituées	5 794,4
Total partiel	**58 278,2**
Total	**164 276,5**

Facteurs applicables à la Mission	*Pourcentage*	*Date d'entrée en vigueur*	*Date du dernier examen*
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	2,4	1er juillet 2017	1er avril 2016
Usage opérationnel intensif	3,3	1er juillet 2017	1er avril 2016
Actes d'hostilité ou abandon forcé	5,4	1er juillet 2017	1er avril 2016
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-5,0		

F. Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Dépenses*
Lutte antimines	44 790,0
Désarmement, démobilisation et réintégration	958,8
Renforcement de la confiance	3 258,4
Programme de contrôle des armes détenues par des civils	76,8
Projets de stabilisation des communautés	29,7
État de droit/institutions chargées de la sécurité/réforme du secteur de la sécurité	2 588,0
Lutte contre la violence de proximité	2 984,9
Droits humains	878,9
Consolidation de la paix	320,1
Activités en faveur de l'égalité des genres	243,7
Mesures d'aide transitoire à la réinsertion	–
Autres activités (sensibilisation au VIH/sida et prévention de la violence sexuelle)	104,7
Total	**56 234,0**

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Valeur*
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces[a]	42 271,2
Contributions volontaires en nature (non-budgétisées)	–
Total	**42 271,2**

[a] Y compris la valeur locative des terrains et bâtiments fournis par le Gouvernement, et les droits et redevances aéroportuaires et les redevances afférentes à la manutention du fret.

IV. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Contingents	(15 280,8)	(3,6 %)

86. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) le coût réel plus élevé que prévu des voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement, pour les raisons suivantes : i) le déploiement et le rapatriement imprévus d'un certain nombre de contingents ; ii) le montant plus élevé que prévu au budget des frais liés aux relèves, compte tenu des restrictions imposées aux atterrissages à Gao et de l'augmentation du prix des carburants et des droits d'atterrissage en raison de la pandémie de COVID-19 ; iii) les paiements au titre de lettres d'attribution d'années antérieures ; b) le montant plus élevé que prévu du montant de l'indemnité journalière

[1] Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

de subsistance (missions), révisé à la hausse et porté à 228 dollars pendant les 30 premiers jours, à compter du 1er janvier 2022, pour les officiers militaires nouvellement déployés dans le cas où un hébergement n'était pas fourni par l'ONU (taux retenu dans le budget approuvé : 138 dollars) ; c) les versements au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, plus nombreux au cours de l'exercice 2021/22 ; d) le fret et le déploiement de matériel appartenant aux contingents, en raison du règlement de demandes relatives à des exercices antérieurs, ainsi que du déploiement non prévu d'une force de réaction rapide, du rapatriement d'un bataillon et de la relève d'une compagnie de combat destinée à la protection de convois. Ce dépassement a été en partie compensé par une sous-utilisation de crédits pour les raisons suivantes : l'effectif rationnaire a été moins nombreux que prévu ; le taux de demande de transport de marchandises a été inférieur à celui qui avait été retenu pour l'établissement du budget ; la quantité de matériel majeur appartenant aux contingents a été inférieure aux prévisions en raison du non-déploiement de deux unités.

	Écart	
Police des Nations Unies	(2 791,2)	(23,4 %)

87. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le coût plus élevé que prévu de l'indemnité de subsistance (missions), dont le montant a été porté, à compter du 1er janvier 2022, à 228 dollars pendant les 30 premiers jours pour le personnel nouvellement déployé lorsqu'il n'était pas fourni d'hébergement par l'ONU (montant prévu au budget approuvé : 138 dollars). Ce dépassement a été en partie compensé par des dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement, en raison des restrictions imposées aux voyages en conséquence des sanctions prises par la CEDEAO à l'encontre du Mali, devenues effectives en janvier 2022.

	Écart	
Unités de police constituées	345,8	0,7 %

88. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le coût moins élevé que prévu des rations en raison d'un effectif rationnaire moins nombreux et d'un taux de demandes de transport de marchandises moins élevé que celui qui avait été retenu aux fins de l'établissement du budget. Elle a été en partie contrebalancée par un dépassement de crédits au titre du remboursement des coûts afférents aux unités de police constituées en raison de l'amélioration des performances du matériel appartenant aux contingents et de la modification des facteurs applicables à la Mission, devenues effectives le 1er octobre 2021.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan international	9 809,6	5,4 %

89. La sous-utilisation des crédits concerne principalement les postes suivants : a) les dépenses communes de personnel, en raison d'un nombre moins élevé que prévu de demandes de congé de détente, de congé dans les foyers, de visites familiales et de voyages au titre des études du fait des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ; b) la prime de danger, le nombre de fonctionnaires pouvant y prétendre ayant été inférieur aux prévisions en raison de la prorogation des mesures d'atténuation de la COVID-19 mises en œuvre par la Mission. Elle a été en partie contrebalancée par un dépassement de crédits au titre des traitements du personnel recruté sur le plan international, les coûts y associés ayant été d'un montant plus élevé que celui qui avait été retenu dans les hypothèses budgétaires.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan national	(8 683,0)	(31,1 %)

90. Le dépassement de crédits tient principalement aux traitements du personnel recruté sur le plan national, aux dépenses communes de personnel et aux contributions du personnel, les taux de vacance moyens effectifs ayant été respectivement de 8,7 % et de 5,4 % pour les administrateurs et les agents des services généraux, alors que les taux retenus dans le budget approuvé pour ces deux catégories avaient été de 12,0 % et 11,0 %. Cela s'explique par l'adoption de procédures de recrutement plus efficaces par la Mission.

	Écart	
Volontaires des Nations Unies	(1 053,2)	(10,2 %)

91. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) un taux effectif moyen de vacance de postes pour les Volontaires recrutés sur le plan national inférieur aux prévisions (8,5 % contre 11,1 % prévu au budget approuvé) ; b) un taux de vacance de postes effectif de 0 %, contre 50 % prévu au budget approuvé.

	Écart	
Personnel fourni par des gouvernements	(98,9)	(13,3 %)

92. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le coût réel plus élevé que prévu de l'indemnité journalière de subsistance (missions), son montant ayant été porté, à compter du 1er janvier 2022, à 228 dollars pendant les 30 premiers jours pour le personnel nouvellement déployé lorsque l'ONU ne fournit pas d'hébergement (taux retenu dans le budget approuvé : 138 dollars).

	Écart	
Consultants et services de consultants	(46,7)	(9,5 %)

93. Le dépassement de crédits tient principalement au nombre de consultants supplémentaires auxquels il a fallu faire appel pour mener à bonne fin la signature des plans d'action par les deux factions de la Plateforme, en août 2021.

	Écart	
Voyages officiels	141,3	3,8 %

94. La sous-utilisation des crédits tient principalement à l'annulation de divers voyages officiels qui avait été prévus à des fins de formations, celles-ci ayant été remplacées par des formations en ligne en raison des mesures liés à la COVID-19. Elle a été en partie contrebalancée par le dépassement de crédits au titre des voyages officiels n'ayant pas pour objet la formation, les restrictions imposées aux voyages ayant été assouplies au cours de la deuxième moitié de l'exercice considéré.

	Écart	
Installations et infrastructures	(18 035,2)	(17,4 %)

95. Le dépassement des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) la consommation plus élevée que prévue de carburants pour les groupes électrogènes, un nombre croissant d'entre eux approchant de la fin de leur durée de vie utile, d'où une moindre efficacité (38,8 millions de litres contre 29,2 millions de litres prévus au budget, à un prix moyen plus élevé que prévu de 1,0881 dollar par

litre contre 0,6623 dollar par litre en raison de l'augmentation des prix des carburants) et le nombre de groupes électrogènes utilisés ayant augmenté ; b) l'acquisition de 45 groupes électrogènes et pièces de matériel électrique, ainsi que de pièces de rechange, la réception prévue de 17 groupes électrogènes en provenance d'une mission clôturée (MINUAD) ayant été annulée, ainsi que l'acquisition de systèmes électriques hybrides à l'appui de la mise en œuvre de la politique de l'ONU consistant à accroître la part des sources d'énergie renouvelables utilisées par la Mission ; c) l'acquisition d'installations préfabriquées et de pièces de rechange aux fins de l'entretien et de l'amélioration de l'état des hébergements dans les régions ; d) l'acquisition de matériel de sûreté et de sécurité pour faire face à la multiplication des attaques perpétrées contre les camps de la MINUSMA ; e) les besoins accrus de matériaux de construction et de fournitures pour la défense des périmètres − acquisition de pièces en acier aux fins de la remise en état de soutes à combustible et d'installations de stockage de munitions, pour mise en conformité avec les exigences de sécurité applicables aux toits de protection ; f) l'acquisition de matériel de traitement de l'eau, avec pour objectif de raccorder les systèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées pour mise en conformité avec les nouvelles normes applicables à l'hébergement adoptées par le Département de la sûreté et de la sécurité. Le dépassement a été en partie compensé par une sous-utilisation d'autres crédits, aux titres suivants : a) des projets de construction n'ayant pas été achevés ou n'ayant été achevés que partiellement par les entrepreneurs en raison des conditions de sécurité, de l'augmentation des prix des carburants, de la mauvaise qualité de l'infrastructure routière, des restrictions liées à la COVID-19 et des restrictions transfrontalières, rendant difficiles les mouvements de ressources ; b) l'exploitation et la maintenance des systèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées, le contrat correspondant ayant été conclu en juin 2022 ; c) les services de sécurité, en raison des restrictions imposées aux voyages et aux mouvements en lien avec la pandémie de COVID-19, ainsi que de la réduction du nombre des postes de garde.

	Écart	
Transports terrestres	(1 643,5)	(11,3 %)

96. Le dépassement de crédits est principalement dû à l'acquisition de 28 véhicules (4 engins lourds, 4 engins de manutention, 10 véhicules à usage spécial et 10 fourgonnettes) pour répondre aux besoins opérationnels de la Mission, ainsi qu'au remplacement de véhicules qui avaient dépassé leur durée de vie utile et à l'acquisition des pièces de rechange correspondantes. Il a été en partie compensé par la sous-utilisation des crédits au titre de la location de véhicules, les élections ayant été ajournées et les besoins afférents aux projets de construction ayant été moindres que prévu du fait que les entrepreneurs n'ont pas pu achever, ou n'ont achevé que partiellement, l'exécution de certains d'entre eux.

	Écart	
Opérations aériennes	29 209,6	17,2 %

97. La sous-utilisation des crédits tient principalement : a) au déploiement tardif de deux avions de renseignement, de reconnaissance et de surveillance et au non-déploiement de quatre autres de ces appareils, le pays fournisseur de contingents qui s'était engagé à les fournir n'ayant pas honoré sa promesse ; b) au non-déploiement de six hélicoptères militaires armés légers (aucun pays fournisseur de contingents ne s'étant engagé à en mettre à disposition), d'où le recours à des aéronefs commerciaux ; c) au non-déploiement de deux systèmes d'aéronef non habité, les pays fournisseurs de contingents qui s'étaient engagés à les fournir n'ayant pu honorer

leur promesse ; d) au non-déploiement de deux systèmes d'aéronef non habité du fait que les infrastructures aéronautiques nécessaires n'étaient pas complètes ; e) au montant réel inférieur aux prévisions des droits d'atterrissage et des redevances de manutention au sol, du fait que le nombre de vols effectués a été moins élevé que prévu. Cette sous-utilisation a été en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des carburants et lubrifiants, la consommation réelle ayant été de 14,4 millions de litres de carburant − en raison de l'utilisation intensive d'un avion C-130 à consommation élevée aux fins du transport de produits alimentaires et d'autres marchandises vers les régions, compte tenu des conditions de sécurité difficiles rencontrées par la Mission pour les mouvements de convois terrestres − au prix moyen effectif de 1,1180 dollar par litre (du fait de la hausse des prix des carburants), alors qu'une consommation de 11,7 millions de litres de carburant et un prix moyen de 0,6556 dollar par litre avaient été prévus au budget.

	Écart	
Communications et informatique	(1 243,2)	(1,9 %)

98. Le dépassement de crédits tient principalement aux facteurs suivants : a) les logiciels, licences et redevances pour le matériel de sécurité − acquisition non prévue de logiciels aux fins de la mise à niveau du remplacement de matériel en réseau comptabilisé en pertes, pour un coût supérieur aux estimations budgétisées ; b) les pièces de rechange pour divers systèmes de communications et d'informatique ; c) l'entretien du matériel de communications et d'informatique et les services d'appui, du fait que le nombre effectif de vacataires recrutés sur le plan international pour appuyer les opérations intéressant l'ingénierie, le contrôle des mouvements, les transports, la chaîne d'approvisionnement et la prestation de services a été plus élevé que prévu. Ce dépassement a été en partie compensé par des besoins moindres que prévu pour les services de télécommunications et de réseau du fait que la large bande n'a pas été mise en service et qu'il a été fait appel à des services de liaison louée pour des hélicoptères en raison d'un désaccord contractuel avec le fournisseur.

	Écart	
Santé	917,1	10,5 %

99. La sous-utilisation des crédits a concerné principalement les services médicaux, l'acquisition de matériel et l'acquisition de fournitures, et s'explique par un nombre d'hospitalisations et de cas de COVID-19 inférieur aux prévisions et par la disponibilité du matériel nécessaire, qui était en stock.

	Écart	
Fournitures, services et matériel divers	10 113,6	11,1 %

100. La sous-utilisation des crédits tient principalement : a) au rythme réduit de la mise en œuvre des activités relatives aux programmes (ayant trait au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration ; aux élections ; à la médiation ; aux politiques) en raison des restrictions liées à la COVID-19, des conditions de sécurité et du contexte politique ; b) au fret et aux frais connexes. Elle a été en partie contrebalancée par ; a) des besoins supérieurs aux prévisions de services de vacataires au titre de projets de nettoyage de données et d'optimisation de la gestion des stocks, en lien avec les activités de gestion de l'entrepôt central et des acquisitions ; b) aux honoraires, fournitures et services relatifs aux activités intéressant les droits de l'homme, l'information, le contrôle des mouvements, la santé et les finances.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

101. **En ce qui concerne le financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice budgétaire allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022, soit 1 581 200 dollars ;

b) se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2022, soit 41 834 600 dollars [produits divers ou accessoires (3 613 400 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (39 135 000 dollars), déduction faite des pertes liées aux placements (913 800 dollars)].

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée

A. Assemblée générale

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(Résolution 76/274)

Décision ou demande	*Mesures prises*
Prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les missions aient la latitude voulue pour utiliser les fonds consacrés aux activités relatives aux programmes et à ce qu'elles rendent compte de l'emploi qu'elles en font, conformément aux directives et compte tenu du contexte dans lequel elles évoluent, et le prie d'améliorer encore l'application du principe de responsabilité et la transparence en faisant figurer, dans ses prochains projets de budget et dans les rapports sur l'exécution du budget, des renseignements détaillés sur les activités des missions relatives aux programmes, y compris les dépenses et le montant proposé par catégorie pour les « autres » activités relatives aux programmes et des renseignements sur la façon dont ces activités ont contribué à l'exécution des mandats, sur les liens existant entre les activités et les mandats, sur les entités de réalisation, sur la mise en place par les missions des contrôles voulus, sur les partenariats noués avec les gouvernements hôtes, la société civile et les organisations régionales et sous-régionales pour mener les activités relatives aux programmes et sur l'impact de ces partenariats, selon qu'il conviendra (par. 81).	La Mission a communiqué des renseignements détaillés quant à la nature des activités menées au titre de l'exercice 2021/22 dans les documents complémentaires fournis au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. En outre, elle emploie plusieurs outils pour améliorer l'évaluations des résultats et de l'effet obtenus, comme le module Umoja Application de pilotage stratégique pour suivre la mise en œuvre des projets, en tirant parti des résultats et de l'analyse pour éclairer la planification et procéder à des ajustements, le cas échéant.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(A/76/760)

Décision ou demande	*Mesures prises*
Le Comité consultatif est favorable à la coopération entre missions, mais constate que l'on ne dispose toujours pas d'informations claires et transparentes sur les domaines de coopération et les modalités de financement et compte que des informations plus complètes sur les domaines de coopération entre	Des renseignements détaillés quant à la nature des activités menées au titre de l'exercice 2021/22 figurent dans les documents complémentaires fournis au Comité consultatif

Décision ou demande	*Mesures prises*
missions, notamment sur la comptabilisation par les missions d'origine et les missions d'accueil des ressources y afférentes, seront présentées dans les prochains rapports d'ensemble et dans les rapports sur l'exécution du budget des missions concernées (par. 77)	

Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

(A/76/760/Add.9)

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
Le Comité consultatif approuve les recommandations du Comité des commissaires aux comptes et note que c'est la MINUSMA qui a financé pour l'essentiel les avances entre missions ; il compte que des informations actualisées sur l'état de remboursement des prêts seront fournies à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le rapport (par. 5)	On trouvera à la section III.D.2 du présent rapport des information relatives à l'état de remboursement des prêts
Le Comité consultatif note l'augmentation du nombre de demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité et compte que les demandes en attente seront réglées sans tarder (par. 8)	En collaboration avec la Division de l'appui au personnel en tenue, au Siège de l'ONU, la Mission s'emploie avec diligence à régler les demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité de membres des contingents et des forces de police